LEGISLATIVE LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSEMBLÉE
LÉGISLATIVE

DEC 0 8 1989

FREDERICTON, N.B.

PIERRE POULIN, B.A., O.TH., LIC. SC. SOC.

CONSULTANT

C.P. 128
POINTE-VERTE, N.-B.
E0B 2H0
[506] 783-4065

PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE
DE LA REGION DE
RESTIGOUCHE-OUEST
RAPPORT FINAL

14 juin 1989

RESUME

La **population** de Restigouche-ouest est en hausse de 5,2% depuis 1976 alors qu'elle est en baisse de 6,6% dans le reste du comté de Restigouche. Les hommes y sont majoritaires et on estime qu'environ 426 femmes ont quitté la région entre 1981 et 1986. La population y est plus jeune que celle de Restigouche ou de la province. La population est très largement francophone (82,8%) et les diverses communautés sont très homogènes à ce point de vue, le groupe anglophone étant concentré dans l'une des sous-régions de Restigouche-ouest. La proportion d'analphabètes fonctionnels y est importante et oscille entre 32,2% et 47,3% selon les diverses communautés.

Chez les hommes, le taux d'activité est supérieur à celui de la province, sauf dans Eldon; du côté féminin, ce taux est inférieur au taux provincial dans Eldon, Grimmer et Kedgwick, il est équivalent dans Addington et supérieur dans les village et paroisse civile de St-Quentin. Le taux de chômage est très élevé partout d'octobre à la fin d'avril et se situe entre 45% et 55%. A la fin d'avril 1989, on y dénombrait environ 2,600 prestataires d'assurance-chômage. On en déduit qu'environ la moitié des emplois, dans Restigouche-ouest, sont saisonniers.

Le primaire et le secondaire y sont plus importants que dans l'ensemble provincial alors que le teritiaire y est moins développé.

Restigouche-ouest vit d'abord et avant tout de sa forêt, tant par les opérations de coupe du bois, de sylviculture et d'acériculture, que par celles de l'industrie du sciage, du bardeau et autres petites entreprises utilisant le bois comme matière première. L'agriculture décline et est concentrée dans la région de St-Quentin. L'industrie touristique, par ailleurs, est fortement axée sur la forêt et la présence de la rivière Restigouche.

Quant au revenu, si l'on ramène le revenu moyen de la province à un indice de 100, le revenu moyen varie entre un indice de 88,8 et 78,4 chez les hommes et entre 98,8 et 63,7 chez les femmes. La structure de ce revenu, en considérant ses sources, varie beaucoup par rapport à celle constatée dans la province, les transferts gouvernementaux y étant beaucoup plus importants et les revenus d'emploi et les autres revenus l'étant moins. Les revenus d'emploi sont proportionnellement moins importants, tout particulièrement en raison du fait que la proportion des gens qui travaillent à plein temps toute l'année y est beaucoup moins importante que dans l'ensemble de la province.

La population de Restigouche-ouest se subdivise en cinq **communautés**, chacune avec ses caractéristiques bien particulières. Celle de la région de St-Quentin, relativement prospère, tant en raison de la présence d'une dizaine de scieries

et moulins possédés par les gens de la place que par l'importance du secteur tertiaire et de l'agriculture. Sauf pour le chômage, les indicateurs socio-économiques de cette région sont, pour la plupart, comparables à ceux de la province. On y relève un bon nombre d'entrepreneurs.

La région de Kedgwick dépend presqu'exclusivement de la forêt et d'une scierie importante appartenant à une multinationale. Les activités reliées au bassin hydrographique de la Restigouche y sont non négligeables. Cette région compte aussi un bon nombre d'entrepreneurs et se caractérise par un fort esprit communautaire. Elle se situe sous la moyenne provinciale pour la plupart des indicateurs socio-économiques.

La communauté de la paroisse de St-Jean-Baptiste connaît des problèmes socio-économiques sérieux et dépend presqu'exclusivement de la forêt. Le travail y est rare et les bénéficiaires de l'Aide au Revenu y sont nombreux. On y compte quelques développeurs qui fournissent du travail à leurs concitoyens.

La région d'Upsalquitch-Glencoe est anglophone, très rurale et en proie à des problèmes de migration de sa jeune population vers le Canada central en raison du manque d'emplois. Une partie de sa main d'oeuvre était habituée à travailler au Canadien National et a été très affectée par les mises à pied qui y ont été faites. L'emploi devrait surtout être disponible dans la région urbaine de Campbellton, non loin, mais les exigences du bilinguisme, tant dans l'industrie privée que dans les services publics constitue un obstacle et une source importante de frustrations.

Enfin, au sud de Campbellton, la région de Val D'Amour-St-Arthur a aussi ses caractéristiques propres. Le travail à une scierie locale et dans les opérations forestières tout comme les emplois occupés dans les services offerts dans la ville de Campbellton sont la base de la vie économique. On y constate un net progrès depuis une quinzaine d'années mais, dans l'ensemble, elle se situe sous la moyenne provinciale pour la plupart des caractéristiques socio-économiques.

Dans l'ensemble de Restigouche-ouest, la situation socio-économique tend à se détériorer d'ouest en est, si on excepte la région de Val-D'Amour-St-Arthur, un peu comparable à celle de Kedgwick.

Le développement de Restigouche-ouest s'appuie sur un certain potentiel mais doit tenir compte de certains obstacles. L'industrie agricole est non négligeable et génère des revenus de plus de trois millions de dollars; elle s'appuie sur un nombre important d'acres de classe 2, le plus haut niveau qui puisse être atteint dans les Maritimes. La récession du début des années '80 et la crainte des effets du libre échange ont provoqué une diminution du nombre de fermes, ces dernières années et la vente de quotas laitiers sur la bourse provinciale, quotas qui ont été

perdus pour la région. On envisage une stabilisation de l'industrie pour les prochaines années et on souhaite une relance et une diversification de sa production.

L'industrie forestière est le fer de lance de l'économie et son talon d'Achille. Celle-ci est le coeur de l'économie mais elle est menacée par la diminution critique des réserves de matière première. D'où la nécessité, d'une part, de maximiser la valeur ajoutée sur la matière première encore disponible et, d'autre part, d'accélérer les opérations de sylviculture. Par contre, la mécanisation des opérations forestières se traduit par une diminution des emplois disponibles et la nécessité de recycler les travailleurs ainsi mis à pied. L'acériculture offre un potentiel très intéressant en terme de revenus à générer et d'emplois à créer.

Les parcs des mont Carleton et Sugar Loaf et la rivière Restigouche sont l'assise de l'**industrie touristique** dans Restigouche-ouest. Le développement du Mont Carleton doit être intégré à celui du développement touristique dans Restigouche-ouest où l'on souhaite l'établissement de six bases de plein air. Il semble sage, cependant, d'aller de l'avant avec deux de ces bases, pour le moment, afin de jauger la clientèle et ses besoins et de juger de la rentabilité de telles opérations et de leur impact en terme de création d'emplois.

La caractéristique fondamentale de l'économie de cette région est la **saisonnalité** de son rythme si bien que la moitié des emplois offerts sont d'une durée variant entre 10 et 35 semaines. Il demeure souhaitable de privilégier la création d'emplois permanents à longueur d'année mais il faut se rendre à l'évidence et accepter que l'emploi créé sera souvent saisonnier et qu'il n'est pas réaliste d'envisager un changement rapide de ce rythme d'activité.

Dominée qu'elle est par l'industrie forestière, il n'est pas étonnant de constater que la région réussit difficilement à créer de l'emploi pour sa **main d'oevure féminine**, surtout dans la région de Kedgwick-St-Jean-Baptiste et dans celle d'Upsalquitch-Glencoe. Une expérience d'implantation d'une usine de textile à St-Quentin s'est soldée par un échec qui invite à en bien analyser les causes avant d'en renouveler l'expérience. Causes qui tiennent tant à l'absence de "culture industrielle" chez la main d'oeuvre féminine qu'aux mauvaises conditions de travail qui prévalaient et à l'insuffisance du revenu net que la femme pouvait espérer tirer de ce travail. Toute nouvelle expérience du genre devrait être précédée par un tri du personnel à embaucher, et sa formation non seulement aux métiers à exercer mais aussi aux traits culturels du travail en industrie. La sylviculture est une autre alternative d'emploi pour la main d'oeuvre féminine, du moins, les travaux de plantation, bien que ce soit là un travail jugé très difficile. L'artisanat et le tourisme sont d'autres champs d'activité où la main d'oeuvre féminine peut trouver des débouchés.

En raison des types de métiers qui seront exigés pour la construction de la **centrale thermique de Belledune**, l'impact d'un tel projet sur Restigouche-ouest risque d'être marginal. Indirectement, cependant, en raison du développement économique que la mise en chantier d'une telle centrale peut provoquer, tout particulièrement dans la construction domiciliaire, les travailleurs de la construction de Restigouche-ouest risquent de trouver plus de débouchés.

L'un des obstacles au développement de cette région réside dans le manque de **formation** de sa main d'oeuvre dont le taux d'analphabétisme fonctionnel varie entre le tiers et la moitié de la population de 15 ans et plus, selon les sous-régions. D'où la nécessité de prévoir un effort important de **formation** pour permettre la récupération scolaire et l'apprentissage d'un métier. Trois groupes méritent une attention particulière: les travailleurs forestier, les femmes et les jeunes.

Le meilleur espoir de Restigouche-ouest réside dans le fait qu'on y trouve une bonne base d'**entrepreneurs** qu'il faut savoir consulter, appuyer et stimuler. Qu'il s'agisse d'individus ou de groupes, ces gens sont la meilleure caution du succès du développement puisqu'il y va de l'amélioration de la qualité de la vie de leur propre milieu.

Selon les caractéristiques dégagées de cette région, cinq objectifs sont à rechercher dans la mesure du possible:

1. viser la création d'emplois permanents ou d'emplois pendant la saison morte. On estime qu'il faudrait créer un minimum de 750-800 emplois pour espérer ramener cette région à un taux de chômage voisin de celui constaté dans la province. Selon les projets envisagés dans l'industrie de la transformation, on peut y espérer la création nette d'environ 75 emplois. Le développement de l'acériculture offre un potentiel intéressant puisque cette industrie opère vers la fin de la saison morte. Il est donc recommandé que le moratoire soit levé sur l'octroi de permis et que l'on vise, d'ici cinq ans, à ajouter au moins 25 érablières d'environ 25,000 entailles en moyenne, en assortissant ce geste d'un programme de soutien à l'industrie acéricole.

2. diversifier la base économique en misant sur des activités non reliées à la forêt. Cet objectif n'est pas facile à atteindre et bien des projets promus par la population sont reliés à la forêt: érablières, sylviculture, pépinière...Il ne s'agit pas de les écarter, bien au contraire, dans une région qui n'a pas le luxe du choix de ses emplois, d'autant plus que ces projets sont bons à court et à long terme. Le tourisme offre un certain potentiel de diversification et on recommande que le développement du Mont Carleton prévoit deux portes d'entrée, bien signalées, l'une par St-Quentin et l'autre par Plaster Rock, et qu'il soit intégré au développement de l'industrie touristique dans Restigouche-ouest. On recommande aussi une libéralisation de l'accessibilité à la rivière Restigouche, l'assortissant de

mesures visant à en protéger l'écologie et à harmoniser les diverses activités récréatives qui y sont possibles.

Le développement des services, tout particulièrement à Kedgwick, en l'appuyant par des programmes offerts à "un comptoir unique" est une autre façon de diversifier la base économique.

3. consolider l'industrie forestière en favorisant une production axée sur une valeur ajoutée plus considérable, en accélérant les opérations de sylviculture et en considérant l'implantation d'une pépinière, dans la région de St-Jean-Baptiste, destinée à la reproduction du cèdre, du pin et des diverses espèces de bois franc.

4. stimuler d'une façon toute particulière les régions de Kedgwick-St-Jean-Baptiste et d'Upsalquitch-Glencoe en favorisant une étude de rentabilité du projet de centrale thermique, à partir des résidus de bois, envisagé à Kedgwick; en estimant le potentiel qu'offre le bleuet; en aidant la coopérative d'artisanat St-Pierre, à St-Jean-Baptiste, à développer son marché pour ses produits de tissage; en invitant la Commission industrielle de Restigouche à créer un comité de développement dans la région Upsalquitch-Glencoe.

Bien que l'on mette l'accent sur ces deux régions, il n'en faut pas négliger pour autant les autres et il importe de songer à relancer l'agriculture dans la région de St-Quentin, surtout. A cet effet, un programme pour susciter la relève agricole et un programme de taux d'intérêt raisonnables et progressifs sur des prêts sont recommandés.

Par ailleurs, en raison de la présence d'un fort pourcentage d'analphabètes fonctionnels dans la population, il importe que le Collège communautaire accentue l'effort de récupération scolaire en collaboration avec le Comité d'Aide au Développement des collectivités de Restigouche.

Par contre, les jeunes de 15 à 24 ans sont tout particulièrement touchés par le chômage et il faut s'assurer que l'Entente fédérale-provinciale concernant la stratégie d'emploi des jeunes puisse toucher les jeunes de Restigouche-ouest. Dans cette optique, il faut voir à ce que le Centre de counselling et d'évaluation pour Restigouche qui doit être mis en place dans la région de Campbellton, soit présent dans Restigouche-ouest et puisse y offrir ses services.

TABLE DES MATIERES

	PAGE
INTRODUCTION	1
1. RESTIGOUCHE-OUEST: PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE	2
1.1 La population	2
1.2 Proportion de la population selon le sexe	4
1.3 Structure des âges	6
1.4 Langue maternelle	8
1.5 La famille dans Restigouche-ouest	10
1.6 Niveau de scolarisation de la population	11
1.7 Caractéristiques de la population active	14
1.8 Mobilité de la population	29
1.9 Caractéristiques du revenu	29
1.91 Caractéristiques du logement	36
2. LES COMMUNAUTES DE RESTIGOUCHE-OUEST	**40**
2.1. St-Quentin	40
2.2 Kedgwick	44
2.3 Paroisse St-Jean-Baptiste	48
2.4 Région d'Upsalquitch-Glencoe	50
2.5 Région Val D'Amour-St-Arthur	52
3. POTENTIEL ET OBSTACLES	**56**
3.1 L'industrie agricole	56
3.2 L'industrie forestière	57
3.3 Tourisme et Loisir	64

3.4 La saisonnalité de l'activité économique 66

3.5 Travail pour la main d'oeuvre féminine 67

3.7 Retombées de la centrale thermique de Belledune 70

3.8 Les besoins en formation 71

3.9 L'entrepreneurship local 72

4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 73

4.1 Créer des emplois permanents ou des emplois pour la saison creuse 74

4.2 Diversifier la base économique en misant sur des activités non reliées à la forêt 77

4.3 Consolider l'industrie forestière 79

4.4 Stimuler les régions de Kedgwick-St-Jean Baptiste et d'Upsalquitch-Glencoe 80

4.5 Programme de formation 83

Annexe 1. Documentation écrite consultée 86

Annexe 2. Liste des personnes interrogées 88

INTRODUCTION

Selon le mandat que l'on nous a confié, nous voulons ici établir le profil socio-économique de la population des paroisses civiles d'Addington, Eldon, Grimmer et St-Quentin, et des villages de Kedgwick et St-Quentin, ce qu'il est convenu d'appeler le comté de Restigouche ouest.

Pour ce faire, nous avons utilisé les données du Recensement de 1986 et d'autres données provenant de diverses autres sources dont la Commission de l'Assurance chômage, les Ministères de l'Aide au Revenu, de l'Education et d'Emploi et Immigration Canada, ainsi que le Conseil scolaire # 1. Nous avons consulté aussi certains documents dont les principaux sont mentionnés à l'Annexe 1. Par contre, nous avons tenté de rejoindre le plus de gens possible dans le milieu et nous en avons ainsi rencontrés et interrogés plus de 80, dont on trouvera les noms dans l'annexe 2.

Dès le début de notre travail, on nous a demandé de tenir compte du fait qu'un autre consultant était à parcourir le comté en vue de définir une stratégie de développement pour le comté de Restigouche, pour les cinq prochaines années. Nous avons donc évité de contacter les milieux d'affaires, à quelques exceptions près et, forcément, le rapport que nous soumettons se ressent un peu de cette restriction.

Dans la première partie, nous exposons le profil socio-économique tel que révélé par les statistiques que nous avons relevées. Nous définissons ensuite les cinq sous-régions ou communautés qui constituent Restigouche ouest. Dans la troisième partie, nous abordons les obstacles au développement et le potentiel qu'il peut être intéressant d'exploiter. Nous terminons en regroupant nos conclusions et recommandations.

1. RESTIGOUCHE-OUEST: PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE

Cette région s'étend sur un peu plus de cent kilomètres et compte en fait trois sous-régions principales, l'une s'étendant de St-Quentin à la côte d'Upsalquitch, une deuxième sise du pied de la même côte jusqu'à la rivière Restigouche et aux confins du milieu urbain Tide Head-Campbellton, et la troisième au sud de Campbellton, dans les montagnes qui s'y déploient.

1.1 La population

Selon le recensement de 1986, la région de Restigouche ouest a connu une hausse de 1,4% de sa population depuis 1981 alors que l'ensemble du comté connaissait une baisse de 1,7% et que la province accusait une hausse de 1,9%. Le bilan démographique de cette région n'est donc pas si mal.

Le recensement découpe la région en six subdivisions de recensement et le bilan démographique pour chacune de celles-ci depuis 1976 apparaît au tableau 1.

TABLEAU 1

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DE RESTIGOUCHE OUEST DE SES SUBDIVISIONS DE RECENSEMENT ET DU RESTE DU COMTE DE RESTIGOUCHE POUR 1976,1981 ET 1986.

	1976	1981	%	1986	%
Addington Par	2770	3044	9,9	3208	5,4
Eldon Par	1342	1293	-3,7	1260	-2,6
Grimmer Par	960	1060	10,4	1122	5,8
Kedgwick Vl	1271	1222	-3,9	1129	-7,6
St-Quentin Par	1431	1446	1,0	1559	7,8
St-Quentin Vl	2246	2334	3,9	2264	-3,0
Restig. ouest	10020	10399	3,8	10542	1,4
Reste de Restig.	30600	30206	-3,9	29379	-2,7

Source: Statistique Canada, Recensements du Canada de 1981 et 1986.

Ces chiffres appellent quelques commentaires. La région étudiée compte deux municipalités, St-Quentin et Kedgwick. Or, toutes les deux accusent une baisse de population entre 1981 et 1986; Kedgwick avait déjà connu une première baisse entre 1976 et 1981 alors que St-Quentin avait vu sa population augmenter de près de 4% dans la même période. Ces deux municipalités sont les deux pôles de développement des deux premières sous-régions désignées plus loin et il importe de considérer la population occupant le territoire non incorporé les entourant pour mieux se rendre compte du dynamisme démographique de chacune. Or, on constate alors une légère diminution dans la région de Kedgwick et une légère augmentation dans la région de St-Quentin.

TABLEAU 2

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

POUR LES REGIONS DE KEDGWICK ET DE

ST-QUENTIN DE 1981 A 1986

	1981	1986	%
St-Quentin Vl et Par	3780	3823	1,1
Kedgwick et Grimmer	2282	2251	-1,4

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986.

En fait, pour Kedgwick, il y a pratiquement autant d'habitants vivant autour de Kedgwick (1122) que dans le village même. Selon des données fournies par la paroisse religieuse de Kedgwick, le Rang-Thibault, à l'extérieur du village, compte à lui seul 826 habitants.

La paroisse civile de St-Quentin inclut aussi la petite localité de St-Martin qui, selon l'information recueillie auprès de la paroisse religieuse de Kedgwick, compte une population relativement stable de 90 familles ou 200 personnes.

La subdivision de recensement d'Eldon ne compte aucune municipalité et elle est en nette décroissance démographique depuis 1976. Eldon a cette particularité d'être scindée en deux au point de vue géographique et linguistique, une partie étant sise à l'ouest du sommet de la côte Upsalquitch et incluant la paroisse religieuse de St-Jean-Baptiste; l'autre partie, se trouvant au pied et à l'est de cette même côte. La première partie est presque totalement francophone alors que l'autre est presque totalement anglophone. Le recensement ne fournit pas de chiffres sur chacune de ces deux parties mais selon ceux fournis

par la paroisse religieuse de St-Jean-Baptiste, il y aurait environ 550 personnes dans la partie ouest et un peu plus, soit environ 710 personnes, dans la partie est. Selon les témoignages recueillis, la population dans la partie ouest serait relativement stable et elle serait en déclin dans la partie est.

Enfin, la paroisse civile d'Addington, en croissance de 5,4% doit celle-ci à sa proximité du milieu urbain Tide Head-Campbellton et à la tendance de la population de s'établir en-dehors mais à proximité des municipalités incorporées.

En somme, la population de Restigouche ouest a augmenté de 5,2% depuis 1976 alors que celle du reste du comté a baissé de 4,0%.

La population de Restigouche ouest est dispersée sur un vaste territoire, ce qui se traduit par une faible densité qui varie entre 0,6 personne par kilomètre carré dans St-Quentin Par, 0,7 dans Eldon, 1,8 dans Grimmer, 3,3 dans Addington, 264,4 dans Kedgwick et 623,7 dans le village de St-Quentin.

1.2 Proportion de la population selon le sexe

L'ensemble d'une population normale compte plus de femmes que d'hommes. Or, dans toutes les subdivisions du territoire étudié, la proportion homme/femme montre que les hommes sont proportionnellement toujours plus nombreux, si on excepte Kedgwick où la proportion est égale à 1, la population étant également divisée entre hommes et femmes.

TABLEAU 3

REPARTITION DE LA POPULATION PAR SEXE

DE RESTIGOUCHE OUEST ET DE SES SUBDIVISIONS

DE RECENSEMENT, DE RESTIGOUCHE ET DU

NOUVEAU-BRUNSWICK, 1986.

	Hommes	Femmes	Proportion H/F
Addington	1650	1560	1,06
Eldon	665	600	1,11
Grimmer	595	525	1,13
Kedgwick	565	565	1,00

St-Quentin Par	815	745	1,09
St-Quentin Vl	1140	1120	1,02
Restigouche ouest	5430	5115	1,06
Restigouche	19835	20085	0,99
Nouveau-Brunswick	350765	358675	0,98

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986.

Ces chiffres indiquent donc que les femmes quittent la région en proportion plus grande que les hommes et si nous appliquons la proportion constatée dans la province, à la région étudiée, il devrait y avoir 5,541 femmes, soit 426 femmes de plus que ce que nous constatons effectivement.

En poussant un peu plus loin notre observation, nous comparons les proportions pour trois catégories d'âges où, par hypothèse, nous croyons que l'exode des femmes est plus important.

TABLEAU 4

PROPORTION HOMME/FEMME POUR CERTAINES

CATEGORIES D'AGES, POUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK

ET LES SUBDIVISIONS DE RESTIGOUCHE OUEST, 1986.

Groupes d'âges	N.-B.	Add.	Eldon	Grim.	Kedg.	St.Q.Par	St.Q.Vl
15-19 ans	1,06	1,19	1,56	1,67	0,91	1,21	0,76
20-24 ans	1,01	1,13	1,10	1,43	0,92	1,25	1,04
25-34 ans	0,98	1,00	0,95	0,96	1,16	1,14	1,07

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986.

Selon notre hypothèse, l'exode se produirait surtout dans les années qui suivent la fin du cycle scolaire et l'entrée sur le marché du travail. Ceci se confirme au niveau des 15-19 ans puisque la proportion des hommes est plus élevée, que dans la moyenne provinciale, pour toutes les régions non incorporées. Dans les deux municipalités incorporées, la proportion est cependant très inférieure à la proportion provinciale.

Chez les 20-24 ans, la proportion masculine est plus forte que normale dans toutes les sous-régions, si on excepte Kedgwick. Et chez les 25-34 ans, on constate une situation presqu'inversée: la

proportion est proche de la normale sauf surtout à Kedgwick et dans la région de St-Quentin (Vl et Par). Dans ce dernier cas, l'exode serait donc plus marqué chez les femmes des deux municipalités incorporées. En somme, de 15 à 24 ans, l'exode toucherait surtout les femmes des régions non incorporées qui auraient tendance à se rendre dans les municipalités incorporées, et, de 25 à 34 ans, il toucherait les femmes des deux municipalités qui quitteraient la région.

Cette tendance à une sur représentation masculine n'est pas très anormale, cependant, car elle s'observe habituellement dans les régions rurales alors que dans les villes, la proportion des femmes est toujours plus forte.

1.3 Structure des Ages

Selon les chiffres du tableau 5, la population de Restigouche était plus jeune que celle de la province en 1981 et celle de Restigouche-ouest plus jeune que celle de Restigouche. Dès la tranche des 15-24 ans, cependant, les chiffres révèlent un certain exode de la jeunesse dans certains sous-régions puisque les proportions sont plus proches de ce que l'on constate dans la province et dans Restigouche. Pour les 25-54 ans, seules les subdivisions de Grimmer (36,0) et Addington (36,3) comptent une proportion de population proche de celle de Restigouche (36,1) ou du Nouveau-Brunswick (36,8). Dans les quatre autres sous-régions, la proportion se situe autour de 34%, ce qui indique un exode de la population d'âge mûr. Chez les gens de 55 ans et plus la proportion est généralement plus basse dans les sous-régions étudiées par rapport à la province et au comté, si on excepte les deux municipalités incorporées où se trouvent les résidences pour personnes âgées et la région d'Eldon où, selon les témoignages recueillis, la région, surtout la partie est et anglophone, se viderait de sa jeune population et regrouperait surtout des personnes à la retraite.

TABLEAU 5

STRUCTURE DES AGES, POUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK, RESTIGOUCHE ET LES SUBDIVISIONS DE RECENSEMENT DE RESTIGOUCHE OUEST, 1981.

	0-14	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65+
Nouv.Bruns.	24,9	19,6	16,7	11,1	9,0	8,5	10,1
Restig.	25,0	21,4	16,3	10,6	9,2	8,1	9,4
Addington	28,6	24,5	17,7	10,7	7,9	4,6	5,7
Eldon	27,8	20,1	13,5	11,2	9,7	8,1	9,3
Grimmer	32,7	20,4	18,5	11,8	5,7	6,6	4,3
Kedgwick	26,2	22,1	16,0	9,8	8,2	7,4	9,4
St-Quent.Vl	25,7	17,8	16,3	9,6	8,1	9,0	8,6
St-Quent.Par	30,4	22,8	17,3	10,0	6,6	6,9	4,8

Source: Statistique Canada, Recensement de 1981.

En 1986, la proportion des 0-14 ans diminue partout mais elle demeure nettement au-dessus de la proportion provinciale ou du comté dans les régions rurales de Grimmer, St-Quentin et Addington et elle se situe autour de cette proportion dans les municipalités de Kedgwick et St-Quentin. Dès la tranche des 15-24 ans, les proportions constatées dans les diverses sous-régions sont proches de celles réalisées dans la province et le comté. Chez les 25-54 ans, on constate une stabilisation par rapport à 1981 et la proportion est très proche de celle constatée dans le comté et la province, soit autour de 40,2%. Dans Kedgwick, cette proportion baisse à 37,8% mais elle est de 42,9% dans la région environnante de Grimmer de sorte que dans l'ensemble de ces deux sous-régions, la proportion est aussi de 40,3%. Il y aurait donc un ralentissement de l'exode constaté en 1981. Chez les gens de 55 ans et plus, cependant, on constate une proportion plus forte dans les municipalités de Kedgwick et St-Quentin, qui s'explique sans doute par la présence des résidences pour personnes âgées et une proportion moindre et de façon marquée dans toutes les autres sous-régions, si on excepte Eldon où la proportion constatée est proche de celle du comté ou de la province. Dans Addington, Grimmer et St-Quentin Par., il est clair que les personnes plus âgées s'installent dans les municipalités voisines de Campbellton-Atholville-Tide Head, Kedgwick et St-Quentin.

TABLEAU 6

STRUCTURE DES AGES, POUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK, RESTIGOUCHE ET LES SUBDIVISIONS DE RECENSEMENT DE RESTIGOUCHE OUEST, 1986.

	0-14	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65+
Nouv.Bruns.	22,8	17,5	17,2	13,9	9,1	8,4	11,1
Restigouche	22,9	18,0	17,5	13,4	9,5	8,4	10,3
Addington	27,8	18,8	19,9	13,4	8,4	6,1	5,6
Eldon	24,4	17,6	15,6	13,6	10,8	8,0	10,0
Grimmer	30,3	18,3	20,1	15,2	7,6	4,9	3,6
Kedgwick	21,8	20,4	18,2	11,6	8,0	8,4	11,6
St-Quent.Vl	22,8	19,1	18,9	12,2	7,3	8,6	11,1
St-Quent.Par	29,7	18,5	19,8	13,4	7,1	6,4	5,1

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986.

En somme, le comté de Restigouche vieillit à peu près au même rythme que la province, et les sous-régions de Restigouche-ouest, bien que comportant une proportion encore plus forte de 0-14 ans, tendent à se stabiliser de sorte que l'exode y serait moins important que ce que l'on pouvait constater en 1981. Il existe toujours, cependant, et on le constate en vérifiant le mouvement des cohortes; a titre d'exemple, on dénombrait 185 personnes de 15-19 ans dans la paroisse civile de St-Quentin en 1981 mais, cinq ans plus tard, les 20-24 ans ne sont plus que 135, une perte de 50 personnes(-27%); dans Grimmer ce même groupe passe de 120 à 85 (-29,2% et dans Eldon de 150 à 105 (-30%). Dans cette dernière paroisse civile, selon les témoignages recueillis sur le terrain, la partie est et anglophone serait tout particulièrement touchée par le départ de sa jeune population adulte; la partie ouest et francophone aurait une physionomie, au point de vue de structure d'âges, qui ressemblerait beaucoup à ce qui se passe dans Grimmer, la paroisse civile voisine, à l'ouest.

1.4 Langue maternelle

Le recensement de 1986 a changé ses questions portant sur la langue maternelle de sorte qu'il est maintenant possible, pour

une personne, de désigner deux langues maternelles ou plus. Pour permettre la comparaison avec 1981, nous avons additionné et au groupe francophone et au groupe anglophone ceux qui considèrent avoir deux langues maternelles (français et anglais); nous avons aussi ajouté à l'un ou l'autre groupe, selon le cas, ceux qui désignent avoir l'une des langues officielles comme langue maternelle, en plus d'une autre langue, non officielle. Nous avons ainsi aménagé les pourcentages en conséquence.

TABLEAU 7

DISTRIBUTION DE LA POPULATION DE RESTIGOUCHE ET DES SUBDIVISIONS DE RESTIGOUCHE OUEST SELON LA LANGUE MATERNELLE, 1981 ET 1986.

	1981		1986	
	Franç.	Angl.	Franç.	Angl.
Restigouche	60,2	39,2	59,9	40,1
Addington	73,1	26,7	72,0	28,0
Eldon	40,0	60,0	43,7	55,9
Grimmer	95,8	4,2	95,7	4,3
Kedgwick	95,9	3,7	95,3	4,7
St-Quentin-Par	99,0	1,0	97,8	1,9
St-Quentin-Vl	98,7	1,3	98,0	2,0
Restig.-ouest	83,7	16,2	82,8	17,0

Source: Statistique Canada, Recensements de 1981 et 1986.

Comme les chiffres qui précèdent le démontrent, Restigouche-ouest est à l'image de l'ensemble du comté, au point de vue linguistique: légère augmentation du groupe de langue maternelle anglophone (17% en 1986 par rapport à 16,2% en 1981). Ceci se vérifie dans toutes les subdivisions à l'exception d'Eldon, pourtant la plus anglophone de ces subdivisions. Dans ce dernier cas, ceci confirme notre hypothèse à l'effet que le secteur est et anglophone de cette paroisse civile est davantage touché par l'émigration de sa population. Nous constatons que tout ce qui est à l'ouest d'Eldon est très homogène, les francophones constituant au moins 95,8% de la population, et selon les entrevues que nous avons menées, les quelques anglophones qui y vivent parlent tous le français. La paroisse civile d'Addington est presqu'au trois quarts francophone et Eldon est anglophone à 55,9%.

1.5 La famille dans Restigouche ouest

La proportion des personnes célibataires de 15 ans et plus, par rapport à la population totale, a tendance à être moins élevée dans les subdivisions de Restigouche-ouest (à l'exception d'Eldon) que dans le comté; par contre, la proportion des personnes mariées est un peu plus élevée (sauf dans Eldon et St-Quentin Par.) et celle des divorcées est significativement moins élevée, sauf dans Eldon où elle est égale à celle constatée dans le comté. La proportion des personnes veuves est moins élevée que dans le comté bien qu'elle soit plus élevée dans Eldon (confirmant ainsi l'hypothèse d'une population plus âgée), Kedgwick et St-Quentin Vl, dans ces deux derniers endroits à cause de la présence de foyers pour personnes âgées.

TABLEAU 8

ETAT MATRIMONIAL DE LA POPULATION PAR RAPPORT A LA POPULATION TOTALE POUR LES SUBDIVISIONS DE RECENSEMENT DE RESTIGOUCHE OUEST ET POUR RESTIGOUCHE, 1986

	Add.	Eldon	Grimm.	Kedg.	St-Q.Par.	St-Q.Vl	Rest.
Célib.15 ans+	19,5	23,4	19,2	22,6	20,8	20,8	22,7
Marié(e)s	48,3	46,0	47,2	49,6	46,2	50,8	47,5
Veufs(ves)	3,7	4,8	1,8	4,9	2,9	5,1	5,4
Divorcé(e)s	0,8	1,6	0,9	0,9	0,6	0,7	1,6

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986.

Quant à la structure de la famille, la proportion des familles monoparentales est plus faible que dans l'ensemble du comté, sauf pour Eldon où elle est pratiquement la même.

TABLEAU 9

STRUCTURE DE LA FAMILLE POUR LES SUBDIVISIONS DE RECENSEMENT DE RESTIGOUCHE OUEST ET POUR RESTIGOUCHE, 1986.

	Add.	Eldon	Grimm.	Kedg.	St-Q.Par.	St-Q.Vl	Rest.
Epoux-Epouse	89,3	84,6	86,2	88,1	89,7	89,4	84,8
Monoparentale	10,7	15,4	13,8	11,9	10,3	10,6	15,2

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986.

Le nombre d'enfants par famille est un peu plus élevé que dans Restigouche (1,5) sauf dans les deux municipalités où il se situe à 1,4 à St-Quentin et 1,5 dans Kedgwick, et dans Eldon (1,5). Dans les autres sous-régions, il s'établit autour de 1,7/1,8.

1.6 Niveau de scolarisation de la population

Nous comparons deux groupes: ceux qui n'ont pas atteint la neuvième année, ce qu'il est convenu d'appeler les analphabètes fonctionnels, et ceux qui ont fait des études universitaires, qu'ils aient, ou non, obtenu un grade. Or, nous constatons que la proportion d'analphabètes est beaucoup plus élevée dans chacune des sous-régions étudiées, bien que dans la région de St-Quentin, celle-ci se rapproche de ce qui est constaté dans le comté. Par ailleurs, en ce qui concerne les études universitaires, trois sous-régions, soit les deux municipalités et la paroisse civile de St-Quentin, sont pratiquement au même niveau ou dépassent la moyenne du comté. Par rapport à ce qui est observé dans la province, il y a une marge considérable avec chacune des sous-régions étudiées. Un effort important de scolarisation de la population adulte est donc requis et l'importante proportion de la population n'ayant pas atteint la neuvième année est sans doute un obstacle important au développement.

TABLEAU 10

POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITE ATTEINT, POUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK, RESTIGOUCHE ET LES SUBDIVISIONS DE RECENSEMENT DE RESTIGOUCHE OUEST, 1986.

	Pas atteint la neuvième année	Etudes Universitaires
Nouveau-Brunswick	23,9%	15,8%
Restigouche	30,7%	11,4%
Addington	39,9%	5,0%
Eldon	47,3%	3,2%
Grimmer	46,5%	7,6%
Kedgwick	40,9%	12,6%
St-Quentin Par	35,9%	10,9%
St-Quentin Vl	32,2%	11,3%

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986.

Le Conseil scolaire # 1 nous a remis des statistiques sur les retraits et abandons pour les années scolaires 84-85 à 87-88. Le retrait identifie habituellement un élève qui doit quitter en raison d'un déménagement de la famille et d'un transfert à un autre district scolaire. Pendant ces quatre années, on observe entre 26 et 31 retraits par année, ce qui ne représente qu'entre 1,7% et 2,25% de l'effectif étudiant du district. Ceci nous donne un indice sur la mobilité de la population et on peut en conclure que les mouvements de population ne sont pas considérables.

Par ailleurs, l'abandon peut être identifié à la mortalité scolaire et le taux est en recul pendant la période couverte.

TABLEAU 11
ABANDONS SCOLAIRES PAR RAPPORT A L'EFFECTIF ETUDIANT DU DISTRICT # 1

	Effectif	Abandons	%
84-85	1456	50	3,4
85-86	1452	36	2,4
86-87	1425	34	2,3
87-88	1364	27	1,96

Source: Conseil scolaire # 1

Pour l'année en cours, les retraits sont beaucoup plus importants et on en dénombre 58. Ceci serait relié à une situation économique plus difficile due, entre autres, à la longue grève à la scierie Fraser de Kedgwick. Par ailleurs, on identifierait 12 abandons.

Le Ministère de l'Education nous a fourni des données sur les taux de retention des élèves gradués en 12ème année par rapport aux inscriptions en première année, douze ans auparavant.

TABLEAU 12

TAUX DE RETENTION DES GRADUES PAR RAPPORT AUX ELEVES DE PREMIERE ANNEE DU MEME GROUPE

	Elèves de 1ère année		Gradués	%
Sept. 71	160	Juin 83	87	54,38
Sept. 72	168	Juin 84	76	45,24
Sept. 73	153	Juin 85	70	45,75
Sept. 74	127	Juin 86	69	54,33
Sept. 75	144	Juin 87	79	54,86
Sept. 76	156	Juin 88	73	46,79

Source: Ministère de l'Education du Nouveau-Brunswick.

Le taux de retention n'est donc pas très élevé mais on ne peut nécessairement conclure que les absents sont des décrocheurs puisqu'il y a aussi des cas de transferts d'élèves vers d'autres districts. Et comme il s'agit d'une région où l'économie

n'attire pas nécessairement beaucoup les gens de l'extérieur, les départs ne sont pas compensés par les nouveaux arrivants. Il reste que ces chiffres doivent être l'indice d'un nombre appréciable de mortalité scolaire.

Nous avons vérifié auprès du Conseil scolaire # 1 l'orientation des gradués de douzième année et, ces trois dernières années, 36,6% d'entre eux entreprenaient des études universitaires, 29% s'orientaient vers le collège communautaire, 6,3% vers d'autres études et 28,1% vers le marché du travail.

Malheureusement, nous n'avons pas de données pour les étudiants des régions Upsalquitch-Glencoe et Val D'Amour-St-Arthur puisqu'ils sont intégrés à l'ensemble des élèves des districts anglophone et francophone de Campbellton et il devenait impossible d'obtenir de l'information sur les étudiants des régions visées. Cependant, nos interlocuteurs de la région Upsalquitch-Glencoe, dont une commissaire d'école, s'entendent pour estimer que les décrocheurs y sont peu nombreux. Dans la région Val D'Amour-St-Arthur, ils seraient encore relativement nombreux.

1.7 Caractéristiques de la population active

Seul le recensement peut nous donner une indication des taux de participation et de chômage dans des divisions et subdivisions de recensement, à moins de sondages spéciaux dans des régions données. Le relevé mensuel ne permet pas d'établir ces taux à de tels niveaux. Les données du recensement de 1986 sont donc précieuses pour évaluer la population active dans une sous-région donnée. Cependant, les données de 1986 datent déjà de trois ans et il est bien certain que la situation a pu changer depuis. De plus, l'erreur type est d'autant plus importante que la population étudiée est restreinte et les chiffres doivent être utilisés avec précaution. Enfin, le recensement est mené le 1er jour de juin et, en ce qui concerne la population active, c'est une période de l'année où la situation économique des régions étudiées est à son meilleur et un relevé pris trois ou quatre mois plus tôt révèlerait, normalement, une situation plus précaire.

A. Taux d'activité:

Comme l'indiquent les chiffres ci-dessous, le taux d'activité chez les hommes, dans les sub-divisions étudiées était, en 1986, plus élevé, dans l'ensemble, que celui constaté dans Restigouche et la province. Seule la paroisse civile d'Eldon montre un taux d'activité nettement inférieur à celui constaté dans le comté ou la province, ce qui est confirmé par nos observations sur le terrain. Toutes les autres subdivisions ont un taux d'activité supérieur à celui constaté dans le comté et dans trois cas, à celui de la province. Chez les femmes, le taux est

nettement plus bas dans Eldon que celui constaté dans le comté, et à peu près équivalent dans Grimmer. Dans les quatre autres subdivisions, il est supérieur à ce qui est constaté dans le comté et équivalent ou supérieur à ce qui est constaté dans la province. Pour l'ensemble de la population de 15 ans et plus, le taux est supérieur à celui constaté dans le comté partout, sauf dans Eldon, et légèrement inférieur, équivalent ou supérieur à celui de la province.

TABLEAU 13

TAUX D'ACTIVITE POUR LA PROVINCE RESTIGOUCHE ET LES SUBDIVISIONS DE RECENSEMENT DE RESTIGOUCHE OUEST, 1986.

	Hommes	Femmes	Les deux sexes
Nouveau-Br.	71,9	50,0	60,7
Restigouche	68,2	44,6	56,2
Addington	70,4	50,0	60,7
Eldon	62,9	33,7	49,5
Grimmer	73,1	43,9	59,7
Kedgwick	70,1	48,8	59,1
St-Quent.Par	76,9	53,9	66,4
St-Quent,Vl	72,4	55,1	63,6

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986.

B. Taux de chômage:

Le taux de chômage, en juin 1986, était particulièrement élevé dans l'ensemble de la province et du comté se situant respectivement à 16,9% et 23,8%, ce qui s'avère surprenant en début de juin. Il est encore plus élevé dans les six subdivisions que nous étudions, à l'exception de Grimmer où le taux est un peu plus bas que dans l'ensemble du comté pour se situer à 22,1%. Dans la grande région de St-Quentin, cependant, il équivaut à celui du comté. Le taux est dramatiquement plus élevé dans Eldon (57,6%) et dans Addington (38,9%); c'est d'autant plus sérieux dans Eldon que le taux d'activité y est beaucoup plus bas qu'ailleurs.

Chez les hommes, il se compare au taux du comté ou lui est légèrement inférieur dans les grandes régions de St-Quentin et de Kedgwick mais est très élevé dans Eldon (60,7%) et Addington (44,4%).

Quant aux femmes, le taux est significativement plus élevé que celui constaté dans le comté, excepté dans Grimmer où il est légèrement inférieur (17,2%) à celui de la province (17,6%). Dans cette dernière subdivision, cependant, on se rappellera que la proportion homme/femme y est plus élevée que partout ailleurs, le nombre de femmes y étant proportionnellement moins élevé.

TABLEAU 14

TAUX DE CHOMAGE POUR LA PROVINCE, RESTIGOUCHE ET LES SUBDIVISIONS DE RESTIGOUCHE OUEST, 1986.

	Hommes	Femmes	Les deux sexes
Nouveau-Brunswick	16,4	17,6	16,9
Restigouche	24,2	23,1	23,8
Addington	44,4	31,2	38,9
Eldon	60,7	53,3	57,6
Grimmer	24,6	17,2	22,1
Kedgwick	24,1	35,0	27,7
St-Quentin Par	22,2	29,1	24,0
St-Quentin Vl	25,4	25,5	25,1

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986.

C. Taux d'activité et de chômage selon l'âge

L'étude des taux d'activité et de chômage selon l'âge éclaire un peu plus la situation et démontre que la situation des jeunes y est particulièrement difficile. Alors que dans la province, le taux d'activité est pratiquement le même chez les 15-24 ans et les 25 ans et plus, il n'en va pas de même dans Restigouche et dans les subdivisions qui nous intéressent où le taux d'activité est toujours plus bas chez les plus jeunes, sauf à Kedgwick où il est nettement plus élevé et dans le village de St-Quentin où il est légèrement plus élevé.

Quant au chômage, il est plus élevé chez les jeunes (25,8%) dans la province que chez les 25 ans et plus (14,3%) et ce modèle se confirme dans Restigouche et dans les six subdivisions étudiées, à la différence que l'écart est encore plus considérable entre jeunes et moins jeunes. Sauf dans Grimmer et dans le village de St-Quentin, le taux chez les plus jeunes est nettement plus élevé que celui relevé dans Restigouche ou la province.Il est tout particulièrement endémique dans Eldon où il se situe à 72,7% et dans Kedgwick (58,1%) mais est aussi très élevé dans Addington (47,5%) et St-Quentin Par (45,7%). Chez les 25 ans et plus, il est inférieur à celui du comté dans Grimmer, Kedgwick et St-Quentin Par et est tout particulièrement élevé dans Eldon (52,9%) et Addington (36,7%).

TABLEAU 15

TAUX D'ACTIVITE ET DE CHOMAGE, SELON L'AGE, DANS LA PROVINCE, RESTIGOUCHE ET LES SUBDIVISIONS DE RESTIGOUCHE OUEST, 1986.

	Activité		Chômage	
	15-24 ans	25 ans+	15-24 ans	25 ans+
Nouveau-Bruns.	60,5	60,8	25,8	14,3
Restigouche	53,3	57,1	37,5	19,8
Addington	53,0	62,8	47,5	36,7
Eldon	47,8	50,4	72,7	52,9
Grimmer	51,6	61,1	37,5	18,8
Kedgwick	73,8	53,4	58,1	14,3
St-Quent.Par	60,3	68,1	45,7	17,1
St-Quent.Vl	64,6	63,9	23,4	25,6

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986.

D. L'ampleur du problème

Pour mieux préciser la situation, il importe d'aller au-delà des taux et d'indiquer le nombre de personnes qui sont impliquées dans chacune des six subdivisions. Nous reviendrons, éventuellement, sur ces données, lorsque nous aborderons, dans la deuxième partie, la description de ce que nous identifions comme les cinq communautés distinctes que compte Restigouche ouest.

Dans l'ensemble de la région, en 1986, on comptait 1520 personnes en chômage, pour un taux de 32,8%. Sa population active

comprenait 4640 personnes, soit 60,5% de sa population de 15 ans et plus. Le taux d'activité équivaut à celui de la province mais le taux de chômage est presque deux fois plus élevé. Pour ramener ce dernier taux au niveau de la province, il faudrait créer environ 740 emplois dans l'ensemble de la région. Plus du tiers des chômeurs (36,2%) résident dans Addington et près d'un autre tiers (31,3%) dans la région de St-Quentin. Le reste des personnes en chômage se retrouvent dans Eldon (17,4%) et la région de Kedgwick (15,1%).

TABLEAU 16

POPULATION DE 15 ANS ET PLUS, POPULATION ACTIVE ET PERSONNES EN CHOMAGE POUR LES SUBDIVISIONS DE RESTIGOUCHE OUEST, 1986.

	15 ans et+	Pop. active	Pers. en chômage
Addington	2305	1400	550
Eldon	930	455	265
Grimmer	720	430	95
Kedgwick	795	470	135
St-Quent.Par	1100	725	180
St-Quent.Vl	1815	1160	295
Total	7665	4640 (60,5%)	1520 (32,8%)

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986.

Nous avons aussi obtenu des données de la Commission d'Assurance-chômage et le 27 avril 1989, on comptait au moins 2,221 personnes réclamant des prestations d'assurance-chômage dans Restigouche ouest (1). Ceci représente 701 personnes de plus qu'en 1986; en tenant compte du fait que le recensement a lieu au début de juin, alors que les taux de chômage sont plus bas, et que le relevé date du 27 avril où il est normal d'avoir plus de chômeurs, le nombre plus élevé peut s'expliquer. Il nous manque un certain

(1) Relevé spécial fourni par la Commission de l'assurance-chômage pour les codes postaux E0K 1J0 (St-Quentin), E0K 1G0 (St-Arthur), E0K 1H0 (St-Jean-Bapt.), E0K 1C0 (Kedgwick), E0K 1E0 (Robinsonville) et E0K 1L0 (Val D'Amour).

nombre de prestataires de la région Glencoe-Upsalquitch dont les codes postaux sont reliés à des routes rurales desservies à partir de Campbellton et ne découlant pas du code de Robinsonville. Par ailleurs, il nous manque un bon nombre de prestataires de la région Val D'Amour-St-Arthur puisque dans cette région, à part ceux qui vivent dans les régions immédiates de Val D'Amour et St-Arthur et qui ont leur propre code postal, tous les autres (à McKendrick par exemple) sont desservis par des routes rurales à partir de Campbellton. Nous estimons qu'il nous manque ainsi plusieurs centaines de prestataires et, le 27 avril, il y avait dans Restigouche ouest probablement environ 2,621 prestataires d'assurance-chômage.

Sur la base d'une population active de 4,640 personnes, la même qu'en 1986, le taux de chômage s'établirait alors à environ 56,5%. C'est évidemment très considérable mais le directeur du bureau d'Emploi et Immigration, à St-Quentin, considère ce taux comme très vraisemblable. Au moment du relevé, les industries forestière et de la construction n'avaient pas repris leurs activités, tout comme la plupart des petits moulins. Par effet d'entrainement, le reste de l'activité économique était aussi au ralenti.

Ces prestataires se répartissent ainsi pour chacune des cinq communautés de Restigouche ouest.

TABLEAU 17

PRESTATAIRES D'ASSURANCE-CHOMAGE POUR LES CODES POSTAUX DE SIX SOUS-REGIONS DE RESTIGOUCHE OUEST, 27 AVRIL 1986.

	Hommes	Femmes	Total	Popul. active	Taux de chômage
Kedgwick (Grimmer)	452	235	687	900	76,3
Robinsonville	68	24	92	621 (est)	14,8
St-Arthur	65	38	103	1036 (est)	21,6
Val D'Amour	83	38	121		
St-Jean-Baptiste	67	23	90	198 (est)	45,5
St-Quentin	659	397	1056	1885	56,0
Total	1394	755	2149	4640	46,3

Source: Commission de l'Assurance-chômage, Relevé spécial.

En tenant compte du fait que des prestataires manquent dans les régions de Robinsonville, Val D'Amour et St-Arthur, le taux de chômage y serait, là aussi, de l'ordre de 50% et plus. La situation critique à Kedgwick provient du fait que le règlement de la grève n'était pas encore chose faite et que les grévistes s'étaient inscrits au chômage les semaines du 12 et du 19 mars surtout, comme des nombres importants d'inscriptions le démontrent sur le relevé et comme le confirme le directeur du bureau de St-Quentin, de ce ministère. Ce dernier considère que le taux de chômage, à cette période de l'année, se situe habituellement un peu au-dessus de 50%.

Dans la région de St-Jean-Baptiste, nous en sommes réduits à estimer la population active (puisque le recensement ne fournit pas de données sur cette localité comme telle) et nous en arrivons à un taux de 45,5%. Mais, selon les gens à qui nous avons parlé, cette région compte un grand nombre de personnes qui dépendent de l'aide au revenu pour leur subsistance. Selon les données fournit par le bureau de Kedgwick du Ministère de l'Aide au revenu, il y avait le 5 avril 337 cas actifs et 106 cas permanents, de St-Jean-Baptiste à St-Quentin, touchant près de 1,000 personnes. Comme la population de cette région est d'environ 6,624 personnes, il y aurait donc 15,1% de cette population qui dépend de l'Aide au revenu pour sa subsistance. Nous ne connaissons pas le nombre de cas dans la région de St-Jean-Baptiste mais il est vraisemblable, par hypothèse, d'évaluer qu'il est au moins le double de ce qui est constaté dans l'ensemble de la région. En supposant donc que 36% de la population de la région de St-Jean-Baptiste dépend de l'aide au revenu (selon la perception des gens interrogés, il y en aurait plus), ça touche donc environ 200 personnes. En y ajoutant les 90 prestataires d'assurance-chômage, en supposant une moyenne de deux dépendants par prestataire, on rejoint ainsi un autre groupe de 270 personnes. Si nos hypothèses sont bonnes, environ 85% de la population de cette région dépendrait de l'assurance-chômage ou de l'Aide au revenu pour sa subsistance.

En ce qui concerne la région d'Upsalquitch-Glencoe (Robinsonville), le taux de chômage est beaucoup plus élevé que ce qu'indique le tableau 17, en raison des problèmes de codes postaux dont il a été question. En nous basant sur le recensement de 1986 et sur les témoignages de nos interlocuteurs, le taux de chômage doit se situer autour de 45-50%. Les cas d'Aide au revenu n'y seraient pas très nombreux, selon un travailleur social responsable de cette région, et ça toucherait surtout, mais non exclusivement, des familles monoparentales.

Il est aussi réaliste d'accorder à la région Val D'Amour-St-Arthur un taux de chômage plus élevé que celui révélé par le recensement de juin 1986 et il se situe vraisemblablement autour de 45-50%. Selon le bureau de l'Aide au revenu de Campbellton, il y a dans cette région 141 cas, touchant environ 423 personnes. En combinant les personnes qui dépendent de l'aide au revenu et de l'assurance-chômage, on peut estimer qu'environ 60% de la

population dépend de ces deux sources de revenus, pour leur subsistance, pour une bonne partie de l'année.

Il est donc évident qu'un chômage très élevé affecte toutes les régions de Restigouche ouest et on peut en conclure que la moitié des emplois disponibles sont saisonniers.

E. Population active selon les divisions d'industries

Dans l'ensemble, Restigouche ouest a une plus forte proportion de sa population active dans l'industrie primaire (14,7%) et dans l'industrie manufacturière(21,4%), comparé à l'ensemble du comté (7,7 et 18,8), de la province (8,1 et 14,6) et du Canada (6,8 et 17,2). Ceci s'explique, d'une part par l'importance de l'industrie forestière dans l'ensemble de la région et de l'agriculture dans la région de St-Quentin et, d'autre part, par la présence de plusieurs industries de transformation du bois (scieries, papeteries, meubles) sur le territoire ou non loin. L'industrie de la construction y est aussi plus présente (7,9%) que dans le comté (6,3), la province (6,8) et le pays (6,0). Par ailleurs, le commerce, les finances, assurances etc, les services gouvernementaux et les autres industries de service y touchent proportionnellement moins de gens. Enfin, le secteur du transport, de l'entreposage, et des communications y est aussi important (7,4%) que ce que l'on constate dans le comté (7,5), la province (8,8) et le pays (7,7). On dénombre ici un grand nombre de personnes impliquées dans le transport des produits forestiers et un nombre décroissant mais encore relativement important travaillant pour les compagnies ferroviaires.

TABLEAU 18

IMPORTANCE RELATIVE DES DIVISIONS D'INDUSTRIES POUR RESTIGOUCHE OUEST, RESTIGOUCHE, LA PROVINCE ET LE CANADA, 1986.

	Rest.Ouest	Restig.	Nouv.Bruns.	Canada
Primaires	14,7	7,7	8,1	6,8
Manufacturières	21,4	18,8	14,6	17,2
Construction	7,9	6,3	6,8	6,0
Transport,entrep. communications etc.	7,4	7,5	8,8	7,7
Commerce	13,4	15,4	17,3	17,2
Finances, assur.	1,8	2,7	3,6	5,4

Services gouv.	4,5	6,6	10,1	7,6
Autres indust. de services	30,9	35,0	30,5	32,1

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986.

Si on s'en remet à la distribution des prestataires d'assurance-chômage selon les occupations et qu'on les regroupe selon les trois grandes catégories, 17,5% d'entre eux sont dans le secteur primaire, 14% dans le secondaire et 68,5% dans le tertiaire.

En somme, les secteurs primaire et secondaire sont plus développés dans Restigouche ouest que dans les plus grands ensembles et ce, aux dépens du tertiaire qui est particulièrement développé dans la région urbaine de Campbellton, toute proche de la partie est de Restigouche ouest. Le comté de Restigouche, dans son ensemble, a une structure économique plus proche de ce qui est constaté dans la province ou le pays.

La considération de chacune des subdivisions de Restigouche ouest présente des structures parfois très différentes les unes des autres. Par exemple, les personnes travaillant dans les industries primaires sont proportionnellement plus importantes dans Eldon (17,4%) où la forêt occupe une place importante, et dans la région de St-Quentin (14,8% dans la paroisse et 20% dans le village) où l'agriculture est particulièrement développé, en plus de l'exploitation forestière dont les érablières. De même on constate dans Eldon une surreprésentation du groupe travaillant dans le transport, l'entreposage et les communications et ceci confirme ce que nous avons constaté sur le terrain où on nous a souligné l'importance du travail pour les compagnies ferroviaires et les conséquences funestes, pour cette petite région, des mises à pied effectuées par le Canadien National depuis quelques années.

Il est intéressant de noter aussi que la proportion des personnes impliquées dans l'industrie manufacturière est plus importante dans les régions situées hors les municipalités incorporées et tout particulièrement dans les paroisses civiles de Grimmer et St-Quentin. La proportion des travailleurs de la construction est plus élevée dans Addington et Eldon, ce qui confirme ce que nous avons relevé sur le terrain et s'explique par le fait de la proximité de centres urbains où la construction peut être plus importante. La proportion de gens travaillant dans le commerce est particulièrement élevée dans Addington et là, encore, ça confirme ce que nous avons relevé sur le terrain à savoir que beaucoup de gens, surtout des femmes, travaillent dans les commerces de Atholville-Campbellton, non loin.

Pour les services gouvernementaux, la proportion est particulièrement plus élevée dans Kedgwick et St-Quentin où sont sis ces services, en-dehors de Campbellton. Enfin, pour les

autres industries de services, la proportion est particulièrement élevée dans Addington (proximité de Campbellton) et dans les villages de Kedgwick et St-Quentin.

Dans Eldon, les personnes interrogées ont toutes souligné la difficulté pour les gens de cette région d'obtenir un emploi dans la région de Campbellton en raison du fait qu'ils ne parlent pas le français. Les chiffres tendent à confirmer cette affirmation puisque la proportion est particulièrement faible, dans Eldon, pour le commerce, les services gouvernementaux et les autres industries de services.

TABLEAU 19

REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE SELON LES DIVISIONS D'INDUSTRIES DANS LES SUBDIVISIONS DE RESTIGOUCHE OUEST, 1986.

	Adding.	Eldon	Grimmer	Kedgw.	St-Q.Par	St-Q.V
Primaires	130	75	45	50	105	220
	10,6	17,4	11,0	11,1	14,8	20,0
Manufact.	175	50	155	90	255	185
	14,2	11,6	37,8	20,0	35,9	16,8
Construct.	125	50	30	5	55	70
	10,2	11,6	7,3	1,1	7,7	6,4
Transp.Entrep. communic...	80	100	10	40	25	60
	6,5	23,3	2,4	8,9	3,5	5,5
Commerce	220	40	55	45	80	130
	17,9	9,3	13,4	10,0	11,3	11,8
Finances,assur.	25	-	5	15	-	30
	2,0		1,2	3,3		2,7
Serv. gouv.	25	15	15	55	25	55
	2,0	3,5	3,7	12,2	3,5	5,0
Autres indus. de services	450	100	95	145	170	355
	36,6	23,3	23,2	32,2	23,9	32,3
Total	1230	430	410	450	710	1100

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986.

F. Population active selon les grands groupes de professions

Chez les hommes, le groupe le plus important travaille dans le secteur primaire (580), comme bûcherons, opérateurs de machines, cultivateurs, etc., ou dans la transformation, la fabrication et le montage (590). Un autre groupe important est celui des travailleurs du bâtiment (370). Suivent le personnel d'exploitation des transports (225) et les travailleurs spécialisés dans les services (215).

La moitié des travailleurs du primaire vivent dans la région de St-Quentin et un autre 21,6% dans Addington. Dans la transformation, la fabrication etc., on retrouve 45% des employés dans la région de St-Quentin, 28% dans Addington et 26,3% dans la région de Kedgwick. Quant aux travailleurs du bâtiment, on les retrouve surtout aux deux extrémités du comté dans Addington (35%) et St-Quentin (35%). Le personnel d'exploitation des transports se retrouvent surtout dans Addington (46,7%) et la région de St-Quentin (33,3%). Quant aux hommes spécialisés dans les service, on les retrouve surtout dans Addington (30,2%), la région de St-Quentin (30,2%) et celle de Kedgwick (23,3%).

TABLEAU 20

POPULATION ACTIVE MASCULINE, SELON LES GRANDS GROUPES DE PROFESSIONS, POUR LES SUBDIVISIONS DE RESTIGOUCHE OUEST, 1986.

	Add.	Eld.	Grim.	Kedg.	St-Q.P.	St-Q.V	Total
Directeurs, gérants, adm..	25		20	15	25	50	135
Enseignants...	15			5		10	30
Médecine,santé	30	10	5		10		55
Profess.technol. soc.,relig.art..	15	45				5	65
Empl. de bureau	20	15		10		35	80
Trav.spécial. dans vente	35		5	15	15	45	115
Trav. spécial. dans services	65	35	20	30	15	50	215
Travail. du secteur prim.	125	65	80	25	115	170	580

Trav. dans ind. de transf.	40	10	15	50	95	60	270
Usineurs, fabr.	95	25	55	35	50	60	320
Trav. du bâtim.	130	50	30	30	65	65	370
Person. d'expl. des transports	105	30	10	5	25	50	225
Autres	80	20	30	35	30	50	245
Total	2705	780	305	270	255	445	650

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986.

Chez les femmes, on retrouve 72% d'entre elles dans quatre professions: les services (30,3%), les employées de bureau (24,1%), médecine et santé (10,2%) et le secteur primaire (7,1%). Le plus grand nombre des femmes dans les services vivent dans la région de St-Quentin (41,8%), celle de Kedgwick (23,5%) et dans Addington (23,5%). Le plus fort groupe d'employées de bureau se retrouve dans le village de St-Quentin (34,6%) et dans Addington (30,8%). Dans le domaine de la santé, plus de la moitié (54,5%) demeure dans Addington (et travaillent dans les hôpitaux de Campbellton) et l'autre groupe important vit dans la région de St-Quentin (33,3%) où l'on trouve un hôpital et un foyer pour personnes âgées. Enfin, plus de la moitié des femmes travaillant dans le primaire résident dans la région de St-Quentin (65,2%) et désignent probablement des personnes qui travaillent sur les fermes de cette région. On en retrouve aussi une vingtaine dans Addington et autant dans la région de Kedgwick, oeuvrant sans doute dans la sylviculture.

TABLEAU 21

POPULATION ACTIVE FEMININE, SELON LES GRANDS GROUPES DE PROFESSIONS, DANS LES SUBDIVISIONS DE RESTIGOUCHE OUEST, 1986.

	Add.	Eld.	Grimm.	Kedg.	St-Qu.P.	St-Q.V.	Total
Directeurs, gérants...	25	10	10		15	5	65
Enseignants..	15			10	30	30	85
Médecine,santé	90		5	15	20	35	165
Prof.technol.	25	10	30	20	5	5	95

Empl. de bur.	120	25	40	45	25	135	390
Trav. dans la vente	45	10	25	-	30	30	140
Trav. dans les services	115	55	30	85	80	125	490
Trav. dans le primaire	20	-	15	5	10	65	115
Trav. dans transformat.	-	-	-	-	10	10	20
Usineurs, fabric. montage...	5	-	-	-	10	-	15
Trav. dans le bâtiment	-	-	-	-	5	5	10
Personn. d'expl. des transp.	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	5	5	10	20
Total	460	110	155	185	245	455	1610

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986.

Pour les deux sexes, on constate l'absence complète d'enseignants dans Eldon et Grimmer. On notera aussi que le monde de l'enseignement (73,9%), de la santé (75%), des employés de bureau (83%) et des services (69,5%) est un monde féminin. Les secteurs des professions technologiques (59,4%) et de la vente (54,9%) sont aussi dominés par les femmes, mais à un moindre degré. Toutes les autres professions constituent des fiefs masculins.

Selon le relevé du 27 avril 1989, les prestataires d'assurance-chômage se répartissent ainsi, selon les grands groupes d'occupation:

TABLEAU 22

REPARTITION DES PRESTATAIRES D'ASSURANCE-CHOMAGE SELON LES GRANDS GROUPES D'OCCUPATION 27 AVRIL 1989.

	Hommes	Femmes	Total	%
11. Direct., adm.	6	7	13	0,6
21. Sc.Nat.,tech.,math.	8	1	9	0,4
23. Sc. soc. et connexes	5	10	15	0,7

27. Enseignement	5	38	43	1,9
31. Médecine, santé	10	50	60	2,7
33. Artiste et littér.	3	3	6	0,3
37. Sport et loisirs	27	-	27	1,2
41. Personnel admin.	15	185	200	9,0
51. Vente	7	50	57	2,6
61. Trav. spécial.serv.	67	190	257	11,6
71. Agric.,hortic.	23	14	37	1,7
75. Trav. fores.,bûch.	315	29	344	15,5
77. Mineurs, foreurs	8	0	8	0,4
81. Transformation	154	17	171	7,7
83. Usineurs	35	3	38	1,7
85. Fabric.montage..	81	21	102	4,6
87. Trav. du bâtiment	235	11	246	11,1
91. Expl. des transp.	99	4	103	4,6
93. Manutentionnaires	25	13	38	1,7
95. Autres trav. qual. et cond. de mach.	7	1	8	0,4
99. Travailleurs non classés ailleurs	258	108	366	16,5
Non spéc.invalid.	-	-	73	3,3
Total	1393	755	2221	

Source: Commission de l'assurance-chômage.

Ces chiffres révèlent que, en plus de ceux qui ne sont pas classés, plus des deux tiers des prestataires masculins appartiennent à trois catégories principales:

Travailleurs forestiers	315	22,6%
Travailleurs du bâtiment	235	16,9%
Industries de transformation	154	11,1%

Travailleurs non classés	258	18,5%
Total	962	69,1%

En ajoutant trois autres catégories, on atteint 86,8% des prestataires masculins:

Transport	99	7,1%
Fabrication, montage	81	5,8%
Travail spécialisé dans les services (incluant guides)	67	4,8%
Total	247	17,7%

Chez les femmes, incluant celles qui ne sont pas classées, près des deux tiers des prestataires se retrouvent dans deux catégories:

Travail spécialisé dans les services	190	25,2%
Personnel administratif	185	24,5%
Travailleuses non classées	108	14,3%
Total	483	64,0%

En ajoutant trois autres catégories, on atteint 82,2% des prestataires:

Médecine, santé	50	6,6%
Vente	50	6,6%
Enseignement	38	5,0%

On découvre aussi 29 femmes dans la catégorie des travailleurs forestiers et ce sont sans doute, ppour la plupart, celles qui ont travaillé en sylviculture à l'été 1988.

1.8 Mobilité de la population

Dans l'ensemble de Restigouche ouest, seulement 7,1% de la population ne vivait pas dans la même subdivision de recensement lors du recensement précédent alors que c'est le cas de 14,4% dans la province et de 10,7% dans Restigouche. Cette proportion est un peu plus élevée dans Kedgwick (7,5%), la paroisse civile (8,8%) et le village de St-Quentin (9,4%). Contrairement à ce que l'on entend parfois, on n'assiste donc pas à un mouvement important de retour de gens qui auraient pu résider à l'extérieur de la province pour un certain temps. Dans l'ensemble de Restigouche ouest, cela ne représente que 335 personnes de 5 ans et plus, soit 3,5% de la population.

Il en est de même si on vérifie le pourcentage des personnes non immigrantes nées dans la province; il est de 85,9% dans la province, de 88,2% dans Restigouche, et de 88,3% dans Restigouche ouest. Seuls les villages de Kedgwick (87,9%) et de St-Quentin (86,2%) et Eldon (88%) montrent un pourcentage inférieur à ce qui est constaté dans Restigouche.

TABLEAU 23

POURCENTAGE DES PERSONNES NON IMMIGRANTES NEES AU NOUVEAU-BRUNSWICK, POUR RESTIGOUCHE ET LES SUBDIVISIONS DE RESTIGOUCHE OUEST, 1986.

Addington	89,0
Eldon	88,0
Grimmer	88,4
Kedgwick	87,9
St-Quentin Par.	90,2
St-Quentin Vl	86,2
Restig.ouest	88,3
Restigouche	88,2

1,9 Caractéristiques du revenu

En nous basant sur le revenu moyen par sexe, et en construisant un indice où le revenu moyen provincial équivaut à 100, l'indice a tendance à diminuer d'ouest en est, dans Restigouche ouest, ce qui confirme les hypothèses que nous suggère l'observation sur le

terrain. Chez les hommes, ce mouvement vers le bas à mesure que l'on progresse vers l'est se confirme presque totalement si bien que l'indice est de 88,8 dans le village de St-Quentin, de 82,4 dans celui de Kedgwick, de 78,4 dans Eldon et de 78,5 dans Addington. Ces chiffres sont basés sur les revenus de 1985.

Chez les femmes, il y a quelques anomalies. Le revenu est presque l'équivalent de celui de la province dans le village de St-Quentin (98,8). Pour le comprendre il faut se référer à la répartition des grands groupes de professions où l'on constatait un nombre important de dirigeantes, d'enseignantes et de personnes travaillant dans le domaine de la santé dans le village de St-Quentin, personnes qui touchent des salaires au-dessus de la moyenne payée aux femmes. Cet indice est encore relativement élevé dans la paroisse de St-Quentin, pour les mêmes raisons, mais l'indice tombe à 63,7 dans le village de Kedgwick (aucune femme dans la catégorie dirigeante) alors qu'il est de 70,8 dans Grimmer et de 75,5 dans Eldon. Enfin, dans Addington où on retrouve un nombre important de femmes comme dirigeantes, enseignantes ou dans le domaine de la santé, l'indice atteint 89,9.

TABLEAU 24

REVENU MOYEN SELON LE SEXE AU NOUVEAU-BRUNSWICK, DANS RESTIGOUCHE ET DANS LES SUBDIVISIONS DE RESTIGOUCHE OUEST, 1985.

	HOMMES		FEMMES	
	Revenu moyen	Indice	Revenu moyen	Indice
Addington	14821	78,5	9255	89,9
erreur type	687		519	
Eldon	14978	78,4	7776	75,5
erreur type	1094		703	
Grimmer	15210	80,6	7288	70,8
erreur type	1372		864	
Kedgwick	15568	82,4	6556	63,7
erreur type	1016		616	
St-Quentin Par	16137	85,5	8099	78,7
erreur type	895		645	
St-Quentin Vl	16758	88,8	10164	98,8
erreur type	948		653	
Restigouche	18331	97,1	9953	96,7
erreur type	271		165	

Nouv.Brunswick	18882	100,0	10293	100,0
erreur type	70		40	

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986.

Le revenu de la femme est partout nettement inférieur à celui de l'homme mais il y a tout de même des fluctuations importantes d'une subdivision à l'autre. Ainsi, alors que le revenu de la femme est 54,5% de celui de l'homme dans la province, ce pourcentage est de 54,3% dans Restigouche, et fluctue entre 42,1% dans Kedgwick à 62,4% dans Addington.

TABLEAU 25

REVENU MOYEN DE LA FEMME, EN POURCENTAGE DE CELUI DE L'HOMME, AU NOUVEAU-BRUNSWICK, DANS RESTIGOUCHE ET DANS LES SUBDIVISIONS DE RESTIGOUCHE OUEST, 1985.

Addington	62,4%
Eldon	52,5%
Grimmer	47,9%
Kedgwick	42,1%
St-Quentin Par	50,2%
St-Quentin Vl	60,7%
Restigouche	54,3%
Nouveau-Brunswick	54,5%

Source: Données de base: Statistique Canada, Recensement de 1986.

L'étude de la composition du revenu nous révèle une facette importante de l'économie de cette région. En distinguant entre les revenus d'emploi, les transferts gouvernementaux et les autres revenus, on constate l'importance des transferts gouvernementaux dans l'économie de Restigouche ouest. Dans les six subdivisions de ce comté, la proportion des transferts gouvernementaux y est nettement plus importante que dans le comté et la province et elle est de plus du tiers des revenus dans Eldon et près du tiers dans Kedgwick. Dans la paroisse et le village de St-Quentin et dans Grimmer, la part provenant du revenu d'emploi est proche ou équivalente à celle constatée dans la province et le comté; cependant, comme la proportion des

autres revenus est nettement plus faible, celle qui relève des transferts gouvernementaux demeure élevée, sauf dans le village de St-Quentin où elle tend à se rapprocher de celle constatée dans le comté.

TABLEAU 26

COMPOSITION DU REVENU AU NOUVEAU-BRUNSWICK, DANS RESTIGOUCHE ET DANS LES SUBDIVISIONS DE RESTIGOUCHE OUEST, 1985.

	Revenu d'emploi	Transferts gouvernement.	Autres revenus
Addington	68,4	28,7	2,8
Eldon	59,7	36,4	3,9
Grimmer	70,6	27,9	1,5
Kedgwick	66,7	30,1	3,2
St-Quentin Par	69,4	28,1	2,5
St-Quentin Vl	72,7	23,5	3,8
Restigouche	72,7	20,7	6,6
Nouveau-Brunswick	73,2	18,4	8,4

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986.

Pour mieux saisir ces chiffres, il faut nous référer à la forte saisonnalité de l'activité économique. Or si nous comparons la proportion des gens qui travaillent à plein temps toute l'année par rapport à tous ceux qui travaillent, nous constatons très clairement que l'activité économique y est très saisonnière et qu'il n'est alors pas surprenant que les revenus provenant des transferts gouvernementaux prennent une si grande place, surtout l'assurance chômage.

Or, alors que 49,1% des hommes qui travaillent au Nouveau-Brunswick et 44,2% dans Restigouche, le font à temps plein à longueur d'année, ce pourcentage fluctue entre un bas de 17,7% dans Eldon et un sommet de 37,8% dans Kedgwick, dans la région de Restigouche ouest. Chez les femmes, cette proportion est de 35,1% dans la province et de 35,9% dans Restigouche alors qu'elle fluctue entre 14,8% dans Kedgwick et 36,5% dans Addington.

En somme, entre 65% et 85% des emplois, selon les sous-régions de Restigouche ouest, sont saisonniers ou à temps partiel. Peut-on, dès lors, s'étonner des hauts taux de chômage qui y existent!

TABLEAU 27

PROPORTION, SELON LE SEXE, DES GENS QUI TRAVAILLENT À PLEIN TEMPS TOUTE L'ANNEE, PAR RAPPORT A TOUS CEUX QUI TRAVAILLENT, POUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK, RESTIGOUCHE ET LES SUBDIVISIONS DE RESTIGOUCHE OUEST, 1975.

	Hommes Indice	Femmes Indice
Addington	24,8	36,5
Eldon	17,7	15,4
Grimmer	28,0	32,0
Kedgwick	37,8	14,8
St-Quentin Par	20,9	17,9
St-Quentin Vl	34,1	27,5
Restigouche	44,2	35,9
Nouveau-Brunswick	49,1	35,1

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986.

Il est intéressant, par ailleurs, d'étudier le revenu de la famille et d'observer la répartition des familles selon les tranches de revenus. Alors que 22,4% des familles au Nouveau-Brunswick et 25,8% dans Restigouche gagnent moins de 15,000$, ce pourcentage est de 49% dans Grimmer, 32,3% dans Eldon et 30,2% dans Kedgwick alors que dans l'ensemble de Restigouche ouest il est de 25,6%. Il est inférieur à ce qui est constaté dans la province et le comté dans St-Quentin Par (18,3%) et dans St-Quentin Vl (18,0%) alors qu'il équivaut à celui de la province dans Addington (22,8%).

A l'autre extrème de l'échelle des revenus, 43,8% des familles de la province et 41,7% de celles de Restigouche gagnent 30,000$ et plus alors que ce pourcentage est de 25,8% dans Eldon et Addington, 29,8% dans Grimmer et 30,2% dans Kedgwick. Par ailleurs il est de 38% dans St-Quentin Par. et 42,9% dans St-Quentin Vl alors qu'il est de 32,5% dans l'ensemble de Restigouche ouest.

Le revenu familial moyen est presque l'équivalent de celui du Nouveau-Brunswick (30,527$) dans St-Quentin Vl (30,510$) et un peu plus bas dans St-Quentin Par (28,002$) mais il s'établit sous 25,000$ dans les quatre autres subdivisions et atteint 21,547$ dans Grimmer.

TABLEAU 28

PROPORTION DU REVENU FAMILIAL SELON LA TRANCHE DE REVENU, ET REVENU MOYEN POUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK, RESTIGOUCHE, RESTIGOUCHE OUEST ET LES SUBDIVISIONS DE RESTIGOUCHE OUEST, 1985.

	- de 15000	15000 19999	20000 29999	30000 39999	40000 49999	50000+	Moyen
Addington	22,8	20,4	31,2	15,6	1,8	8,4	24948
erreur type							1110
Eldon	32,3	19,4	21,0	12,9	3,2	9,7	23352
erreur type							1708
Grimmer	49,0	7,0	12,3	14,0	12,3	3,5	21547
erreur type							1849
Kedgwick	30,2	11,3	28,3	15,1	11,3	3,8	24183
erreur type							1541
St-Qu.Par	18,3	15,8	30,3	15,7	17,1	5,2	28002
erreur type							1488
St-Qu.Vl	18,0	16,4	23,4	15,6	12,5	14,8	30510
erreur type							1511
Rest.ouest	25,6	16,4	25,8	15,1	8,7	8,7	-
Restigouche	25,8	11,9	20,6	18,6	11,4	11,7	28722
erreur type							389
Nouv.Bruns.	22,4	12,0	21,9	18,5	11,7	13,6	30527
erreur type							103

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986.

Enfin, Statistique Canada définit une fréquence des unités à faible revenu, calculant le nombre de personnes dans les unités familiales à faible revenu par rapport à la population totale dans les ménages privés. Dans une région rurale comme celle de Restigouche ouest, le seuil de faible revenu des unités familiales est établi comme suit en 1985:

Taille de l'unité familiale	Seuils du faible revenu
1 personne	7,568$
2 personnes	9,891$
3 personnes	13,244$
4 personnes	15,310$
5 personnes	17,803$
6 personnes	19,436$
7 personnes ou plus	21,415$

Or, dans les subdivisions étudiées, cette fréquence s'établit ainsi:

TABLEAU 29

UNITES FAMILIALES A FAIBLE REVENU POUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK, RESTIGOUCHE, RESTIGOUCHE OUEST ET LES SUBDIVISIONS DE RESTIGOUCHE OUEST, 1985.

	Personnes dans les unités familiales à faible revenu	Population totale dans les ménages privés	Fréquence
Addington	665	3175	20,7
Eldon	300	1235	24,1
Grimmer	380	1070	35,7
Kedgwick	240	995	24,3
St-Quent.Par	185	1545	12,0
St-Quent.Vl	485	2340	20,9
Restig.ouest	2255	10360	21,8
Restigouche	8355	38610	21,6
Nouv.Bruns.	133450	690065	19,3

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986.

On constate donc que c'est dans Grimmer que l'on retrouve la plus forte fréquence, suivi de Kedgwick et Eldon. En chiffres absolus, cependant, les gens à faible revenu sont les plus nombreux dans Addington (665) et St-Quentin Vl (485). En prenant pour acquis qu'au moins la moitié des gens d'Eldon à faible revenu vivent dans la région de St-Jean-Baptiste, on aurait dans Grimmer-Kedgwick-St-Jean-Baptiste 770 unités à faible revenu; il y en aurait 670 dans la région de St-Quentin et 815 dans Addington et

l'est d'Eldon. Ces unités se répartissent donc assez également entre l'ouest, le centre et l'est du comté de Restigouche ouest.

1,91 Caractéristiques du logement

Le logement peut aussi être un reflet de la situation socio-économique qui prévaut dans une région.

Au Nouveau-Brunswick, la très forte majorité (74,4%) possède son propre logement. Il n'en va pas autrement dans la région étudiée où la tendance à la propriété est encore plus accentuée. Il n'y a que dans les villages de St-Quentin (75,2%) et de Kedgwick (69,9%) où la propriété du logement est équivalente ou moins importante.

TABLEAU 30

LOGEMENTS PRIVES OCCUPES SELON LE MODE D'OCCUPATION, 1986.

	Total	Possédé	%	Loué	%
Addington	915	845	92,3	70	7,7
Eldon	395	350	88,6	45	11,4
Grimmer	325	300	92,3	25	7,7
Kedgwick	365	255	69,9	110	30,1
St-Quentin Par	425	365	85,9	60	14,1
St-Quentin Vl	705	530	75,2	175	24,8
Restig. ouest	3130	2645	84,5	485	15,5
Restigouche	12585	9765	77,6	2820	22,4
Nouv. Bruns.	230805	171815	74,4	58990	25,6

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986.

Quant à la valeur du logement privé occupé, elle est de 50,004$ dans la province et de 44,136$ dans Restigouche et elle fluctue, dans Restigouche ouest, entre 29,580$ dans Eldon à 46,035$ dans le village de St-Quentin.

TABLEAU 31

VALEUR DU LOGEMENT PRIVE OCCUPE AU NOUVEAU-BRUNSWICK, DANS RESTIGOUCHE ET DANS LES SUBDIVISIONS DE RESTIGOUCHE OUEST, 1986.

Addington	37,544$
Eldon	29,580$
Grimmer	38,099$
Kedgwick	35,299$
St-Quentin Par	41,350$
St-Quentin Vl	46,035$
Restigouche	44,136$
Nouveau-Brunswick	50,004$

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986.

Par ailleurs, la période de construction du logement privé occupé est un indice de la dynamique de la vie dans un milieu. Or, l'on constate que près de la moitié (49,3%) des logements privés ont été construits après 1970 et 14,3% après 1980 alors que dans la province ces pourcentages sont respectivement 41,8% et 9,9%. Sans doute faut-il voir ici un effet de plusieurs facteurs dont le programme de chances égales du gouvernement provincial, les ententes spéciales orientées vers le développement du nord-est et l'implantation de plusieurs industries dans Restigouche ouest ces quinze dernières années.

TABLEAU 32

PERIODE DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT PRIVE OCCUPE POUR LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK, RESTIGOUCHE ET LES SUBDIVISIONS DE RECENSEMENT DE RESTIGOUCHE OUEST, 1986.

	Av.1946	46-60	61-70	71-80	81-86	Total
Addington	160	105	150	365	135	920
%	17,4	11,4	16,3	39,7	14,7	
Eldon	80	75	40	125	65	385
%	20,8	19,5	10,4	32,5	16,9	
Grimmer	60	30	15	150	50	305
%	19,7	9,8	4,9	49,2	16,4	
Kedgwick	100	70	20	145	25	350
%	28,6	20,0	5,7	41,4	7,1	
St-Quent.Par	100	80	15	110	100	410
%	24,4	19,5	3,7	26,8	24,4	
St-Quent.Vl	235	155	80	195	70	740
%	31,8	20,9	10,8	26,4	9,5	
Restig.ouest	735	515	320	1090	445	3110
%	23,6	16,6	10,3	35,0	14,3	
Restigouc.	3620	2370	1670	3660	1325	12645
%	28,6	18,7	13,2	28,9	10,5	
Nouv.Br.	62255	39195	33555	73805	22870	231680
	26,9	16,9	14,5	31,9	9,9	

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986.

Le pourcentage des logements construits après 1970 est tout particulièrement élevé dans Grimmer (65,6%), et Addington (54,4%). Depuis 1980, la proportion est tout particulièrement forte dans St-Quentin Par (24,4%), Eldon (16,9%) et Grimmer (16,4%). Ceci confirme nos propres observations dans ce territoire, depuis une vingtaine d'années, où les maisons plus que modestes qui abondaient au début des années 1970 ont souvent été remplacées par des habitations plus adéquates. Ca confirme aussi ce que les gens perçoivent, ceux-ci nous affirmant qu'il y a eu beaucoup de construction domiciliaire depuis une dizaine d'années. Dans la paroisse civile de St-Quentin, par exemple, c'est le quart des logements qui ont été construits de 1981 à 1986.

Enfin, lors de notre travail sur le terrain, nous avons pu constater que le chauffage au bois était tout particulièrement important et les données du recensement le confirment puisque presqu'un logement sur deux a un combustible principal autre que l'huile, l'électricité et le gas. Or, il y a toutes les raisons de croire que la catégorie "autres" désigne ici le bois. Dans l'ensemble de Restigouche ouest, 47,3% des logements utilisent un autre combustible que le gas, l'électricité et l'huile, par comparaison à 31,1% dans Restigouche et 25,2% dans la province. Ce pourcentage atteint 64,1% dans Addington, 59% dans Grimmer et 57,9% dans Eldon. Ceci est d'autant plus compréhensible que ce sont des régions où une forte proportion de la main d'oeuvre travaille dans la forêt. La proportion équivaut à celle constatée dans la province dans les deux villages de St-Quentin (25%) et Kedgwick (27,1%).

TABLEAU 33

LOGEMENT SELON LE PRINCIPAL COMBUSTIBLE UTILISE POUR LE CHAUFFAGE, 1986.

	Gas	%	Electr.	%	Huile	%	Autres	%	Total
Adding.	-	-	185	20,1	145	15,8	590	64,1	920
Eldon	-	-	100	26,3	60	15,8	220	57,9	380
Grimmer	5	1,6	100	32,8	20	6,6	180	59,0	305
Kedgwick	-	-	200	57,1	55	15,7	95	27,1	350
St-Qu.Par	-	-	180	43,9	30	7,3	200	48,8	410
St-Qu.Vl	-	-	425	57,4	130	17,6	185	25,0	740
Rest.oues	5	0,2	1190	38,3	440	14,2	1470	47,3	3105
Restig.	20	0,2	4830	38,2	3865	30,6	3930	31,1	12645
N.Bruns.	780	0,3	97305	42,0	75270	32,5	58335	25,2	231690

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986.

2.0 LES COMMUNAUTES DE RESTIGOUCHE OUEST

La vaste région de Restigouche ouest regroupe, en fait, cinq sous-régions principales, chacune ayant ses propres caractéristiques et sa vie particulière.

A l'extrémité ouest, le village de St-Quentin et la paroisse civile de St-Quentin, incluant la localité de St-Martin-de-Restigouche, forment une première entité.

La deuxième gravite autour du village de Kedgwick et inclut toute la région de Grimmer.

La troisième a comme centre la paroisse de St-Jean-Baptiste et inclut les localités de Whites Brook, Mann Siding et Menneval. Elle couvre la partie ouest de la paroisse civile d'Eldon, celle qui s'étend à partir du sommet de la côte d'Upsalquitch, celle-ci s'étendant sur plusieurs kilomètres de long et permettant de passer d'une altitude d'une centaine de pieds à une de plus de 1,000 pieds.

La quatrième sous-région comprend la section est d'Eldon, qui se déroule aux pieds de la côte d'Upsalquitch, et la section ouest d'Addington, coincée entre la rivière Restigouche, le milieu urbain de Tide Head-Campbellton et la route 17.

Enfin, la dernière région comprend le reste d'Addington et est constitué d'une route en forme de chapelet qui relie les localités de Val D'Amour, McKendrick, St-Arthur, Val Melanson et Malauze.

Ce sont ces cinq sous-régions que nous allons maintenant décrire.

2.1 ST-QUENTIN

Au départ, la fondation de St-Quentin est l'oeuvre d'un homme, Mgr Louis-Joseph-Arthur Melanson, et s'inscrit dans le contexte du mouvement de colonisation très actif au Québec et qui avait gagné l'Acadie. Devant la forte natalité de la population, il devenait de plus en plus difficile de morceler la terre entre les fils et il fallait s'orienter vers le défrichement de nouvelles terres. Ceci s'imposait d'autant plus que les canadiens-français migraient en masse vers les industries de la Nouvelle-Angleterre.

Jeune curé à Balmoral, en 1907, le père Melanson est responsable de la région des chantiers de bûcherons du comté de Restigouche et doit s'occuper de tous ces travailleurs occupés à la construction de la voie ferrée Campbellton-Saint-Léonard. Par ses discours et ses écrits, il invite à défricher de nouvelles terres et voit le travail en forêt comme un obstacle qui retarde la colonisation. Avec l'ouverture du chemin de fer International en 1910, les cinq premières familles arrivent au site appelé Five

Fingers (du nom de la rivière), bientôt appelé Anderson en 1910 et rebaptisé St-Quentin, en 1919, en mémoire de la bataille de St-Quentin, sur la Somme. Les premiers colons proviennent du Québec, quatre familles venant du Témiscouata et la cinquième de la Matapédia. Dès le début, la localité est divisée en rangs, chacun comportant entre 20 et 37 lots de 100 acres chacun et cette première configuration s'est transmise jusqu'à nos jours. La localité avait une vocation d'abord et avant tout agricole et on vantait la richesse de son sol. Très rapidement, cependant, l'industrie forestière y prit aussi sa place; les chantiers se multiplièrent et les premières scieries virent le jour.

Ce portrait des premiers jours demeurent sensiblement le même aujourd'hui. A l'entrée du village, on affiche la vocation agro-forestière de la localité. Il faudrait ajouter, cependant, que les services y prennent aussi une importance toute particulière.

Selon le recensement de 1986, la population de cette région est de 3,823 habitants, dont 2,264 dans le village et 1,559 dans la paroisse civile de St-Quentin. Entre 1981 et 1986, on assiste à une baisse de 3% de la population dans le village et une augmentation de 7,8% dans la paroisse civile. Cette région représente donc 36,3% de la population de Restigouche ouest. On y compte 2,915 personnes de 15 ans et plus. La paroisse civile de St-Quentin inclut la localité de St-Martin-de-Restigouche qui compte une population stable d'environ 90 familles. On y dénombre quelques fermes. Pour le reste, les gens travaillent à St-Quentin et Kedgwick. Cette localité vit surtout orientée vers St-Quentin dont elle est un des rangs. Ces dernières années, elle a perdu son bureau de poste, son école, et son curé. Selon nos interlocuteurs, les gens y vivent assez bien.

Le taux d'activité est plus élevé dans cette région que dans l'ensemble de la province (60,7%) se situant à 66,4% dans la paroisse civile et à 63,6% dans le village. Ceci est vrai, d'ailleurs, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. On y dénombre un population active de 15 ans et plus de 1,885 personnes. Le taux de chômage, cependant, y est plus élevé que dans l'ensemble de la province (16,9%) se situant à 24% dans la paroisse et à 25,1% dans le village. Mais ce taux de chômage est surtout élevé chez les personnes de 15 à 24 ans dans la paroisse ou il se situe à 45,7% mais il n'est qu'à 17,1% chez les gens de 25 ans et plus. Au moment du recensement, 1,410 personnes travaillaient et 475 étaient en chômage. Selon le relevé des prestataires d'assurance-chômage du 27 avril 1989, 56% de la population active était en chômage. Plus d'un emploi, sur deux, dans cette région, est donc saisonnier.

Or, la plus forte proportion des personnes actives sont employées sous la catégorie "Autres industries de services" où l'on compte 525 personnes, soit 29% de toute la population active. C'est à St-Quentin que l'on retrouve l'hôpital employant 74 personnes, la Résidence Mgr Melanson (45 emplois), les bureaux du conseil

scolaire (14), la Polyvalente Alexandre-Savoie et l'école Mgr Martin (73), la plupart des professionnels, le contingent de la Grc, etc. La plupart de ces emplois sont à plein temps, à longueur d'années et assurent une stabilité à l'économie de St-Quentin. Un certain nombre de ces emplois, cependant, surtout à l'hôpital, sont aussi occupés par des gens de la région de Kedgwick.

Le deuxième groupe important de la population active oeuvre dans les industries manufacturières qui emploient 440 personnes. C'est beaucoup plus, par exemple, qu'à Kedgwick où se trouve le moulin de la Fraser. Selon les interlocuteurs à qui nous avons parlé, la force de St-Quentin réside d'abord dans l'existence de dix moulins à scie ou à bardeau, tous, sauf un, propriété des gens de la place qui réinvestissent dans le milieu. La plus grosse de ces entreprises, dans le bois de sciage, qui regroupe trois compagnies, emploit plus de 150 personnes et une entreprise de bardeaux de cèdre en emploit 86. Les autres moulins emploient un peu plus de 50 employés, à quoi il faut ajouter quelques dizaines d'employés travaillant dans d'autres petites entreprises manufacturières. Environ la moitié des emplois, dans ce secteur, sont à plein temps, à longueur d'année. Le potentiel de création d'emplois dans cette région est lié à cette importante ressource d'entrepreneurship qui dispose d'un certain capital et d'un savoir faire, surtout dans le domaine de la transformation du bois. Malheureusement, cette structure industrielle est menacée par des approvisionnements en matière première qui risquent de faire défaut d'ici quelques années. Les moulins à bardeau seraient touchés d'ici cinq ans et les scieries d'ici dix ans.

Le troisième groupe le plus important de la population active (325) de la région de St-Quentin travaille dans l'industrie primaire, surtout l'industrie forestière et, à un moindre degré, l'agriculture. L'agriculture est encore prospère dans St-Quentin et il est peut être significatif que des citoyens désignent comme le "rang des millionnaires" celui où l'on trouve les fermes les plus prospères, quelques unes comptant parmi les plus importantes de la province. Cependant, la récession du début des années '80 et, plus récemment, le traité de libre échange avec les Etats-Unis a semé de la crainte chez les producteurs laitiers dont certains ont vendu leur quota de lait sur la bourse provinciale et, malheureusement, ces quotas ont été perdus pour la région. Dans un passé récent, six quotas auraient ainsi été vendus. Selon l'agronome local, on dénombre 14 fermes laitières qui comptent, en moyenne, 55 vaches, et plusieurs font aussi du grain. Il y a un total de 19 fermes. L'agriculture s'est traduite l'an dernier par des ventes d'environ trois millions de dollars, un apport non négligeable dans l'économie. Ca représente environ les trois quarts de la masse salariale payée par le Conseil scolaire, le troisième employeur en importance de Restigouche ouest. On anticipe une stabilisation de l'industrie agricole et on ne prévoit pas d'expansion dans l'immédiat. On identifie le manque de ressources financières pour assurer un développement et l'absence de la relève, comme deux problèmes auxquels fait face

l'agriculture. On planifie, actuellement un Centre de mise en marché du grain, un projet d'un demi million de dollars soumis à l'Apéca. Alors que la production du grain est importante et que le prix n'est pas très bon, on mise sur ce Centre pour stabiliser cette production. Nous estimons que l'agriculture crée environ 40 emplois stables dans la région de St-Quentin.

Dans le primaire, il faut aussi tenir compte de la présence de quinze érablières qui, pour la plupart, ont entre 10,000 et 15,000 entailles. Un producteur a plus de 45,000 entailles. Ces érablières emploient une trentaine de personnes entre dix et quinze semaines et écouleraient des produits pour une valeur estimée d'environ un demi million de dollars.

Le reste de la main d'oeuvre dans le primaire est employé dans les opérations forestières où le travailleur bénéficie de vingt à 40 semaines de travail par année. La compagnie Irving et des contracteurs locaux embauchent cette main d'oeuvre.

C'est à St-Quentin que l'on retrouve le seul centre d'achat de Restigouche ouest et il n'est donc pas surprenant que la main d'oeuvre employée dans le commerce constitue la quatrième source d'emplois en importance dans la région de St-Quentin, avec 210 employés. En fait, on y retrouve plus de 60% des emplois dans le commerce, qui existent de St-Jean-Baptiste à St-Quentin. C'est donc un pôle d'attraction commercial important. Ce sont là, pour la plupart, des emplois permanents, à temps plein ou à temps partiel, mais où les revenus sont moins élevés.

Cette région donne aussi du travail à 125 employés de la construction qui opèrent sur des chantiers, le plus souvent sis à l'extérieur de la région. Au moment de notre visite de la région, une quarantaine de travailleurs étaient partis à Marathon, en Ontario. Pour la plupart, ces gens reviendront avec la venue de l'hiver. Cette industrie fournit entre trente et trente-cinq semaines de travail et offre de bons salaires.

Pour compléter le tableau de l'activité économique dans cette région, 85 personnes sont employées dans l'industrie du transport, de l'entreposage et des communications, 80 dans les services gouvernementaux et trente dans les services financiers et d'assurance, la plupart travaillant dans une succursale bancaire et une caisse populaire. La plupart de ces emplois sont à temps plein, à longueur d'année.

Pour ramener le taux de chômage, dans la région de St-Quentin à un taux comparable à celui en vigueur dans la province, il faudrait y créer environ 160 emplois nouveaux. C'est surtout du côté de l'industrie manufacturière et par les gens d'affaires locaux qui les possèdent que cette possibilité existe. Un certain potentiel existe aussi du côté du développement du Parc du Mont Carleton, en autant que les personnes responsables de son développement prévoient une porte d'entrée importante, au parc,

en passant par St-Quentin. Ceci serait d'autant plus intéressant que des emplois seraient créés tout particulièrement en hiver, alors que l'activité économique connaît un ralentissement, et pour des gens qui ont des affinités avec ce travail, par leur expertise en forêt.

L'identification des divers secteurs d'activité économique révèle donc une région jouissant d'une relative prospérité, bien que la moitié de l'activité est saisonnière. Qu'il s'agisse de la fréquence des unités à faible revenu, du revenu moyen, de la composition du revenu, de la valeur des logements privés occupés, on a constaté, dans la première partie, que la région de St-Quentin présentait des statistiques qui sont équivalentes ou voisines à ce qui est constaté dans l'ensemble de la province. C'est certes la région la plus prospère de Restigouche ouest. Mais cette prospérité est menacée, ces dix prochaines années, par l'interruption des approvisionnements en matière première, dans l'industrie forestière.

2.2 KEDGWICK

La région de Kedgwick comprend le village de Kedgwick et la paroisse civile de Grimmer. Cette région doit aussi ses débuts à l'initiative de Mgr Melanson et bien que celui-ci voulait lui donner une orientation agricole, ce devint vite une région dominée par l'industrie forestière et les gens qui allaient s'y établir étaient attirés par les forêts plus que par les terres. D'abord appelé Richards, du nom du propriétaire du premier moulin à bois, cette localité dont la date de fondation remonte à 1915 s'appelle Kedgwick depuis ce temps.

Cette région compte 2,251 habitants dont 1,129 dans le village et 1,122 dans la paroisse civile de Grimmer. On y trouve donc 21,4% de la population de Restigouche ouest. Depuis 1976, le village de Kedgwick a perdu 142 habitants alors que la paroisse civile de Grimmer a augmenté d'un nombre presqu'identique (162). Il y a donc stabilité démographique. Il y a 1,515 habitants de 15 ans et plus dont 900 font partie de la population active, pour un taux d'activité de 59,4%, un taux légèrement inférieur au taux provincial (60,7%). Contrairement à St-Quentin où le taux d'activité est plus élevé que la moyenne provinciale, tant chez les femmes que chez les hommes, ici le taux d'activité chez les hommes est légèrement plus élevé alors que chez les femmes il est nettement moins élevé s'établissant à 43,9% dans Grimmer et 48,8% dans le village, par rapport à 50,0% dans la province. Un secteur des services moins développé et une emphase sur l'industrie forestière où les emplois sont surtout réservés aux hommes expliquent sans doute cette situation.

Le taux de chômage (1986) était de 22,1% dans Grimmer et de 27,7% dans Kedgwick. Lors du relevé des prestataires d'assurance-

chômage, le 27 avril dernier, le taux de chômage dans cette région était exceptionellement élevé, soit 76,3%. Mais la grève chez son employeur principal n'était pas encore règlée et affectait dramatiquement l'économie.

Ici, c'est l'industrie manufacturière qui prend la première place au chapitre de la répartition de la population active par industrie, avec 245 employés, soit 28,5% de la population active. A elle seule, la scierie Fraser en absorbe un peu plus de 150. Une autre petite scierie en a 23, un fabricant d'armoires 16 et un fabriquant de planchers de bois franc 15. La plupart de ces emplois sont à temps plein à l'année longue.

D'importance à peu près égale viennent ensuite les "autres industries de services" avec 240 employés (27,9%) dont une cinquantaine de guides et de gardiens pour les clubs sis le long de la Restigouche, une quinzaine d'employés au Centre forestier traditionnel et au Centre de Plein Air du Vieux Moulin, quelques professionnels et services spécialisés. On compte, par ailleurs, cinquante employés rattachés aux deux écoles de Kedgwick. Pour le reste, selon nos interlocuteurs, ces gens travailleraient dans la région de St-Quentin, entre autre à l'Hôtel-Dieu de St-Quentin. Une partie de ces emplois sont saisonniers, les autres sont à plein temps, à longueur d'année.

Le commerce donne de l'emploi à 100 personnes (11,6%) dans des petites entreprises dont la plus importante compte six employés. Ce sont là des emplois aux revenus modestes, les uns à temps plein, les autres à temps partiel.

Le secteur primaire occupe 95 employés (11%), la plupart dans le travail forestier puisque l'agriculture est pratiquement inexistante dans cette région, les deux ou trois dernières fermes ayant cessé leurs opérations récemment. Presque tous ces gens travaillent pour la Fraser Woodlands ou pour un contracteur en sylviculture. La Fraser Woodlands embauche environ 200 personnes, dans ses opérations forestières, pas toutes de Kedgwick cependant. Ces emplois peuvent durer de 20 à 30 semaines, et même plus dans certains cas. Le contracteur en sylviculture, de qui dépendent toute la plantation d'arbres dans l'ensemble de Restigouche ouest, y emploit, pour une quinzaine de semaines, quarante-cinq personnes, dont près des deux tiers sont des femmes. Ces personnes ne sont pas toutes de la région de Kedgwick, cependant. Il y a aussi des opérations d'éclaircissement de la forêt qui emploient ainsi une vingtaine de personnes.

Le gouvernement provincial a un édifice à Kedgwick et on compte dans les services gouvernementaux 70 personnes (8,1%) dont plusieurs postes permanents, à longueur d'année et bien rémunérés et certains postes saisonniers, surtout au Ministère des ressources naturelles. Pour les autres membres de la population active, on en compte 50 (5,8%) dans le transport, l'entreposage

et les communications, 35 (4,1%) dans la construction et 15 (1,7%) dans les services financiers.

Cette région a fait beaucoup de rattrapage depuis une dizaine d'années, aux dires de nos interlocuteurs, mais elle en a encore à faire. Par exemple, le taux de fréquence des unités à faible revenu est de 24,3% dans le village et de 35,7% (le plus haut taux de Restigouche ouest) dans Grimmer où se trouve 380 de ces unités. Près de la moitié (49%) des familles y ont un revenu moyen inférieur à 15,000$; par contre, 29,8% des familles ont un revenu supérieur à 30,000$. Le revenu moyen pour Grimmer est de 21,547$, soit le plus bas de toutes les sous-régions de Restigouche ouest. La stratification sociale y est donc toute particulière avec une base de la pyramide des revenus très large, une section intermédiaire relativement étroite et un sommet qui s'élargit un peu. Visuellement, à voyager dans cette sous-région, on y découvre des maisons manifestemment très bien dotées alors qu'ailleurs, ce sont des habitations très modestes qu'on y trouve. Autre particularité de Grimmer: près de la moitié des maisons (49,2%) y ont été construites dans la période 1971-80; il n'y en a que 29,5% qui ont été construites avant 1960 (comparativement à 40,2% pour l'ensemble de Restigouche ouest). Il s'agit donc d'un lieu de peuplement relativement récent, à moins qu'on y ait assisté à une période intense de reconstruction dans les années 1970. C'est aussi une région où la presque totalité des gens (92,3%) possèdent leur maison.

Il y a une attention toute particulière à accorder à cette région, tout particulièrement aux rangs Thibault et Double-Nord.

Les interlocuteurs à qui nous avons parlé ne manquent pas de projets, cependant, pour contribuer au développement de leur région. Le plus important envisage la création d'une centrale thermique de 30 mégawatts, utilisant les résidus du bois, dont une partie de la vapeur générée serait vendue à la Fraser (le site prévu est proche de la scierie Fraser) et une autre partie alimenterait un séchoir régional qui pourrait servir l'ensemble de l'industrie du bois de la région. On envisage, éventuellement, d'utiliser cette centrale pour brûler tous les déchets de la région St-Quentin-St-Jean-Baptiste et régler ainsi le problème des dépotoirs à ciel ouvert. Il est possible d'envisager aussi la construction de serres pour la production de légumes, et d'une piscine régionale, projets qui pourraient être alimentés en vapeur. L'électricité serait vendue à Energie Nouveau-Brunswick et on croit pouvoir la produire à un coût de $0,07 le kilowat, ce qui serait concurenciel avec le coût de production à Dalhousie. La centrale produirait 300,000 lbs de vapeur à l'heure et la compagnie Fraser serait disposée à s'engager à en acheter 50,000 lbs. Les résidus seraient fournis, dans une proportion de 40%, par la compagnie Fraser alors que 10% proviendrait des autres moulins de la région et le reste des énormes réserves de résidus empilés dans la forêt. Il y aurait des réserves qui permettraient d'alimenter la centrale jusqu'en 2010 environ. Ce projet, dans son concept initial (avec le séchoir) emploierait entre 100

et 150 personnes à longueur d'année.

Par contre, il y a un très riche potentiel pour le développement d'érablières et il y aurait jusqu'à 80 demandes de permis pour exploiter une érablière et le Ministère des Ressources naturelles a imposé un moratoire sur ces demandes. Ce printemps, la production s'est élevée à 400,000 livres dans l'ensemble de la région mais il n'y a que quelques érablières dans la région de Kedgwick alors que la forêt publique recèle un potentiel qui pourrait soutenir une industrie beaucoup plus importante. On estime qu'une sucrerie de plus de 15,000 entailles peut mobiliser deux ou trois employés pour une période pouvant aller jusqu'à 20 semaines. L'approbation d'une vingtaine de ces projets pourrait donc créer entre 40 et 60 emplois et générer entre 800 et 1200 semaines de travail. Dans un contexte un peu plus vaste, on imagine la région devenir la capitale des érablières.

On suggère aussi qu'il existe un potentiel énorme pour le bleuet et qu'il y aurait de la place pour dix à quinze bleuetières, en prévoyant la mise en place d'une usine d'empaquetage à Kedgwick.

Aux Ressources naturelles, cependant, on nous indique qu'il n'y a plus de bleuets dans la région et que les gens d'ici vont du côté de Bathurst pour en cueillir. On identifie aussi un potentiel dans la cueillette des fougères, et le bois franc dont un inventaire est en cours.

On souligne aussi le potentiel de la rivière Restigouche comme pôle de développement d'une industrie touristique et du loisir non seulement axée sur la pêche au saumon mais sur la vie en plein air, le canotage etc. Une base de plein air est déjà en activité non loin de Kedgwick et un réseau de bases est prévu pour l'ensemble du comté.

La région comptait, au moment du recensement, 235 chômeurs pour un taux de chômage de 26,1%. Si, dans un premier temps, on voulait ramener ce chômage au taux moyen de la province, il faudrait créer environ 85 emplois dans la région. Le tamisage des divers projets et la mise en oeuvre des plus prometteurs d'entre eux devrait permettre d'atteindre et même de dépasser un tel objectif. Il faudra tenir compte, cependant, du besoin tout particulier d'emplois pour les femmes. En avril 1989, cependant, le nombre de chômeurs était beaucoup plus élevé et s'établissait à 687, pour une population active d'environ 900 personnes. Cette région sera particulièrement touchée par une mécanisation plus poussée des opérations forestières. Nous croyons donc qu'il faudra plutôt prévoir créer plus de 200 nouveaux emplois pour assurer une certaine prospérité. La région compte de bons entrepreneurs et jouit d'une conscientisation communautaire assez exceptionnelle qui peut être mobilisée en vue de son développement.

2.3 PAROISSE DE ST-JEAN-BAPTISTE

D'abord appelé St-Olivier, c'était un camp de bûcherons et la Sydney Lumber Co. y opérait un moulin de sciage qui brûle en 1923. En 1926, une première famille provenant de St-Quentin s'installe et établit un magasin pour les bûcherons. Quelques autres familles suivent et en 1928 on y construit une chapelle desservie par le curé Jean-Baptiste Thibeault, de Kedgwick qui devait donner son nom à la paroisse. Le 29 mai 1934, un feu de forêt rase presque tout le village. Aujourd'hui, cette paroisse religieuse qui vient de perdre son curé, englobe aussi les localités de Whites Brook (autrefois Ruisseau Leblanc) et de Menneval. Sa population y est presqu'entièrement francophone.

Traditionnellement, le sort de cette localité est lié à celui de la forêt où ses gens travaillent. Selon nos interlocuteurs, la situation s'y est détériorée à partir de 1959, au moment où le moulin des Miller, situé à une dizaine de kilomètres à l'est de la localité, passa au feu. Il devait être reconstruit à Kedgwick et les travailleurs ont suivi le moulin pour éventuellement s'établir à Kedgwick. Ce moulin était pratiquement l'unique source d'emplois pour la communauté et sa disparition fut un coup très dur pour elle.

Le recensement ne fournit pas de données sur la population de la paroisse de St-Jean-Baptiste mais à partir de l'information reçue de la paroisse religieuse et en nous basant sur le fait que la région de St-Jean-Baptiste est presque totalement francophone et que la région est d'Eldon est presque totalement anglophone, nous estimons la population de la région de St-Jean-Baptiste à environ 550 (le recensement indique 530 personnes de langue maternelle française dans Eldon et 45 qui ont l'anglais et le français comme langues maternelles). Il y aurait donc approximativement 405 personnes de 15 ans et plus. A défaut de données plus précises, nous tentons d'estimer l'activité économique de ces gens à partir de l'information que nous avons recueillie sur le terrain. Selon les estimés des gens à qui nous avons parlé, environ la moitié de cette population est retiré ou dépend des prestations de l'assistance au revenu pour vivre. Quant au reste, on dénombre une quinzaine d'hommes qui travaillent à la scierie Fraser de Kedgwick et près du double travaillent dans des opérations forestières dont 17 ont des débusqueuses. Par ailleurs, un entrepreneur local donne du travail à une trentaine de personnes pour du travail en sylviculture, travail d'une durée d'une douzaine de semaines. Un autre entrepreneur local a une entreprise de camionnage et d'exploitation forestière et emploit environ quinze personnes. Quelques habitants de la localité sont aussi des travailleurs de la construction qui oeuvrent ici et là dans la province et même à l'extérieur. On nous a aussi indiqué qu'un certain nombre d'hommes et de femmes vont dans la région de Montréal pour y travailler, le temps de cueillir les "timbres" nécessaires pour bénéficier des prestations d'assurance-chômage.

Enfin, on compte neuf employés à l'école élémentaire de St-Jean-Baptiste et il y aurait entre quinze et vingt personnes qui travailleraient dans les services à Kedgwick ou St-Quentin. Nous n'avons pas de données sur le taux d'activité pour cette population précise mais le recensement de 1986 révélait, pour la paroisse d'Eldon, un taux d'activité de 62,9% chez les hommes et de 33,7% chez les femmes, ce dernier étant extrèmement bas. Le taux de chômage, par ailleurs, s'établissait à 60,7% chez les hommes et à 53,3% chez les femmes, ce qui est excessivement élevé. Selon le relevé du 27 avril 1989, on comptait 90 prestataires de l'assurance-chômage dans cette région pour un taux de chômage estimé à 45,5%. Selon ce que nous avons établi dans la partie précédente, jusqu'à 85% de la population de cette région dépend de l'assurance-chômage ou de l'aide au revenu, pour sa subsistance.

Certains leaders de la localité, cependant, ne manquent pas de projets; on y décèle un noyau d'entrepreneurs qui, avec du soutien, pourraient réussir à améliorer la condition économique de cette communauté. Déjà, l'un d'eux a établi à St-Jean-Baptiste un petit musée racontant l'histoire de la localité et a des projets d'aménagement touristique. Par ailleurs, la coopérative d'artisanat St-Pierre produit des articles de tissage. On y compte neuf femmes qui ont suivi un cours de tissage de sept mois, en 1987, avec Madame Jeannine Dugas. Elles ont dix métiers à tisser de marque L'Islet. Ces personnes ont tenté de produire en 1988 mais elles ont un problème de mise en marché de leurs produits. Au moment où la saison 1989 commence, ces personnes aimeraient travailler à temps plein à tisser et nous avons calculé qu'elles pourraient se faire un revenu oscillant entre 200$ et 240$ par semaine, si on tient compte de leur productivité et des coûts de production. Avec du soutien pour la mise en marché de leurs produits, ces personnes pouraient gagner ainsi un revenu perçu comme satisfaisant et travailler pendant plusieurs semaines.

On aimerait aussi implanter une base de plein air dans l'un des méandres de la rivière Restigouche mais il faudrait, au préalable, faire l'acquisition du terrain actuellement sous contrôle américain. Après vérification auprès du Ministère des Ressources naturelles, ce projet serait très difficile à réaliser puisque le terrain visé n'est pas sous bail mais est propriété privée et il n'est pas évident que ses propriétaires soient intéressés à vendre.

Par ailleurs, une trentaine d'acres offrirait un bon potentiel pour le bleuet et pourraient créer une dizaine d'emplois pendant cinq ou six semaines, en autant qu'on puisse travailler à préparer le terrain. Aux Ressources naturelles, cependant, on nous indique que les acres convoités ne produisent plus de bleuets et ont repoussé.

Enfin, les gens de cette région réclament surtout la mise en place d'une pépinière afin de soutenir un reboisement en cèdre, pin et bois franc dans les forêts. Dans une perspective où le besoin en sylviculture est énorme et où il n'y aurait pas de pépinière pour les espèces mentionnées, pourtant très importantes pour l'industrie de la région, ce projet représente le meilleur espoir pour cette communauté. Il s'intègre bien dans une stratégie de développement à long terme pour cette région.

2.4 REGION D'UPSALQUITCH-GLENCOE

Cette région a été habitée, originellement, par des immigrants écossais, attirés par la richesse de ses forêts. Elle s'étend au pied de la côte d'Upsalquitch, le long de la rivière du même nom, de la rivière Restigouche et de la route 17 et ses localités principales sont Upsalquitch, Robinsonville, Mann Mountain, Squaw Cap et Dawsonville. Sa population est presqu'entièrement anglophone et nous estimons celle qui vit dans la paroisse civile d'Eldon à environ 710 personnes. Il faut ajouter à cela les localités de Glen Livet, Glencoe et Flatlands, sises dans la paroisse civile d'Addington, puisque toutes ces localités forment un tout plus ou moins homogène, tant par la proximité géographique que par l'histoire et les traits culturels et linguistiques. Ces localités anglophones d'Addington incluent pratiquement tous les anglophones d'Addington identifiés dans le recensement de 1986, soit 800, auxquels nous ajoutons la moitié des 140 personnes qui donnent le français et l'anglais comme langues maternelles. Il faut donc ajouter environ 870 personnes aux 710 déjà identifiées, pour un total de 1,580 pour la région d'Upsalquitch-Glencoe. La population de 15 ans et plus serait de 1,166 personnes. Selon nos contacts avec nos interlocuteurs, la population de cette région souffre d'une profonde aliénation et se sent menacée. La question linguistique y est très importante et tous nos répondants, sans exception, ont spontanément soulevé le problème à l'effet qu'il n'est pas possible pour les anglophones de cette région de se trouver un emploi dans la région de Campbellton, ni dans les services gouvernementaux, ni dans les entreprises privées puisque le bilinguisme y serait requis partout. Certaines localités deviendraient des lieux pour retraités et les jeunes familles émigreraient vers l'Ontario. Il est difficile de vérifier avec précision ces dires; cependant, certains indices tendent à le confirmer. D'abord, la population d'Eldon a diminué lors des deux derniers recensements, passant de 1,342 en 1976 à 1260 en 1986. Et la population anglophone serait passée de 735 à 690, si nous assignons la plupart des personnes qui disent posséder deux langues maternelles officielles, au groupe francophone. Ce dernier groupe serait passé de 560 à 575. En supposant que cette région aurait dû avoir un taux d'augmentation comparable à ce qui s'est constaté dans les régions rurales voisines de Grimmer et Addington, soit une augmentation d'environ 16% depuis 1976, cette région devrait avoir une population d'environ 1,556 personnes alors qu'elle n'en

a que 1,260. Il y aurait donc eu, en fait, une perte de près de 300 personnes depuis 1976 dans l'ensemble d'Eldon, dont la majeure partie, si nos observations sur le terrain sont justes, dans la région est de cette paroisse civile. Dans la partie anglophone d'Addington que nous lui adjoignons, les anglophones seraient passés de 815 en 1981 à environ 870 en 1986, soit une augmentation de 55 personnes.

Le taux d'activité constaté dans Eldon en 1986 était de 49,5%. En l'appliquant à la population de 15 ans et plus de la région élargie d'Eldon, ce taux identifie une population active d'environ 577 personnes. Selon ce que nous avons recueilli sur le terrain, l'activité économique de la région se résumerait ainsi: une petite scierie saisonnière employant tout au plus une dizaine de personnes, deux contracteurs forestiers employant chacun environ 30 personnes, une vingtaine de guides et de gardiens le long de la rivière Restigouche, des employés du Canadien National dont le nombre a beaucoup diminué, depuis quelques années mais qui seraient encore très nombreux (entre 70 et 80) et, enfin, un certain nombre de personnes travaillant dans les services à Campbellton, dont quelques uns dans un entreprise manufacturière. Les gens interrogés sont unanimes à identifier le problème numéro un comme étant le manque évident d'emplois dans la région même. Traditionnellement, bon nombre des employés du Canadien National à Campbellton provenaient de cette région et les mises à pied effectuées ces dernières années l'ont affectée énormément. Un employé a été obligé d'accepter un transfert d'emploi à Edmundston où il voyage à chaque semaine, sa famille demeurant sur place, en raison de la barrière linguistique que constitue pour elle un éventuel déménagement dans cette ville francophone. Un autre a tenté de prendre un emploi à Halifax mais n'a pu s'y maintenir à cause des coûts importants que cela impliquait. Cette personne est devenue guide sur la rivière Restigouche où elle ne peut travailler que quelques semaines par année, avec un revenu très diminué.

A cause de sa proximité de la région urbaine de Campbellton, la population d'Upsalquitch-Glencoe devrait normalement trouver une très large partie de son travail dans la région urbaine. Outre le problème linguistique, le fait que l'économie y stagne depuis plusieurs années et que la population y a diminué considérablement depuis dix ans limite beaucoup les possibilités d'emplois.

Cette région est très pauvre en infrastructure; elle ne possède qu'une petite école élémentaire à Upsalquitch qui risque d'être fermée à son tour, n'a aucune résidence pour personnes âgées, ni garderie ou maternelle. On y trouve quelques petites églises et quelques centres communautaires. Par ailleurs, l'infrastucture commerciale y est aussi très limitée avec quelques dépanneurs et/ou station d'essence, un restaurant et une boutique de cadeaux et quelques autres petites entreprises (scies mécaniques, construction de canots, etc). Cette dernière entreprise, cependant, qui produit actuellement d'une façon plus ou moins

artisanale, offrirait un bon potentiel et pourrait songer à exporter son produit vers les Etats-Unis où plusieurs de ses canots sont déjà livrés.

Bien que nous n'ayons pas de chiffres précis pour les taux d'activité et de chômage de cette région, (pour l'ensemble d'Eldon, le taux de chômage chez les hommes était de 60,7% au moment du recensement de 1986), nous estimons que 200 emplois seraient nécessaires dans cette région pour lui redonner vie, et qu'une attention toute particulière devrait être accordée aux emplois pour les femmes.

Il a été plus difficile d'identifier des projets susceptibles de créer de l'emploi dans cette région. Les entrepreneurs n'y sont pas nombreux. Il reste que les rivières Upsalquitch et Restigouche, la forêt et le mont Squaw Cap demeurent les ressources les plus évidentes à exploiter. Deux interlocuteurs nous ont mentionné un projet de développer la face sud-ouest du mont Squaw Cap afin d'y aménager des pistes de ski de fond ou de motoneige, des sentiers de nature, des étangs de poissons etc. On nous a souligné aussi que la forêt environnante contient un nombre important d'érables et qu'il y aurait place pour plusieurs érablières. Un endroit particulièrement favorable serait la forêt sise entre les rivières Restigouche et Upsalquitch et la route 17.

On nous a indiqué aussi que les rivières Upsalquitch et Restigouche, outre le poisson qu'elles contiennent, se prêtent très bien au canotage et que cette activité aurait augmenté de plus de 100% depuis une dizaine d'années.

Nous avons, enfin, exploré avec un entrepreneur le potentiel qui pourrait exister du côté de l'arbre de Noël et de la couronne de Noël. Celui-ci, contracteur forestier, soutient que la forêt environnante contient beaucoup de sapin et qu'il y aurait un potentiel pour l'un et l'autre. Il s'est montré tout particulièrement intéressé à explorer un peu plus la possibilité de mise en place d'une usine afin de produire des couronnes de Noël. Nous l'avons mis en contact avec une personne de la région de Bathurst, déjà dans l'industrie.

2.5 REGION VAL D'AMOUR-ST-ARTHUR

La région de Val d'Amour-St-Arthur, dans la paroisse civile d'Addington, forme la dernière région qui nous intéresse. Sise au sud-ouest de Campbellton, dans une région montagneuse, cette région presque totalement francophone inclut les localités de Val d'Amour, McKendrick, St-Arthur, Val-Melanson et Malauze s'échelonnant, en forme de cercle, sur les routes 270 et 275. Deux petites localités voisines, celles de Lac des Lys et de Maltais vivent au rythme de cette région, même si elles sont situées dans la paroisse civile de Balmoral.

Les localités sises dans Addington comptent une population approximative de 2,335 personnes, dont 1,679 personnes de 15 ans et plus. Le taux d'activité dans l'ensemble d'Addington est exactement le même que celui qui prévaut dans la province, soit 60,7%; il y aurait donc une population active d'environ 1,019 personnes. Le taux de chômage en 1986, pour l'ensemble d'Addington, était de 38,9% et nous estimons que d'octobre à avril, il atteint probablement entre 45% et 50%.

Si nous retenons les chiffres du recensement de 1986 en leur appliquant la proportion de la population d'Addington qui demeure dans la région à l'étude, la répartition de la population active, par divisions d'industries, s'établissait ainsi:

Autres industries de services	332	36,6
Commerce	162	17,9
Industries manufacturières	129	14,2
Industries primaires	96	10,6
Industries de la construction	92	10,2
Transport, entreposage etc.	59	6,5
Finances, assurances...	18	2,0
Services gouvernementaux	18	2,0
Total	906	100,0

Cette structure correspond à la perception que nous avons dégagé par nos observations sur le terrain. Par exemple, les femmes sont en plus forte proportion sur le marché du travail et sont employées surtout dans les hôpitaux de Campbellton et dans les commerces de la ville. Beaucoup d'hommes aussi travaillent dans le centre urbain. Par ailleurs, une scierie à St-Arthur y emploit environ 155 personnes et 25 autres dans ses opérations forestières. C'est donc là que l'on retrouve les emplois des industries manufacturières et une partie des emplois dans les industries primaires. Le reste des emplois dans le primaire touche des travailleurs forestiers oeuvrant pour la New Brunswick International Paper ou les contracteurs forestiers de la région. Ces derniers peuvent opérer, non seulement dans la région immédiate, mais aussi ailleurs dans la province. On ne dénombre qu'une seule ferme dans la région où le potentiel agricole est limité. On y trouve aussi une petite érablière de 3,000 entailles qui opère sur une base commerciale et non industrielle.

Chaque petite localité a d'ailleurs une certaine spécialisation. Ainsi, les gens de Val d'Amour travaillent surtout à Campbellton,

la plupart dans les divers services; Malauze est une région plus modeste et compte une bonne proportion de gens qui dépendent de l'assistance du revenu; McKendrick est surtout constituée de travailleurs forestiers, d'un certain nombre de travailleurs de la construction et de femmes qui travaillent dans les services de la ville; enfin, dans St-Arthur-Val-Melanson, les gens travaillent surtout à la scierie locale et dans les opérations forestières, un certain nombre oeuvrant dans l'industrie de la construction. De plus en plus de femmes travaillent dans les divers services, à Campbellton.

Les gens interrogés perçoivent la situation dans leur région comme s'étant nettement améliorée et, pour une, selon nos propres observations, l'habitation y est de meilleure qualité. Le taux d'incidence des unités à faible revenu est de 20,7%, soit le plus faible de Restigouche ouest après celui de la paroisse de St-Quentin. Au niveau des tranches de revenu, c'est la sous-région qui compte le plus faible pourcentage (22,8%) de revenus inférieurs à 15,000$ après celles de St-Quentin, village et paroisse; on y dénombre, par ailleurs, un plus fort pourcentage (31,2%) de revenus entre 20,000$ et 29,999$ (la plus forte proportion dans Restigouche ouest). Le revenu moyen, soit 24,948$ est le plus élevé dans Restigouche ouest après les village et paroisse de St-Quentin. Le travail y est très saisonnier, cependant, surtout chez les hommes, puisque seulement 24,8% d'entre eux travaillent à plein temps toute l'année. Chez les femmes, par contre, on y trouve la plus forte proportion (36,5%) de tout Restigouche ouest de femmes qui travaillent à plein temps toute l'année. Pas étonnant, dès lors, que ce soit là où le revenu moyen des femmes se rapproche le plus de celui de l'homme (62,4%). Les revenus d'emplois représentent 68,4% de tous les revenus et les transferts gouvernementaux 28,7%.

Selon nos observations portant sur les vingt dernières années, cette région, jadis décrite comme pauvre, est en progression, surtout en raison des meilleures conditions de travail des bûcherons, du fait que beaucoup de gens travaillent en ville et que de plus en plus de femmes y travaillent et ramènent un deuxième revenu relativement important à la maison.

Nous avons décelé dans cette région un esprit d'initiative intéressant et les projets de développement ne manquent pas. La Coopérative populaire Ltée, incorporée en 1986, compte cent membres, à raison de 100$ le membre et on prévoit augmenter ce nombre à 200 d'ici l'an prochain. Cette coopérative, à but lucratif,nourrit plusieurs projets. Celui de l'érection d'une tour d'observation sur le point le plus élevé (1250 pieds d'altitude) de McKendrick, localité sise sur le "Seven mile ridge" où fut érigée en 1936 une tour à feu de cinquante pieds de haut. La tour envisagée constituerait une réplique de cette ancienne tour. Elle abriterait aussi un centre de production d'artisanat et un casse-croute. Une étude de faisabilité de ce projet a été réalisée à la fin de 1987 et conclut que la tour pourrait couvrir ses frais (grâce à l'addition du casse-croûte)

et que le centre d'artisanat pourrait devenir rentable à sa quatrième année. Le coût d'immobilisation total est de l'ordre de 700,000$ et le coût d'opération annuel est évalué à environ 45,000$.

La coopérative négocie aussi des contrats avec la N.B.I.P., les Ministères de la Main d'Oeuvre et celui du Soutien au revenu, et le syndicat forestier, soit pour la coupe de bois, la formation ou la sylviculture. Avec un peu de support, nous croyons que cette coopérative peut avoir une incidence importante sur le développement de cette région.

En extrapolant à partir des chiffres fournis par le recensement de 1986, et en tenant compte du fait qu'on a détaché d'Addington, pour les adjoindre à la région Upsalquitch-Glencoe, la population anglophone que révèle le recensement, il y aurait dans la région Val d'Amour-St-Arthur une population active de 1,676 personnes environ, dont 400 seraient en chômage, pour un taux de chômage de 23,9%. Cependant, le taux de chômage y est beaucoup plus élevé pendant la saison morte et pour ramener ce taux de chômage à 16,9%, le taux moyen provincial en 1986, il faudrait y créer probablement environ 250 emplois.

En raison de sa proximité de la région urbaine Tide-Head-Campbellton, sans doute que la majeure partie des emplois requis pourront être créés dans ce milieu. Par ailleurs, il importe de s'intéresser au sort des travailleurs forestiers qui seront affectés par la mécanisation de plus en plus poussée des opérations foretières. Ces gens pourraient être recyclés vers la sylviculture (certains le font déjà) et vers les métiers de la construction, malgré qu'il faudra prévoir un important effort de scolarisation et l'orientation de bon nombre d'entre eux vers l'apprentissage de métiers.

Nous ne croyons pas que le projet de tour d'observation aurait un impact significatif sur la situation de l'emploi dans cette région. D'abord, parce que le projet lui-même n'anticipe créer que quatre emplois pour un maximum de cinq mois; ensuite, parce que nous sommes sceptiques quant à la possibilité, pour l'artisanat, de se développer à un point tel qu'il puisse permettre à plusieurs personnes d'en vivre. Et même dans l'hypothèse où il en serait ainsi, la présence de la tour n'est pas essentielle pour permettre l'écoulement du produit. L'étude, d'ailleurs, prévoit des ventes nettes de 14,400$ la cinquième année, et indique bien que les artisans n'y seraient impliqués qu'à temps partiel, surtout pendant les mois de chômage l'hiver, récupérant ainsi un petit revenu d'appoint. L'émergence d'un bon artisan, capable de produire selon une qualité et une quantité satisfaisantes, prend souvent beaucoup de temps.

Il faut aussi souligner la présence, à St-Arthur, d'une petite usine d'extraction des huiles essentielles, à partir du cèdre, et d'une base de plein air. Ce dernier projet serait sis le long d'un lac qui pourrait être ensemencé de truites et autour

duquel on prévoit la construction de quelques chalets. Le Centre communautaire de St-Arthur parraîne le projet et vient d'effectuer l'achat du terrain avec ses fonds, l'aménagement et les constructions requises étant réalisés à l'aide de projets de la Main d'Oeuvre, tout spécialement le programme de la section 38. Une autre base de plein air est prévue à McKendrick, autour d'un lac. Selon la position récente prise par le Ministère du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine, on évaluera d'abord l'impact des bases développées à St-Quentin et Kedgwick avant de procéder à l'implantation d'autres bases, ce qui retardera sans doute le développement des deux bases prévues ici.

3.0 POTENTIEL ET OBSTACLES

L'économie de Restigouche ouest repose fondamentalement sur l'industrie forestière et, à un moindre degré, sur l'industrie agricole et sur le tourisme. Or, ces trois secteurs posent des problèmes particuliers que nous décrirons brièvement. Ces trois secteurs nous amènent aussi à la considération de la caractéristique la plus importante de l'activité économique de cette région, sa saisonnalité.

Par contre, surtout dans le centre du comté, la main d'oeuvre féminine compte sur peu de débouchés et il s'en suit un exode important.

La main d'oeuvre, par ailleurs, a besoin de formation, ce que nous soulignerons.

Il importe aussi de situer l'impact que pourrait avoir la centrale thermique de Belledune sur cette région.

Enfin, le meilleur espoir de cette région réside dans son entrepreneurship et il importe de le stimuler.

3.1 L'INDUSTRIE AGRICOLE

En terme d'emplois, l'agriculture a un impact marginal sur la main d'oeuvre de Restigouche ouest. Avec dix-neuf fermes en activité, fermes laitières surtout et production de grain, on peut évaluer la main d'oeuvre qui en dépend à une quarantaine de personnes. L'impact au niveau des revenus n'est pas négligeable cependant et génère pour environ trois millions de dollars de recettes dans cette région. Cet impact est d'autant plus important qu'il s'effectue presqu'exclusivement dans la région de St-Quentin.

Les terres de cette région offrent un riche potentiel puisqu'on y dénombre un nombre important d'acres de classe 2. Selon le Rapport pédologique préparé sur la région St-Quentin-Kedgwick, par le Ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural du Nouveau-Brunswick en 1982, la presque totalité des terres de

classe 2 sont sises dans la paroisse civile de St-Quentin. Les sols de classe 2 sont les meilleurs dans les maritimes où il n'y a pas de sols de classe 1. La récession du début des années 1980, les hauts taux d'intérêt ont incité plusieurs producteurs à abandonner et à vendre leurs quotas de lait à la bourse provinciale. La valeur importante des fermes rend difficile la relève et, à cause de son isolement relatif et de la période plus courte, libre de gelée (environ 90 jours), la diversification agricole n'y est pas facile. Selon la directrice de la Fédération des agriculteurs francophones du Nouveau-Brunswick, la région est favorable à la production laitière et de viandes,et elle se prête bien à la culture des crucifères. Par ailleurs, l'exportation de foin offrirait un bon potentiel, en autant qu'on y cultive plus de luzerne. En 1988, on a tenté de produire du foin et de profiter de la sécheresse qui sévit dans le centre et l'ouest du continent nord-américain pour l'écouler. L'expérience n'a pas été très heureuse et on n'a réussi qu'à en écouler trois voyages. L'approvisionnement du marché américain et de l'ouest canadien s'est fait à partir de l'Ontario et du Québec et, à cause de l'éloignement, l'accès aurait été plus difficile pour notre produit. Un courtier local, résident de St-Quentin, prétend cependant, qu'il est en mesure d'écouler du foin et de la luzerne sur ces marchés.

La mise en marché de plants de fraises constitue un autre potentiel intéressant.

Par contre, l'horticulture -si on excepte les crucifères- n'est pas très attrayante en raison de l'éloignement des têtes des réseaux de distribution (Moncton, Montréal, Toronto). La courte période sans gel est un autre obstacle, du moins pour la production de légumes plus fragiles au gel.

Enfin, selon la Fédération des Agriculteurs, il importe d'adopter des mesures afin de soutenir la relève agricole et celle-ci préconise un programme semblable à celui qui a été mis en vigueur au Québec.

3.2 L'INDUSTRIE FORESTIERE

Une autre étude, actuellement en cours, définissant la stratégie de développement économique de Restigouche, aborde la situation et le potentiel du secteur secondaire de l'industrie. Qu'il nous suffise de rappeler que la production de bardeaux de cèdres et les scieries représentent un secteur crucial de la vie économique si bien qu'une bonne santé de cette industrie ne pourrait qu'avoir d'excellentes répercussions dans la région. Cependant, l'approvisionnement en matière première risque de faire défaut d'ici quelques années avec les conséquences néfastes qu'on devine. Il importe de planifier la production en fonction de la matière ligneuse disponible et d'accélérer les travaux de sylviculture.

Au niveau de l'exploitation forestière, un problème est de plus en plus présent: celui d'une accentuation de la mécanisation des opérations de cueillette de bois, qui se traduit par une diminution significative de la main d'oeuvre qui y travaille. C'est là une inquiétude importante chez les travailleurs forestiers qui s'opposent à l'entrée massive, dans les forêts, des moissonneuses très sophistiquées. A notre avis, ralentir ou retarder ce mouvement de mécanisation des opérations de cueillette ne constitue pas une alternative réaliste. Les entreprises doivent mécaniser davantage leurs opérations pour demeurer compétitives. Il importe, cependant, d'adopter des mesures afin de faciliter la transition pour les travailleurs touchés par cette modernisation des méthodes.

Le relevé des prestataires d'assurance chômage du 27 avril 1989 indiquait que 344 personnes oeuvrant dans l'exploitation forestière tiraient alors des prestations. Ce relevé a été fait à un moment où les opérations forestières étaient suspendues en raison du dégel printanier. Il doit donc regrouper un fort pourcentage du contingent de travailleurs forestiers. C'est le plus fort groupe de prestataires bien que le nombre absolu est déjà probablement moins élevé que ce qu'il fut quelques années passées. Au recensement de 1986, on dénombrait 630 membres de la population active dans l'industrie primaire, dont environ 60 devaient alors être reliés à l'agriculture. Il est donc probable que la plupart des autres relevaient de l'industrie forestière et que ceux-ci se chiffraient alors à environ 550. En prenant pour acquis qu'un certain nombre de travailleurs forestiers pouvaient ne pas tirer de prestations le 27 avril dernier et que nous n'avons pu les atteindre tous en raison des problèmes reliés à l'utilisation des codes postaux dans la région de Campbellton (par exemple, le relevé ne donne pas les prestataires de la région de McKendrick où il y a une bonne concentration de travailleurs forestiers), nous croyons qu'il est raisonnable de fixer le nombre de travailleurs forestiers autour de 450-500 personnes. Or, nous estimons que les nouvelles méthodes de cueillette élimineront une bonne partie d'entre eux et nous croyons qu'il est réaliste d'affirmer que la perte pourrait être d'environ 200 personnes d'ici cinq ans.

Bien que nous n'ayons pas le profil de ces gens, au point de vue scolarisation, il est raisonnable de penser qu'ils se situent tout au plus dans la moyenne de ce qui est constaté dans la région et, très probablement, selon nos observations, sous cette moyenne. Beaucoup auraient donc une scolarisation qui ne dépasserait guère la huitième année et leur recyclage vers d'autres secteurs d'activité pourra exiger, avant l'apprentissage d'un nouveau métier, une période de récupération scolaire.

Nous avons interrogés vingt travailleurs forestiers, dont la moitié étaient des bûcherons, huit des opérateurs d'équipement et deux des contracteurs forestiers. Les bûcherons disent travailler entre dix et vingt semaines par année, les opérateurs d'équipement entre 25 et 45 semaines et les contracteurs environ 40 semaines. Ces derniers, cependant, se plaignent que le plus

souvent, le bûcheron travaille dix semaines pour gagner son droit aux prestations d'assurance-chômage et qu'à mesure que la saison avance, il devient de plus en plus difficile de recruter des travailleurs. Après dix semaines, il y aurait baisse importante de productivité, des bris plus nombreux d'équipement etc., si bien que le contracteur en vient contraint à préférer laisser aller ces travailleurs.

Les bûcherons travaillent quarante heures, les opérateurs d'équipement 45 heures et les contracteurs jusqu'à 60 heures.

Mais il faut ajouter, pour les bûcherons et les opérateurs, au moins dix autres heures consacrées au transport. Aucun de nos répondants n'utilisent les camps de bûcherons qui auraient été fermés par les compagnies parce que non rentables. Un seul de ces camps subsiste pour accueillir des travailleurs du Québec.

Les opérateurs de machine sont payés de deux façons; ils reçoivent un salaire horaire se situant autour de 11$ l'heure et, si l'équipement utilisé leur appartient, ce qui est le cas de la plupart d'entre eux, ceux-ci sont payés sur une base horaire. Il y a beaucoup de fluctuations dans les revenus bruts déclarés par ces gens qui oscillent entre un minimum de 700$ et un maximum de 2000$ par semaine. Le revenu net, après déduction des dépenses se situe dans une fourchette plus serrée de 300-400. Ces équipements coûtent très cher en financement et entretien et ne rapportent rien lorsqu'ils sont brisés et, un bris important peut se traduire par un arrêt de deux à trois jours. Deux des personnes rencontrées sont redevenues bûcherons, après avoir opéré une machine pendant un certain temps, parce qu'elles jugeaient que c'était plus payant ainsi et plus sécuritaire, financièrement parlant. Comme nous le disait l'un d'eux, sa famille était l'esclave de sa machine de sorte qu'il n'y avait du pain sur la table que lorsque la machine fonctionnait.

Chez les bûcherons, le revenu brut se situe entre 450$ et 750$, sauf un qui mentionne un revenu de 1,300$, et le revenu net, après dépenses, entre 350$ et 450$. En consultant le relevé fourni par l'Assurance-chômage, le revenu moyen hebdomadaire assurable pour les hommes employés en forêt était de 533$, ce qui n'est pas trop loin du revenu brut de la plupart des personnes à qui nous avons parlé.

A partir de ces données, nous estimons que le revenu annuel moyen d'un bûcheron qui travaillerait quinze semaines s'établirait ainsi:

15 semaines de travail à 533$:	7,995$
33 semaines d'assurance-chômage à 320$:	10,560$
Total	18,555$

Sur la base d'un départ volontaire, avec période d'attente de six semaines et prestations à 50% du revenu assuré (selon la nouvelle réglementation), le revenu annuel s'établirait ainsi:

15 semaines de travail à 533$:	7,995$
29 semaines d'assurance-chômage à 267$:	7,743$
Total	15,738$

La nouvelle réglementation de l'assurance-chômage se traduirait donc par un manque à gagner de 2,817$ pour le cas considéré. Il reste à voir si cette perte sera suffisante pour inciter le travailleur à travailler tant et aussi longtemps qu'il y a du travail.

Supposons que ce même bûcheron doive travailler vingt semaines, pour être mis à pied par la suite, son revenu annuel serait alors comme suit:

20 semaines de travail à 533$:	10,660$
29 semaines d'assurance-chômage à 320$:	9,280$
Total	19,940$

En donnant cinq semaines de travail de plus, cet individu gagne 4,202$ dollars de plus que s'il quitte volontairement après 15 semaines. Il augmente donc son revenu annuel d'environ 26,7%. L'augmentation est encore plus considérable dans l'hypothèse où il voudrait quitter son travail après dix semaines.

Les opérateurs mentionnent quatre difficultés principales:

1. la topographie du terrain qui fait qu'ils doivent travailler sur du terrain de plus en plus difficile, à forte pente, moins dense, de sorte que le volume de bois qui peut être traité, base du paiement, est de moins en moins considérable pour une journée de travail;

2. le temps mis à voyager vers les chantiers de coupe et retour, à tous les jours. Ce temps n'est pas payé;

3. les bris d'équipement qui peuvent les priver de revenus importants pendant des périodes plus ou moins longues et qui impliquent des dépenses onéreuses;

4. la température, la cumulation de neige et les tempêtes de neige, bien qu'à ce chapitre, on nous affirme qu'on s'efforce de travailler malgré les éléments naturels.

Les bûcherons soulignent quatre difficultés reliées à leur travail:

1. la longueur des journées de travail, incluant le temps consacré au transport;

2. le caractère extrèmement dur du travail et son effet sur la santé. On s'accorde pour dire qu'on ne peut être bûcheron plus qu'une trentaine d'années et qu'il faut arrêter vers 45-50 ans. On mentionne qu'à la fin de la journée de travail, les équipements (scies, bottes etc.) sont très lourds à porter, d'autant plus qu'il faut marcher parfois longtemps;

3. la température, surtout la chaleur. Mais le mauvais temps empêche rarement de travailler car on ne peut se permettre de ne pas travailler puisqu'alors on n'est pas payé;

4. la topographie du terrain est de plus en plus accidenté de sorte que le nombre de cordes de bois coupées dans la journée, base de la rémunération, est très relié au type de terrain sur lequel on travaille.

On est unanime pour affirmer que le nombre d'emplois en forêt a diminué de façon significative depuis cinq-six ans. On nous a soutenu, par exemple, que la compagnie Fraser n'a pas embauché de nouveaux employés depuis six ans et qu'elle a mis à pied, pendant cette période, une moyenne de 6-7 employés par an. Avec la mise en service des ébrancheuses, chaque débusqueuse n'emploit que deux hommes au lieu de trois, jadis; et l'arrivée des "bûcheuses" remplace six ou sept débusqueuses. Une bûcheuse se traduirait par la perte d'une dizaine d'emplois. On considère, cependant, qu'il continuera à y avoir du travail pour un certain nombre de bûcherons et d'opérateurs de débusqueuses car le gros équipement ne convient pas partout: lieux de coupe trop restreint; endroits peu propices à ces équipements en raison de la topographie très accidentée, terrain qui serait de plus en plus objet de coupe puisque les "bons" terrains ont été coupés d'abord; lots boisés privés où l'on préfère éviter la coupe à blanc et utiliser les méthodes conventionnelles de cueillette; l'utilisation projetée du bois coupé qui fait qu'on veuille, dans certains cas, éviter l'utilisation des "moissonneuses" géantes qui tendent à écraser le grain du bois.

On peut donc concevoir que la baisse de la main d'oeuvre dans l'exploitation forestière continuera à se faire graduellement et qu'il est probable qu'on n'arrivera pas à un arrêt soudain de l'embauche du type de main d'oeuvre traditionnellement utilisée. Il importe néanmoins d'accentuer l'effort de formation afin de recycler des bûcherons en opérateurs de machineries lourdes ou en mécaniciens.

Toutes les personnes interrogées sont unanimes à juger que l'exploitation forestière ne pourra durer encore bien des années

dans Restigouche, en raison de l'état de la forêt, et on estime habituellement qu'il en reste pour 10-15 ans "maximum"!

Quant à savoir si les bûcherons aimeraient se recycler en sylviculture, la réaction n'est pas enthousiaste si on en croit nos répondants. D'abord parce qu'ils perçoivent le travail comme très difficile; et ensuite, parce qu'on doute qu'on puisse y faire autant d'argent qu'aux opérations de coupe. On finit par conclure, cependant, qu'on s'y résoudrait, si on n'en avait pas le choix. Mais ce serait alors perçu comme un moyen de "faire ses timbres" et la retention de l'employé serait très difficile après les semaines réglementaires exigées. En ce sens, la nouvelle réglementation touchant l'assurance-chômage pourrait avoir un impact positif.

Quelques alternatives s'offrent pour compenser les pertes d'emplois chez les travailleurs forestiers. D'une part, ceux qui veulent rester dans l'exploitation forestière devront apprendre à opérer les nouveaux équipements et prendre la formation nécessaire. Il sera nécessaire aussi de développer un certain nombre de mécaniciens pour voir à l'entretien de l'outillage.

L'acériculture représente une autre bonne sources d'emplois et de revenus. Pendant la saison qui vient de se terminer, la région a produit environ 400,000 livres de sirop en vrac, ce qui représente une valeur de 800,000$, à quoi s'ajoute les produits mis en marché directement de sorte que les recettes totales sont proches du million de dollars. Selon la directrice de la Fédération des agriculteurs, toute cette production a trouvé preneur sur le marché, contrairement à ce qui s'est produit au Québec qui accuse d'importants surplus. Selon elle, le marché peut en absorber beaucoup plus et il serait important d'accorder le permis aux producteurs qui ont fait des demandes afin d'augmenter le volume de production dans la région et de pouvoir y faire le conditionnement du produit sur place (ce qui doit se faire au Québec actuellement).

Le directeur du marketing à la "Coopérative des produits de sirop d'érable du Nouveau-Brunswick Inc" nous a confirmé qu'il n'y a pas de problème de marché et souhaite qu'on puisse accorder un permis d'exploitation à tous ceux qui en on fait la demande de sorte que la région puisse conditionner son produit sur place et créer ainsi plus d'emplois et de revenus. La coopérative qui regroupe actuellement 24 producteurs, espère en regrouper plus d'une centaine d'ici quelques années. On estime qu'une érablière de 25,000 entailles soit en mesure de créer 1,5 personnes/année de travail et que la levée du moratoire sur les demandes de permis pour des érablières pourrait se traduire par la création d'environ 100 personnes/années de travail dans la région. L'érable constituerait 30% des peuplements de feuillus dans Restigouche, une situation qui ne se retrouverait nulle part ailleurs dans la province.

Les développeurs d'érablière sont des travailleurs forestiers qui peuvent ainsi se recycler à mesure que la mécanistion des opérations forestières s'accentue et le dynamisme qui anime cette industrie mérite qu'on lui accorde toute l'attention désirée

Par ailleurs, ceux qui devront quitter le travail de coupe dans la forêt peuvent aussi se recycler en sylviculture, celui du nettoyage du terrain et celui de la plantation des arbres. L'effort à faire en sylviculture est important dans cette région et sans doute que les grandes entreprises devront être incitées à accélérer leurs activités dans ce domaine. La sylviculture emploit déjà une centaine de personnes, en moyenne pour une quinzaine de semaines; une accentuation du processus pourrait ajouter une ou deux équipes de plus, soit environ 35 personnes.

Par contre, certains tentent de se recycler vers la construction. Le recensement de 1986 dénombrait 335 travailleurs de la construction dans la région; le relevé des prestataires de l'assurance chômage du 27 avril attribuait 246 prestataires au secteur de la construction. Selon les estimations du bureau de la Main d'Oeuvre de St-Quentin, une cinquantaine de ces travailleurs oeuvrent actuellement sur certains gros chantiers dans la région de Marathon, en Ontario, et plusieurs autres travaillent sur de gros chantiers en marche dans la province, comme celui de la Repap, à Newcastle. Avec la forte poussée des investissements dans la province, à l'heure actuelle, et l'impact des travaux de construction de la centrale thermique à Belledune, on peut s'attendre à ce que la main d'oeuvre de la construction sera en très forte demande dans les années qui viennent. Hélàs, on peut se demander, cependant, si les travailleurs forestiers peuvent rapidement profiter de ce potentiel. En principe, ils n'ont pas la formation nécessaire et, avant de pouvoir accéder à un cours de métier, il leur faudrait passer par des cours de récupération scolaire. Ceci est d'autant plus vrai que les travaux de construction à Belledune requièrent des métiers qui, pour la plupart, ne sont pas monnaie courante dans la région. Car il s'agit là d'une construction métallique où le bois est peu utilisé. Il n'y aurait donc pas un débouché important pour nos charpentiers et menuisiers.

Cependant, l'effet indirect de cette construction...et des autres projets importants en cours dans la région de Bathurst, devrait susciter d'autres travaux, surtout dans la construction domiciliaire, et ceci pourrait avoir un effet presqu'aussi important sur la population de Restigouche ouest, où plusieurs petits contracteurs existent.

D'autres alternatives pour le surplus de la main d'oeuvre dans l'exploitation forestière s'offrent dans le domaine touristico-récréatif, dont nous parlerons plus loin. Il reste à voir, cependant, si ces emplois seront aussi rémunérateurs et auront une durée équivalente.

3.3 TOURISME ET LOISIR

Plusieurs intervenants rencontrés misent beaucoup sur l'implantation d'une zone touristo-récréative dans Restigouche ouest. Celle-ci formerait une sorte de croissant dont l'extrémité ouest serait le développement du Parc du Mont Carleton, dont la courbe serait constituée par la mise en place d'un réseau de six bases de plein air, où la rivière Restigouche joue un rôle de premier plan, et dont l'extrémité est serait bâtie autour du Mont Sugar Loaf.

Dans la région de St-Quentin, on parle beaucoup du parc du Mont Carleton dont on est éloigné que par une demi heure de route, approximativement. Sans remettre en question l'accès au Parc par Plaster Rock, les gens souhaitent, d'une part, qu'il y ait aussi un accès important, bien affiché, du côté de St-Quentin et , d'autre part, que le développement du Parc s'intègre avec ce que St-Quentin peut offrir. A titre d'exemple, on n'accepterait certes pas qu'on développe un parcours de golf au Parc alors qu'il y en a déjà un à St-Quentin qui, avec une assistance adéquate, pourrait se développer à dix-huit trous.

On prévoit aussi la mise en place de six bases de plein air à St-Quentin, Kedgwick, St-Jean-Baptiste, Upsalquitch, McKendrick et St-Arthur. La base de plein air consiste fondamentalement en l'offre de chalets aptes à héberger la clientèle, à partir desquels des guides offriraient leurs services pour des excursions de chasse ou de pêche. Deux de ces bases, St-Quentin et Kedgwick, sont déjà en place ou en voie de l'être et une troisième verra le jour à St-Arthur sous l'égide du Centre communautaire de l'endroit. La base serait située le long d'un lac où la pêche à la truite sera possible. A St-Jean-Baptiste, le site prévu pour la base est dans un méandre de la Restigouche; propriété privée, il semble difficile de convoiter ce terrain. A Upsalquitch, on souhaite "fermer" la rivière du même nom sur une distance de quatre milles pour y ériger un pavillon de chasse et pêche. Enfin, à McKendrick, un groupe local veut ériger une autre base de plein air sur les bords d'un lac. L'ensemble du réseau regrouperait environ 80 chalets et on le perçoit comme un tout qui trouve sa force dans la réalisation de l'ensemble de ses éléments, rendant ainsi plus facile la venue de groupes relativement importants.

Le Ministère du Tourisme, du Loisir et du Patrimoine vient d'annoncer qu'il ne s'engage qu'envers les deux bases de St-Quentin et Kedgwick pour le moment et que c'est à la suite de l'évaluation qui y sera faite qu'une décision sera prise pour l'aménagement des autres bases. Cette décision nous semble sage. Par contre, la firme "Mallette, Major, Martin", dans la stratégie de développement économique pour le comté de Restigouche qu'elle est en train d'élaborer, doit aussi aborder le sujet. Au strict point de vue de création d'emplois à court terme, et comme moyen

d'absorber une partie de la main d'oeuvre qui sera dégagée de l'exploitation forestière, en attendant que l'économie puisse les absorber d'une façon plus permanente, la phase de construction de ces bases de plein air offre des possibilités de création d'emplois intéressantes. Quant au potentiel à moyen et long terme, sans doute que l'étude sus-mentionnée saura l'évaluer. Notre crainte est que de tels projets ne suscitent que des emplois très saisonniers et mal payés.

Dans cette stratégie de développement touristique et de loisir, la rivière Restigouche et ses affluents joue un rôle de premier plan. D'abord reconnus pour leur saumon, ces cours d'eau sont de plus en plus utilisés pour d'autres activités, dont le canotage qui s'est développé considérablement depuis quelques années. Plusieurs observateurs nous ont affirmé que la croissance du canotage est de l'ordre de 100% depuis cinq ans. La rivière créerait plus de 250 emplois et aurait des retombées de près de deux millions de dollars dans l'économie de la région[1].

Pour notre part, nous avons tenté d'évaluer le nombre d'emplois reliés directement à cette rivière et arrivons à des estimations légèrement inférieures en ce qui touche les emplois: employés des clubs privés, guides et gardiens, employés des Ressources naturelles assignés à la rivière représentent environ 170 emplois qui ont une durée de 10 à 15 semaines par années. Ces emplois peuvent représenter des revenus oscillant entre 500,000$ et 1,000,00,00$ à quoi il faut ajouter les achats de biens et services effectués par les visiteurs, ce qui peut facilement doubler le montant mentionné. Sans vouloir préjuger des conclusions de l'étude en cours dans Restigouche, nous considérons qu'il y a là une ressource qu'il est surtout important de protéger, dans un premier temps, et d'insérer dans un plan de développement qui préservera de toute utilisation plus ou moins anarchique. Cependant, un obstacle important à tout développement de la rivière réside dans le fait qu'elle est difficilement accessible puisque, d'une part, la forêt qui la sépare des communautés, est sous la jurisdiction de grandes entreprises; et, d'autre part, la présence de clubs privés limite l'accès à la rivière. Pour que la rivière fasse davantage partie de la stratégie de développement de ces communautés, il importe donc d'en libéraliser l'accès.

Nous avons rencontré sept guides qui travaillent le long de la rivière. Les guides travaillent de 12 à 14 semaines par année mais peuvent travailler jusqu'à 70/80 heures par semaine. En principe, ils doivent travailler six et même sept jours par semaine. La personne gagne habituellement environ 420-450 par semaine à quoi il faut ajouter des pourboires qui oscillent entre 40$ et 100$. Un répondant mentionne un revenu de plus de 660$ par semaine, pourboires inclus.

---

[1] Conseil du bassin hydrographique de la Restigouche, Groupe Quad Ltée, p.2.

Ces gens semblent aimer leur travail et mentionnent que, lorsqu'ils ont à demeurer dans les camps, que l'hébergement et la nourriture y sont très adéquats. Les principales difficultés soulignées vont des longues heures de travail, au fait qu'il faut parfois travailler malgré une température froide et malgré la pluie, et à la difficulté, parfois, de satisfaire le client. Un guide indique qu'il parle peu l'anglais, ce qui lui cause un problème puisque la clientèle est, la plupart du temps, de langue anglaise.

On nous indique aussi que la rivière tend à avoir un niveau trop bas l'été; la coupe à blanc, qui ne respecte pas toujours le maintien d'une zone de 300 pieds non coupée le long de la rivière, contribue à cet assèchement. On se plaint aussi de l'augmentation considérable des activités de canotage sur la rivière; plusieurs ont indiqué qu'il n'est pas rare, aujourd'hui, de compter plus de 300 passages de canots dans une journée alors qu'en 1974, selon l'un d'entre eux, on en comptait à peine une trentaine. Les utilisateurs de ces canots, en plus de déranger les activités de pêche, sont souvent des causes importantes de pollution, laissant derrière eux des détritus, bouteilles etc.

On souhaite ardemment un meilleur contrôle sur la rivière. On mentionne comme autres causes de pollution les arrosages pour fins agricoles et ceux contre la tordeuse d'épinette. Bien que dans ce dernier cas, les avions doivent interrompre l'arrosage à 400 pieds de la rivière, on nous assure que, dans la plupart des cas, on ne s'occupe pas de cette exigence.

On estime, par ailleurs, que la population du saumon augmente significativement depuis environ cinq ans, surtout depuis qu'on a imposé la politique de relâchement des gros géniteurs (hook and release). Et on estime que la clientèle elle-même augmente. Il y aurait même des pêcheurs sportifs qui se contenteraient de voir le saumon, sans le pêcher.

3.4 LA SAISONNALITE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

La caractéristique probablement la plus évidente de cette région est la saisonnalité de son activité. Nous avons estimé, à partir des données du chômage, qu'approximativement un emploi sur deux est saisonnier dans Restigouche ouest, si bien que ce ne sont pas nécessairement les emplois qui manquent, mais les emplois permanents à longueur d'année. Le haut taux de participation qu'on y relève, règle générale, indique qu'un fort pourcentage de la population active demeure membre de celle-ci et réussit à travailler. La plupart des projets envisagés par les gens que nous avons rencontrés prévoient des activités qui sont elles aussi saisonnières. Intimement liée aux ressources qui sont siennes, cette région vit au rythme saisonnier de celle-ci. Bien qu'il faille continuer à privilégier la création d'emplois permanents à l'année longue, il faut néanmoins accepter qu'on ne

peut changer la structure économique rapidement et tirer le meilleur parti possible du potentiel qui existe de créer des emplois saisonniers.

3.5 LE TRAVAIL POUR LA MAIN D'OEUVRE FEMININE

Nous avons constaté que le ratio homme/femme est particulièrement élevé dans Grimmer et Eldon, ce qui suppose un exode des femmes; dans ces mêmes régions, le taux d'activité des femmes y est le plus bas et, dans Eldon, le taux de chômage des femmes est très élevé (53,3%). Dans une région fortement dominée par l'industrie forestière où les emplois sont surtout donnés à des hommes, il n'y a là rien d'étonnant. Ca pose néanmoins un problème dans une société où le taux d'activité féminin a tendance à augmenter constamment.

Dans les régions de St-Quentin et d'Addington, les emplois traditionnellement réservés aux femmes sont plus nombreux; à St-Quentin, la présence d'un hôpital, d'une résidence pour personnes âgées et de nombreux services offrent un nombre important d'emplois, le plus souvent occupés par des femmes. Dans Addington, la proximité de Campbellton, de ses trois hôpitaux et des services du plus grand centre de Restigouche fournissent là aussi une bonne base d'emplois pour les femmes. D'ailleurs, le relevé des prestataires d'assurance-chômage du 27 avril révèle, pour l'ensemble de Restigouche ouest, que la moitié des femmes qui retiraient de l'assurance-chômage étaient soit des employées de bureau ou de services. Si on ajoute les femmes employées dans les groupes "Médecine et santé" "Vente" ou "Enseignement", on rejoint alors 68% des effectifs.

On nous a identifié peu d'alternatives d'emplois, pour les femmes. Une usine de textile dans St-Quentin a bien créé des emplois pour des femmes mais l'expérience ne s'est pas révélée très positive. L'usine, un bâtiment neuf, a opéré pendant une quinzaine de mois et employait, au maximum, une trentaine d'employés. On a tenté aussi de produire à Kedgwick et à St-Jean-Baptiste mais l'essai y fut vite abandonné. Et à St-Quentin, l'usine a finalement fermé ses portes. Comment expliquer l'échec? D'une part, le personnel n'était pas habitué à du travail en usine, avec des objectifs de production précis, une cadence de travail rapide et une supervision rigoureuse. Et ces personnes auraient été assignées à leurs tâches sans qu'on leur donne une formation quelconque. L'usine fut affectée par un fort taux de roulement; d'après le bureau de St-Quentin du Ministère de la Main d'Oeuvre, plus de 300 femmes sont passées par l'usine, soit une moyenne de plus de 10 femmes par poste. La recherche de dix semaines de travail pour obtenir le droit aux prestations d'assurance chômage serait l'une des explications de ce fort roulement, bien qu'on comprend mal, alors, pourquoi bien de ces travailleuses quittaient avant d'avoir complété leurs dix semaines.

Nous avons rencontré sept ex-travailleuses de cette usine. L'une d'entre elles continue de travailler à l'usine du même propriétaire, maintenant établie à Atholville, et se dit très

satisfaite de son travail; elle doit voyager à Atholville et demeurer sur place sur semaine. Une autre ex-employée de St-Quentin travaille à Atholville et doit elle aussi voyager; nous n'avons pu rencontrer cette dernière mais elle serait très satisfaite de son travail. Les six autres ex-travailleuses à qui nous avons parlé gardent un très mauvais souvenir de cette expérience. On se plaint de la rapidité de la cadence imposée, du manque total de compassion de la part de la superviseuse, des conditions de travail très pénibles: usine sans fenêtre, interdiction de parler, changement constant des tâches à accomplir de sorte qu'on ne pouvait atteindre les quotas fixés et être alors payée à la pièce, ce qui serait devenu plus payant. Par dessus tout, le revenu généré était trop faible, en tenant compte des dépenses que beaucoup de ces femmes devaient assumer en raison de leur emploi. Les ouvrières étaient payées à raison de 4$-4,50$ de l'heure, ce qui pouvait donner un salaire hebdomadaire brut se situant entre 160$ et 180$, lorsqu'elles pouvaient travailler 40 heures, ce qui n'était pas toujours garanti. Par exemple, une presseuse avait congé lorsque les couturières ne pouvaient la fournir et elle ne savait jamais combien d'heures elle pouvait travailler. Mais une fois qu'on déduit les diverses dépenses imposées par le travail comme le transport, les repas, les frais de gardienne, le revenu apporté à la maison était peu intéressant. Dans le pire cas porté à notre attention, la personne ne pouvait espérer guère plus que 40-50$ par semaine. Dans les autres cas, on parle d'un revenu net oscillant entre 108$ et 120$ par semaine.

Il est possible que l'employeur ne pouvait payer plus mais nous croyons qu'il s'agit là d'un très mauvais exemple de diversification. Toute autre tentative dans ce domaine devrait être mieux préparée, en s'assurant que les futures travailleuses reçoivent un minimum de formation afin de mieux s'adapter. Par contre, on devrait s'assurer de conditions de travail plus adéquates.

Certains parlent de sylviculture comme alternative pour donner du travail à des femmes et nous avons effectivement rencontré cinq femmes qui ont été employées à planter des arbres en 1988. D'après le relevé du chômage du 27 avril, 29 femmes qui retiraient des prestations avaient travaillé dans le secteur de la forêt et ce chiffre doit représenter le maximum de femmes impliquées dans ce type d'activité, d'après ce que nous avons relevé sur l'effort de sylviculture fait en 1988 dans cette région. Or, toutes les femmes interrogées sont unanimes: c'est un travail très difficile, et peu apprécié par les "patrons, qui se fait en terrain souvent très rude, montagneux ou non nettoyé et qui requiert de parcourir de longues distances pour atteindre les endroits prévus pour la plantation. Elles estiment qu'elles doivent consacrer entre 15 et 20 heures par semaines, non

rémunérées, pour le transport, en plus des quarante heures consacrées au travail lui-même. Nos cinq interlocutrices sont unanimes à dire qu'elles ne l'ont fait que pour avoir les prestations d'assurance chômage et que, dans l'hypothèse où il faudrait travailler plus de semaines pour gagner ces mêmes prestations, qu'elles cesseraient alors d'y travailler parce qu'elles ne pourraient tenir le coup.

La rémunération y est jugée, en principe, assez bonne, pouvant atteindre jusqu'à 500$ par semaine; mais on estime qu'une fois les dépenses soustraites, qu'on ne retire alors qu'environ 175$ et même moins (deux parlent de moins de 100$). Les horaires peuvent aussi être irréguliers puisqu'il faut arrêter le travail lorsque la température est inclémente et travailler plus longtemps lorsqu'il fait beau. Lorsqu'il pleut, on n'est pas payé. Aucune des personnes interrogées n'aime son travail et une répondante parle d'esclavage alors qu'une autre nous a dit "détester ce travail mais qu'elle n'avait pas le choix parce que c'est le seul emploi disponible pour les femmes". On a aussi attiré notre attention sur le fait qu'une compagnie offre de meilleures conditions puisqu'elle tient compte de la nature du sol où planter, un bonus étant accordé lorsque le terrain est trop rugueux! L'une de nos interlocutrices n'a pas terminé ses semaines de travail l'an dernier et une autre se propose de retourner travailler dans un moulin à bardeaux "où il faut faire le travail d'un homme pour avoir un revenu qui en vaut la peine".

Les travaux de plantations viennent de reprendre au moment d'écrire ces lignes -ils ont commencé le 22 mai- et les deux tiers environ des 45 personnes qui y travaillent sont des femmes. On s'attend de travailler 15 semaines et on n'anticipe pas de problème à conserver son personnel. On nous confirme que le travail suppose parfois de longs trajets; ces derniers jours, par exemple, le trajet vers le lieu de travail est d'environ 1 heure 40 minutes. Pour la première fois, cette année, les employés sont recueillis à l'aide de trois camionnettes de sorte qu'ils n'ont pas à assumer leur coût de transport. On nous indique qu'une bonne équipe de planteurs (ils sont 17 par équipe) peut espérer gagner environ 100$ par individu, par jour.

La sylviculture offre donc une alternative pour du travail pour les femmes, bien que ce ne soit pas le travail rêvé puisque la tâche est très difficile. Selon le contracteur à qui nous avons parlé, la demande est très forte pour ces emplois et il y a une liste d'attente de plus de 70 personnes.

Comme autre alternative, on nous a identifié, dans la région de St-Jean-Baptiste, le projet d'artisanat dont il a été question auparavant. Dans une localité où le travail pour les femmes est pratiquement inexistant, et en raison de ce qui a déjà été investi dans ce projet en terme de formation et d'équipement, il importe de tenter d'aider ce groupe à mettre son produit sur le marché. Le succès éventuel de ce projet pourrait servir de stimulant dans cette communauté qui en a bien besoin.

Dans la région de Restigouche ouest, on parle aussi passablement du tourisme et des loisirs comme une source d'emplois. Nous y revenons dans le prochain paragraphe, mais c'est une industrie qui, si elle réussit à créer des emplois, peut offrir des emplois intéressants à la main d'oeuvre féminine.

Tout effort sérieux de création d'emplois pour les femmes devrait viser à attirer dans la région, idéalement à Kedgwick en raison du fait que les emplois pour femmes sont plus rares dans cette région, une usine qui privilégie la main d'oeuvre féminine, comme une usine de textile utilisant les derniers équipements, ou une usine d'assemblage, en autant que les salaires soient plus élevés que ce que paie le salaire minimum et que les conditions de travail soient adéquates.

3.6 RETOMBEES DE LA CENTRALE THERMIQUE DE BELLEDUNE

La construction de la centrale thermique de Belledune n'aura sans doute qu'un impact modeste sur la région de Restigouche ouest. D'abord, en raison de la distance puisqu'il y a jusqu'à deux heures de route entre les régions ouest de Restigouche ouest et la site de construction; ensuite, et surtout, parce que les métiers dont on aura besoin sur le chantier sont reliés surtout à la construction de structures métalliques alors que les métiers traditionnellement disponibles dans le milieu sont plutôt reliés au travail du bois; enfin, parce que les besoins en main d'oeuvre ne seront que d'un peu plus de 700 personnes, au plus fort de la construction, soit en l'an 4 du projet et que ce ne serait qu'un faible pourcentage de cette main d'oeuvre qui pourra venir de Restigouche ouest.

Il serait important d'identifier rapidement les corps de métiers qui seront requis aux diverses étapes de la construction et d'évaluer en quoi notre région cible, mais aussi l'ensemble du nord-est de la province, peut fournir les effectifs requis. Indirectement, cependant, ce projet majeur et d'autres qui sont en cours ou sur le point de l'être dans la province vont probablement provoquer aussi de la construction domiciliaire, où bon nombre de nos travailleurs de la construction - et ceux qui le deviendront- pourront trouver du travail.

Selon un scénario envisagé par un agent du Ministère du Travail du Nouveau-Brunswick, la construction de la centrale thermique de Belledune risque d'arracher à des petites entreprises locales des travailleurs qui seront attirés par les salaires plus alléchants qui y seront payés. Le petit entrepreneur pourrait alors chercher de la main d'oeuvre, entre autres, parmi les travailleurs mis à pied par l'industrie forestière. Dans cette hypothèse, il faudrait prévoir un programme de soutien à ces petites entreprises afin de les aider à former cette nouvelle main d'oeuvre. Par effet indirect, donc, la surchauffe appréhendée dans le domaine de la construction pourrait ouvrir des postes

pour le trop plein de la main d'oeuvre forestière. Il est difficile d'évaluer le nombre d'employés de Restigouche ouest qui pourraient ainsi aller travailler à Belledune. Mais en tenant compte du fait que St-Quentin, le point le plus éloigné, est à deux heures de route de Belledune; en considérant aussi que Restigouche ouest recèle une proportion de la population active occupée dans le secondaire plus importante que la moyenne constatée dans Restigouche ou la province; en tenant compte du fait que les métiers recherchés ne sont pas abondants dans nos régions, nous faisons l'hypothèse que le nombre de personnes de Restigouche ouest qui pourraient éventuellement être embauchées à Belledune pourrait se situer autour d'une trentaine, à la période de pointe de la construction, soit en l'an 4. Selon les chiffres que nous avons pu obtenir, les personnes/années directement reliées à la construction ne seront que de 52 en 1989, 198 en 1990, 343 en 1991 et 735 en 1992.

Indirectement, cependant, la centrale pourrait avoir un impact. D'abord parce qu'elle s'inscrit dans un ensemble de grands projets de construction, en cours ou en voie de démarrer, dans l'ensemble de la province, que ces projets engendrent une économie plus vigoureuse qui stimule les activités comme, par exemple, la construction domiciliaire. On peut en venir vite à épuiser les ressources humaines dans les métiers de la construction de sorte que la demande pourrait être forte, pour les ouvriers de la construction de Restigouche-ouest.

3.8 LES BESOINS EN FORMATION

L'un des obstacles importants au développement de cette région réside dans le fait qu'un fort pourcentage de sa main d'oeuvre n'a pas la formation nécessaire. Selon le recensement de 1986, le pourcentage des personnes de 15 ans et plus qui n'ont pas atteint la neuvième année oscille entre 32,2% dans le village de St-Quentin à 46,5% dans Grimmer et 47,3% dans Eldon. Un effort important de formation s'y impose donc et devrait toucher entre 1,600 et 2,000 personnes, soit un peu plus du tiers de la population active de la région. Cet effort nécessitera, la plupart du temps, un effort en deux temps: récupération scolaire et formation dans un métier. Une attention toute particulière devrait être accordée aux jeunes où l'on constate encore un nombre important de décrocheurs, aux travailleurs forestiers qui seront déplacés par la mécanisation plus poussée des opérations forestières, et aux femmes, surtout au centre de la région, pour qui les occasions d'emplois sont rares.

3.9 L'ENTREPRENEURSHIP LOCAL

Le meilleur espoir de tout effort de développement dans cette région réside dans le fait qu'on y trouve une bonne base d'entrepreneurs locaux à partir desquels on peut construire. Nos observations récentes, nos constatations lorsque nous étions au bureau de Bathurst de l'Expansion Economique régionale et les observations des consultants de Mallette, Major, Martin concordent: proportionnellement parlant, on y trouve plus d'entrepreneurs que dans les milieux urbains de Campbellton-Dalhousie. Ces entrepreneurs sont particulièrement nombreux dans la région de St-Quentin, et cela résulte d'une tradition de plusieurs décennies de développeurs locaux qui fondent des petites entreprises; mais on en trouve aussi un bon nombre dans la région de Kedgwick, qui se caractérise aussi par un fort esprit communautaire. Cet entrepreneurship repose sur quelques individus dans la région de St-Jean-Baptiste et celle d'Upsalquitch-Glencoe, alors que dans la région de Val d'Amour-St-Arthur, il faut miser davantage sur des groupements dont la Coopérative populaire de McKendrick, et quelques individus.

C'est à partir de ces gens qu'un développement peut être envisagé mais il y a une limite à ce qu'ils puissent faire et nous ne croyons pas que le dynamisme interne de la région puisse résorber de façon significative le chômage qui y prévaut, ne serait-ce que pour le ramener à des niveaux proches du taux moyen provincial.

4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Suite à ce qui précède, quelques conclusions s'imposent d'elles-mêmes:

1. La vie économique de Restigouche ouest est très saisonnière, si bien qu'environ la moitié des emplois sont saisonniers. Toute stratégie devrait donc, en principe, viser à briser cette saisonnalité.

2. La forêt, tant par l'exploitation forestière que par les industries de transformation qui utilisent sa ressource, les érablières et les activités récréo-sportives qui peuvent s'y dérouler, domine largement cette vie économique. D'où le besoin, dans une stratégie de développement, de tenter de diversifier davantage la base économique.

3. L'industrie forestière fait face à deux problèmes importants:

a. la diminution des approvisionnements en matière première, ceux-ci étant évalués à environ cinq ans pour des espèces comme le pin et surtout le cèdre; cette situation menace ce qui constitue la base de la vie économique de la région. Cette situation incite à accentuer les efforts en sylviculture tout en augmentant la valeur ajoutée à la matière première utilisée;

b. la mécanisation de plus en plus poussée des opérations forestières qui se traduisent par une perte graduelle d'emplois pour les travailleurs forestiers. D'où la nécessité de voir à recycler ces travailleurs vers d'autres champs d'activités.

4. Les cinq sous-régions de Restigouche ouest sont à des niveaux divers de développement économique, les conditions étant de moins en moins favorables lorsqu'on se déplace d'ouest en est, sauf pour la région Val D'Amour-St-Arthur qui se situe à un niveau semblable à celui de la région de Kedgwick. Dans toutes ces régions, cependant, le chômage atteint, d'octobre à avril, des niveaux se situant autour de 50%. Sans négliger aucune des cinq sous-régions, une attention spéciale devrait être déployée pour développer le centre du comté, soit les régions de Kedgwick, St-Jean-Baptiste et Upsalquitch-Glencoe.

5. La proportion de la population de 15 ans et plus qui est analphabète fonctionnel varie de 32,2% dans le village de St-Quentin à 47,3% dans Eldon. Tout effort de développement doit prévoir la levée de cet obstacle par un important programme de formation en deux temps, récupération scolaire en une première étape et apprentissage d'un métier en une deuxième.

6. Parmi la population active, trois groupes cibles doivent être l'objet d'une attention particulière: les travailleurs forestiers, menacés par la mécanisation des opérations

forestières, les jeunes de 15 à 24 ans et les femmes qui ont plus de difficultés à se trouver un emploi sur le marché du travail.

D'où la nécessité de déployer une approche spéciale pour chacun de ces groupes.

De ces conclusions, nous retenons donc les objectifs suivants:

1. Accorder la priorité à des emplois permanents à longueur d'année, ou à des emplois créés d'octobre à avril, en portant une attention spéciale aux travailleurs forestiers, aux femmes et aux jeunes.

2. Diversifier la base économique de la région en misant sur des activités non reliées à la forêt.

3. Consolider l'industrie forestière en adaptant la production à la disponibilité de la matière première et en investissant davantage en sylviculture.

4. Revitaliser les régions Kedgwick-St-Jean-Baptiste et Upsalquitch-Glencoe puisqu'elles sont celles qui en ont le plus besoin.

5. Prévoir, en un premier temps, un programme de récupération scolaire et, en un deuxième temps, d'apprentissage à des métiers pour la population active non suffisamment scolarisée et sous employée.

Reprenons chacun de ces objectifs pour vérifier la possibilité de leur mise en oeuvre.

4.1 Créer des emplois permanents ou des emplois pour la saison creuse.

Nous avons estimé que sur la base du taux de chômage révélé par le recensement de juin 1986, qu'il faudrait créer environ 750-800 emplois pour amener la région au taux de chômage constaté dans l'ensemble de la province.

Un tel chiffre ne dit pas tout, évidemment; il faudrait plutôt parler en terme de personnes/années et évaluer le nombre actuellement disponible par rapport à ce qui serait nécessaire pour émerger sur une situation équivalente à celle qui prévaut dans la province. Une telle évaluation n'est pas possible. A défaut de mieux, nous nous en tenons à ce chiffre bien qu'en hiver et au début du printemps, le taux de chômage voisine le 50% dans Restigouche ouest et que l'écart avec la moyenne provinciale est encore plus élevé.

Dans une région où environ la moitié des emplois sont saisonniers, la priorité en terme de création d'emplois devrait

être de créer des emplois permanents à longueur d'année. Nous estimons ici que les possibilités sont très limitées. Par exemple, le consultant en voie de compléter la stratégie de développement économique pour Restigouche nous a indiqué que, selon un scénario optimiste, on peut envisager la création d'environ 200 emplois pour **l'ensemble du comté de Restigouche**, pour le proche avenir. Et reste à déterminer s'il s'agit, dans tous les cas, d'emplois permanents et de gains nets.

Le rapport devant être soumis très bientôt nous en dira plus mais ça nous donne un ordre de grandeur de ce que l'on peut espérer dans Restigouche ouest. Et suite à ce que nous avons entendu dans notre tournée, on peut espérer, au maximum, la création nette d'environ 75 emplois permanents, à longueur d'année, dans l'industrie de la transformation. Ce n'est donc que 10% de l'objectif global de 750 emplois.

Il importe d'ajouter une dimension à cette création d'emploi et à préciser qu'il faudrait prévoir des emplois dont le revenu net dont on peut en tirer soit tel qu'il puisse vaincre le "pôle magnétique" de la 10/42. Nous sommes convaincus que tout emploi payé sur la base du salaire minimum, surtout si l'employé doit encourir des dépenses pour l'exercer, risque d'être "orphelin" souvent. Il importe donc que le salaire soit tel qu'il puisse vaincre la fascination exercée par le revenu provenant des prestations d'assurance-chômage. Nous croyons qu'il y a un "seuil de convoitise" qu'il faut franchir, sans quoi l'employé aura avantage à se prévaloir de son "droit" aux prestations d'assurance-chômage. Il n'y a pas de chiffre magique, et celui-ci peut varier selon les personnes et les situations, mais nous le situons autour d'un salaire horaire de 5,50$/6,00$.

Quant à la saison creuse que nous définissons comme la période allant d'octobre à avril, les perspectives d'y créer de l'emploi sont très limitées. Nous n'en voyons qu'une qui semble offrir un réel potentiel, celle du développement de l'industrie de l'érable.

En adoptant un scénario modéré - du moins par rapport aux anticipations du milieu - nous formulons l'hypothèse que d'ici cinq ans on pourrait porter le nombre d'érablières de 25 qu'elles sont actuellement à 50. Selon les demandes de permis actuellement déposées, on pourrait envisager des scénarios encore plus optimistes. En supposant que ces érablières atteignent, en moyenne, la taille de 25,000 entailles, ça entrainerait la création d'environ deux emplois d'une douzaine de semaines par nouvelle opération, pour un total de 50 emplois. Sur la base d'environ trois livres par entaille, ça se traduirait par une production d'environ 1,250,000 livres. En supposant un prix de 2$ la livre, ça implique des revenus de 2,5 millions de dollars, par rapport à des revenus de près d'un million de dollars en 1989. En doublant ainsi le nombre de producteurs, on rentabilise la possibilité de conditionner le produit sur place, au lieu de le

faire faire à l'extérieur. Ceci suppose quelques emplois et des revenus supplémentaires.

La production des érablières entraine de la création d'emplois en mars-avril, à l'un des moments le plus creux du cycle économique. Cette industrie, d'ailleurs, peut créer des semaines supplémentaires de travail pendant l'été afin de vaquer à l'aménagement et à l'entretien de l'érablière. Les emplois créés iront aussi, dans l'ensemble, à des travailleurs forestiers car les appliquants en sont pour la plupart, ou tout au moins, ils pourraient être embauchés pour y travailler. Par ailleurs, l'opération d'érablières permet à l'arbre, au lieu de contribuer à l'emploi un seule fois lorsqu'il est coupé, de soutenir l'emploi pendant plusieurs années.

Ce faisant, la région pourrait aspirer à se doter d'un caractère propre et devenir la capitale des produits de l'érable dans les maritimes. La stratégie touristique pourrait intégrer cet aspect dans sa "mise en marché" de la région, et on pourrait, éventuellement, songer à la production de sous-produits comme des pâtisseries, des friandises etc. Un esprit inventif pourrait en venir à concocter une spécialité locale originale, utilisant le sirop d'érable comme produit de base.

En utilisant les programmes réguliers de l'Apéca, la possibilité d'emprunt auprès du Centre d'aide à l'Entreprise de Campbellton et/ou le programme d'encouragement à l'activité indépendante offert par le Comité d'aide au développement des collectivités de Restigouche, et/ou le programme "Entrepreneur" du Nouveau-Brunswick, une stratégie d'ensemble de ce développement pourrait être mis au point.

Bien que nous fixons comme objectif de doubler le nombre des opérations, on nous assure qu'il y a place pour beaucoup plus et que le marché ne présente pas un problème. La Coopérative a, à son service, un directeur du marketing qui par une politique agressive a réussi à écouler la totalité de la production de 1989, pourtant en hausse de 66% par rapport à l'année 1988.

Selon notre scénario, on créerait ainsi environ 15 personnes/années de travail et on générerait des revenus d'environ 2,5 millions de dollars, revenus d'autant plus intéressant que la presque totalité de la production est écoulée sur des marchés extérieurs.

RECOMMANDATION 1

Nous recommandons donc que le moratoire soit levé sur l'octroi de permis pour opérer des érablières et que, d'ici cinq ans, on vise à ajouter au moins 25 érablières d'environ 25,000 entailles, en moyenne.

RECOMMANDATION 2

Qu'on prévoit la mise au point d'un ensemble de programmes pour soutenir le développement de l'industrie de l'érable et que les responsables de ces programmes puissent se rendre sur place pour constituer un "comptoir unique" accessible aux personnes intéressées à développer ces érablières.

4.2 Diversifier la base économique en misant sur des activités non reliées à la forêt.

L'objectif ici est beaucoup plus difficile à atteindre et plusieurs projets envisagés par la population locale sont reliés à la forêt. Certes, il ne s'agit pas de mettre de côté tout potentiel que peut receler la forêt; les érablières en sont un exemple et la sylviculture et une pépinière en est un autre. Mais, dans le premier cas, il ne s'agit pas de couper des arbres mais de les conserver et de leur permettre de produire de l'emploi et des revenus pour de nombreuses années. Et dans le deuxième cas, il s'agit, par la sylviculture, d'assurer un avenir à ce qui existe déjà.

Nous aborderons d'autres projets reliés à la forêt dans la prochaine section. Lorsqu'on parle de diversification, plus souvent qu'autrement, on pense à de nouvelles productions utilisant la même ressource. C'est le cas de projets d'usines de moulures de bois ou d'huiles essentielles tirées du cèdre, projets valables, bien sûr, en autant que leur viabilité soit démontrée.

L'industrie touristique et du loisir constitue le moyen de diversification le plus souvent mentionné et qui mérite d'être étudiée plus à fond pour le potentiel qu'elle offre. Le consultant appelé à développer une stratégie pour Restigouche fera des recommandations à ce sujet. Afin d'éviter tout dédoublement avec celui-ci, nous évitons d'évaluer les projets soumis. Mais la récente décision du Ministère du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine d'aller de l'avant avec les seules bases de plein air de St-Quentin et de Kedgwick, pour le moment, nous paraît sage. Il importe de mieux définir les fonctions de telles bases, de bien apprécier les goûts du public cible et d'en évaluer l'importance. Il faut aussi s'assurer que ces bases puissent créer des emplois suffisamment longs et raisonnablement bien payés.

Lorsqu'on parle de tourisme dans Restigouche-ouest, le potentiel est représenté par le bassin hydrographique de la Restigouche, les parcs du Mont Carleton et du Mont Sugarloaf, et la forêt avec sa faune et sa flore. Or, nous croyons que dans tout développement touristique et du loisir dans cette région, il importe de tenir compte des remarques qui suivent:

1. Parc du Mont Carleton:

Le développement du Parc du Mont Carleton est intéressant car il se prête bien à la création d'emplois tout particulièrement en hiver. Mais il importe que ce parc soit développé en s'assurant de la participation des deux communautés limitrophes, celle de St-Quentin tout aussi bien que celle de Plaster Rock. Il importe aussi que son développement s'intègre bien dans l'ensemble de l'industrie touristique et du loisir de Restigouche ouest. Il faut s'assurer, au départ, que tout Restigouche ouest, et tout particulièrement la région de St-Quentin, puisse bénéficier des retombées d'un tel projet.

RECOMMANDATION 3

Nous recommandons que le Parc du Mont Carleton:

a. ait officiellement deux portes d'entrées, également bien signalées, l'une par St-Quentin et l'autre par Plaster Rock;

b. que le développement du parc soit bien intégré à l'ensemble du développement de l'industrie touristique et du loisir dans Restigouche ouest et qu'on améliore, par exemple, le terrain de golf de St-Quentin, au lieu d'en créer un autre dans le parc.

2. Bassin hydrographique de la Restigouche:

La rivière Restigouche est un élément central de l'industrie touristique de Restigouche ouest mais il y aurait intérêt, d'une part, à la rendre davantage accessible, et d'autre part, à mieux contrôler les activités qui s'y déroulent afin d'enrayer la pollution qui l'affecte actuellement et d'assurer la compatibilité des diverses fonctions.

RECOMMANDATION 3

Nous recommandons:

a. une libéralisation de l'accessibilité à la rivière Restigouche et à ses affluents, en s'assurant de points d'accès pour le public, ceux-ci étant sous le contrôle, soit du gouvernement, soit, préférablement, d'un organisme communautaire reconnu;

b. que la mise en place de ces points d'accès cherche, tout en rendant plus facile l'accès à la rivière au plus grand nombre, à enrayer la pollution par des campagnes de sensibilisation et par l'identification de relais, le long de la rivière, où on pourrait disposer de ces déchets;

c. qu'on s'assure que les activités de canotage ne nuisent pas aux activités de pêche et que des normes soient définies afin de permettre la pratique des deux activités, en contrôlant par exemple, les horaires de départ pour le canotage, afin que cette activité s'exerce pendant les heures moins propices à la pêche.

3. Le parc du Mont Sugarloaf:

Ce parc, à l'extrémité est de Restigouche ouest, offre des perspectives intéressantes puisqu'il permet la création d'emplois directs et indirectsl'hiver. Cependant, ce parc a besoin d'être relancé afin qu'il puisse mieux attirer d'attirer la clientèle du nord-est du Nouveau-Brunswick qui lui préfère, parfois, des centres de ski alpin sis plus loin, au Québec. La firme Mallette, Major, Martin doit faire des recommandations à ce sujet.

Nous avons souligné que le secteur tertiaire est sous-développé dans cette région et que, normalement, les personnes poussées hors du primaire devraient trouver des débouchés dans les services. Nous escomptons donc que des emplois devraient se créer dans le tertiaire, ces prochaines années, et absorber ainsi, soit les personnes qui risquent de perdre leur emploi dans le primaire, soit les femmes pour qui les ouvertures sont plus rares, surtout dans le centre de Restigouche ouest, soit les jeunes qui arrivent sur le marché du travail.

Nous estimons que le village de Kedgwick devrait être le milieu cible où une expansion des services puisse être envisagée bien qu'il soit probable que l'infrastructure de service de St-Quentin aura tendance à continuer à se développer. Environ 150 emplois pourraient être créés dans ce secteur; certains de ces emplois, cependant, seraient créés dans la région de Campbellton et bénéficieraient aux gens de Val D'Amour-St-Arthur ou Upsalquitch-Glencoe.

RECOMMANDATION 4

Nous recommandons:

Que les programmes "Entreprise", "Encouragement à l'activité indépendante" et "Entrepreneur" soient utilisés pour stimuler la création d'emplois dans les services, tout particulièrement à Kedgwick, et qu'on les offre, conjointement avec d'autres programmes, sous le concept du "comptoir unique", avec présence dans le milieu même à des dates bien annoncées au public.

4.3 Consolider l'industrie forestière

A mesure que les approvisionnements en bois diminuent, il importe

d'augmenter la valeur ajoutée sur le bois afin d'en maximiser les retombées. Le consultant responsable de définir la stratégie de développement de Restigouche abordera sans doute cet aspect.

Selon les gens du milieu, les approvisionnements ne dépasseraient pas cinq ans pour le cèdre et guère plus de dix ans pour l'épinette. Bien que ces projections s'avèrent souvent inexactes, il importe de protéger des emplois en tirant un meilleur parti de la ressource disponible. L'industrie du bardeau serait tout particulièrement menacée actuellement.

Par contre, il faut accélérer la sylviculture afin d'assurer, à long terme, la survie de l'industrie forestière dans cette région où elle est vitale. Ce faisant, on créera de l'emploi pour les travailleurs forestiers déplacés par la mécanisation plus poussée des opérations forestières, pour les femmes et pour les jeunes.

Les gens de la région de St-Jean-Baptiste préconisent la mise en place d'une pépinière dans leur région pour produire des plants de cèdre, de pin et de diverses espèces de bois franc et nous considérons que ce projet mérite d'être étudié attentivement. Tout en soutenant l'effort de sylviculture, un tel projet créerait de l'emploi dans la région de St-Jean-Baptiste.

RECOMMANDATION 5

Nous recommandons que les opérations de sylviculture soient intensifiées afin d'assurer l'avenir de la vie économique dans cette région et comme alternative d'emplois tout particulièrement pour les travailleurs forestiers, les femmes et les jeunes.

RECOMMANDATION 6

Nous recommandons que l'on considère sérieusement l'implantation, dans la région de St-Jean-Baptiste, d'une pépinière produisant des pousses de cèdre, de pin et de diverses espèces de bois franc.

4.4 Stimuler les régions de Kedgwick-St-Jean-Baptiste et d'Upsalquitch-Glencoe.

La région de Kedgwick est déjà relativement dynamique. D'une part, cependant, le village de Kedgwick est en baisse continuelle de population depuis 1976, si bien que la population environnante est maintenant aussi importante que celle qui réside dans le village. Nous croyons qu'une priorité devrait être de favoriser le développement du village de Kedgwick en y attirant, d'une part, un plus grand nombre de résidents et, d'autre part, en y encourageant le développement du secteur des services et en y implantant un projet majeur.

Le village pourrait s'inspirer d'expériences menées ailleurs où la municipalité adoptait un programme prévoyant une exemption de taxe foncière, pour l'année de la construction du domicile, ou même la deuxième année. Ceci pourrait être accompagné d'un programme de prêts hypothécaires particulièrement intéressant de la part de la caisse populaire.

Par contre, les gens du milieu pourraient être incités à lancer des petites entreprises de service, ou à prévoir une expansion des entreprises existantes. Nous avons déjà une recommandation en ce sens.

Nous avons déjà décrit le projet de centrale thermique sur lequel travaillent les gens de Kedgwick depuis au moins trois ans. Selon le concept du projet et les éléments disponibles à date, nous croyons qu'un tel projet mérite d'être étudié plus à fond et d'être envisagé sérieusement. Ce serait là une bonne occasion d'intéresser la compagnie Mitsui and Co du Japon, fournisseur du générateur pour l'usine thermique de Belledune, à y investir une partie du montant de 54 millions de dollars qu'elle s'est engagée à investir dans la province. Tout en utilisant des résidus abondants dans la région et en contribuant, par le fait même, à dépolluer la forêt et les sites industriels de sciage du bois, ce projet créerait entre 100 et 150 emplois à longueur d'année. Une étude devrait déterminer la rentabilité du projet, déterminer les composantes qui pourraient en faire partie (séchoir, incinérateur régional, serres chaudes pour production horticole etc), préciser le site le plus opportun etc. Selon les conclusions d'une telle étude, on pourrait alors être en mesure d'inciter Energie Nouveau-Brunswick, les compagnies Fraser et NBIP, Mitsui and Co et d'autres à devenir partenaires dans ce projet.

RECOMMANDATION 7

Nous recommandons qu'une étude de rentabilité soit faite du projet, à Kedgwick, d'une centrale thermique utilisant les résidus de bois, pour produire de l'énergie électrique et de la vapeur, et que cette étude considère les diverses composantes qui pourraient en faire partie, dont le projet d'un séchoir régional, la possibilité de se servir de la centrale comme incinérateur régional pour disposer des déchets, l'utilisation éventuelle de la vapeur produite pour alimenter un projet de serres etc.

Un autre projet pourrait contribuer au développement de Kedgwick, soit la production de bleuets avec usine d'empaquetage à Kedgwick. Un relevé des terres propices à la production de bleuets est prévu et, advenant que des acres soient déclarés favorables au bleuet, on souhaite alors qu'ils soient transférés au Ministère de l'Agriculture qui pourrait les mettre à la disposition des producteurs. Selon un responsable des Ressources Naturelles de la région, le potentiel ne serait cependant pas aussi élevé qu'on serait porté à le croire.

Un développement plus poussé de Kedgwick pourrait avoir des retombées sur la région de St-Jean-Baptiste qui pourrait, en outre, bénéficier directement de la mise en place de la pépinière dont il a été question auparavant.

Par contre, nous croyons que la Coopérative d'Artisanat St-Pierre se doit d'être aidée afin de pouvoir mettre en marché ses productions de tissage et de créer ainsi de l'emploi pour des femmes du milieu.

RECOMMANDATION 8

Nous recommandons que le Ministère du Tourisme, du Loisir et du Patrimoine et/ou le Ministère du Commerce et de la Technologie apportent leur soutien à la Coopérative d'artisanat St-Pierre de St-Jean-Baptiste en l'aidant à trouver des marchés pour ses produits, et en aidant les membres de la coopérative à la gérer adéquatement.

Du côté Upsalquitch-Glencoe, les alternatives sont moins évidentes. Cette région devrait normalement bénéficier de tout développement dans la région de Campbellton-Tide Head. Pour pallier au problème linguistique, des cours intensifs de français pourraient être offerts aux personnes désireuses de maîtriser cette langue en vue d'accéder au marché du travail.

Par ailleurs, les personnes susceptibles de provoquer du développement dans le milieu même ne sont pas nombreuses et on nous a indiqué que la région n'est pas exempte des problèmes de rivalité entre localités. Nous croyons donc qu'en un premier temps, la Commission industrielle de Restigouche devrait être invitée à regrouper des représentants du milieu afin d'en arriver à identifier des projets de développement.

Par ailleurs, nous retenons cinq possibilités pour cette région:

1. La fermeture de la rivière Upsalquitch, sur une distance de 4 km, pour y installer un pavillon comme base pour des activités de pêche et de canotage.

2. L'aménagement de la face sud-ouest du Mont Squaw Cap pour fin d'activités de ski de fond, de motoneige, d'équitation etc.

Ces deux projets pourraient être considérés, éventuellement, si l'expérience menée avec les deux bases de plein air de St-Quentin et de Kedgwick est concluante.

3. La possibilité d'y aménager une entreprise de production de couronnes de Noël dans la région d'Upsalquitch. Un développeur local a été mis en contact avec le propriétaire d'une entreprise similaire.

4. L'aménagement d'érablières puisque les érables y seraient abondantes. Ceci pourrait être fait dans le cadre du développement d'érablières dont il a été question auparavant.

5. L'expansion d'une petite entreprise de fabrication de canots, qui pourrait profiter de la croissance de cette activité dans la région et du potentiel que représente le marché nord-américain où cette entreprise exporte déjà.

RECOMMANDATION 9

Nous recommandons que la Commission industrielle de Restigouche soit invitée à créer un comité de développement dans cette région, en y regroupant des entrepreneurs afin qu'ils puissent identifier des projets de développement et de mettre en oeuvre les plus prometteurs d'entre eux.

Les deux autres communautés de Restigouche ouest ont aussi besoin de développement. Dans la région de St-Quentin, en plus des érablières et du Mont Carleton dont il a déjà été question, on se doit d'accorder une attention toute particulière à l'agriculture en raison de la qualité des sols qui s'y trouvent. La relève agricole devrait être l'objet d'un programme spécifique afin d'assurer la continuité d'une industrie agricole qui génère des revenus importants dans la communauté. Ce programme pourrait s'inspirer d'un programme semblable en vigueur au Québec.

RECOMMANDATION 10

Nous recommandons que soit conçu un programme pour susciter la relève agricole parmi les jeunes qui ont une formation en agriculture et dont les principaux éléments seraient des octrois pour couvrir certains frais légaux et administratifs ou pour permettre l'amélioration des infrastructures de l'entreprise, et un programme de taux d'intérêt sur des prêts qui pourraient aller de 4% à 8% de la première à la quatrième année d'opération.

La région de Val D'Amour-St-Arthur a encore beaucoup de problèmes mais la proximité de la région de Campbellton fait que c'est là, en grande partie, que se jouera la création d'emplois qui peut l'affecter. Par contre, la Coopérative populaire de McKendrick représente un élément important qu'il faudra appuyer; cette coopérative à but lucratif regroupe de plus en plus de monde et cherche à créer de l'emploi. Le sort de la communauté de St-Arthur, par ailleurs, repose largement dans le fonctionnement de la compagnie Bélanger Lumber.

4.5 Programme de formation

Nous avons déjà indiqué le niveau de scolarisation de la population et en retenons qu'au moins le tiers de la population

de 15 ans et plus, et près de la moitié dans au moins deux sous régions, sont des analphabètes complets ou fonctionnels. Cette caractéristique d'une partie de la main d'oeuvre constitue un obstacle important au développement et il doit être levé. Il importe de prévoir, d'une part, un programme important de récupération scolaire et, d'autre part, un programme de formation à divers métiers.

Or le Comité d'Aide au Développement des Collectivités du Restigouche (C.A.D.C.R.) prévoit l'achat, au Collège communautaire, de cours permanents de récupération scolaire, dont un cours pour quinze participants dans Restigouche ouest en 1988-89. En supposant que ce rythme de quinze par année soit maintenu, on atteindrait ainsi 75 personnes en cinq ans, ce qui ne représente qu'environ 3% des gens de 15 ans et plus qui ont besoin de récupération scolaire. Il faudrait donc en prévoir beaucoup plus pour attaquer sérieusement le problème. En visant à toucher 10% de cette population, il faudrait prévoir des cours pour environ 270 personnes. On estime qu'il en coûte 5,413$ par étudiant pour ce type de cours [1]. Atteindre 10% des analphabètes de 15 ans et plus, ça se traduirait donc par un coût de 1,461,510$. Nous ne pouvons que souligner l'ampleur du problème et souhaiter que le Collège communautaire, conjointement avec le Comité d'Aide au Développement des Collectivités du Restigouche puisse optimiser l'effort de ce côté afin de vaincre cet obstacle.

RECOMMANDATION 11

Nous recommandons que l'effort, en récupération scolaire, soit accentué, et que le Collège communautaire, en coopération avec le Comité d'Aide au Développement des Collectivités du Restigouche visent à atteindre entre 250 et 300 personnes d'ici cinq ans.

Mais la récupération scolaire n'est qu'une étape dans la formation requise et celle-ci doit être complétée par l'apprentissage d'un métier. Le C.A.D.C.R. prévoit acheter de ces cours dont un cours d'opérateur de machinerie lourde dans Restigouche ouest afin de recycler certains travailleurs forestiers et les rendre capables d'opérer les machines maintenant utilisées dans les opérations forestières. En 1988-89, on prévoyait atteindre ainsi quinze étudiants; on estime le coût à 4,500$ par étudiant pour un cours d'une durée de 12 semaines. Il faudra prévoir d'autres cours du genre, les années suivantes, pour récupérer ainsi une partie des travilleurs forestiers qui pourront être mis à pied.

---

1. Comité d'Aide au Développement des Collectivités du Restigouche, Proposition pour la Phase opérationnelle, Groupe Quad Ltée, Mars 1988, p.35.

Le C.A.D.C.R. prévoit aussi des cours en exploitation d'une érablière (15 jours), des cours sur le marketing d'activités et d'installations touristiques (45 heures) etc. Ce jumelage C.A.D.C.R.-Collège communautaire constitue le bon moyen de voir à la formation de la population active de notre région cible et ont, sans doute, la souplesse nécessaire pour adapter les cours aux besoins de la clientèle.

Par ailleurs, à St-Quentin, l'atelier OPT offre une formation de 11 semaines à des gens de 16 à 40 ans considérés comme défavorisés sur le plan de l'emploi ou bénéficiant de l'Aide au Revenu. Ce cours vise à préparer les participants au marché du travail. Le cours est suivi de six semaines en milieu de travail. Il est possible grâce au programme "Intégration professionnelle" d'Emploi et Immigration. Lors de notre visite, le premier cours s'achevait et les onze participants étaient déjà placés sur le marché du travail. Ce type d'intervention répond à un besoin et il est important qu'il puisse continuer.

Enfin, l'entente fédérale-provinciale concernant la stratégie d'emploi des jeunes vise à faciliter la transition des jeunes de 15 à 24 ans des études au marché du travail. On prévoit la mise en place d'un centre de counselling et d'évaluation des jeunes dans Restigouche, probablement à Campbellton. Cette stratégie s'intéresse aux jeunes qui sont susceptibles de quitter l'école prématurément aussi bien que ceux qui ne sont pas prêts à intégrer le marché du travail ou qui sont prêts mais n'ont pas les compétences, les ressources ou l'expérience nécessaires. Les divers programmes de cette entente répondent bien aux besoins de certains jeunes de Restigouche ouest et on doit s'assurer que les services du centre atteignent vraiment les jeunes de Restigouche ouest, surtout ceux qui vivent à l'ouest de la côte d'Upsalquitch.

RECOMMANDATION 12

Nous recommandons que le Centre de counselling et d'évaluation pour Restigouche soit présent dans Restigouche ouest et tout particulièrement dans St-Quentin-St-Jean-Baptiste, en y prévoyant une présence régulière, afin que les jeunes de ce milieu puissent vraiment avoir accès à ses services.

ANNEXE 1. DOCUMENTATION ECRITE CONSULTEE

Analyse du milieu, Restigouche-ouest, 1983, 134 p.

Bourdages, Chiasson, Whelton Associés Ltée, Tour d'observation et d'artisanat, McKendrick, N.-B., Etude de faisabilité, 1987, 43 p.

Comité d'Aide au Développement des Collectivités du Restigouche, Proposition pour la phase opérationnelle, Groupe Quad Ltée, 1988, 88 p.

Comité d'Aide au Développement des Collectivités du Restigouche, Restigouche, Rapport de la recherche, Groupe Quad Ltée, 1987, 231 p.

Commission de l'Assurance-chômage, Relevé spécial des prestataires d'assurance-chômage pour Restigouche-ouest, avril 1989, 51 p.

Commission industrielle du Restigouche Inc., Profil Economique, Comté de Restigouche, Campbellton, 1986, 35 p.

District scolaire # 1, Rapport de l'année 1987-88, St-Quentin, 1988, 152 p.

Dubé, Lino, St-Quentin-Kedgwick, Rapport pédologique, Ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural du Nouveau-Brunswick, 1982, 129 p.

Landry, Irène, St-Quentin et le retour à la terre, Analyse socio-économique, 1910-1960, Université de Moncton, 1985, 131 p.

Paulin, Burt, Projet expérimental, Pépinière cèdre et pin blanc dans Restigouche-ouest, 1988, 8 p.

Planification, Orientation, Jeunesse Inc., St-Quentin, 1986, 350 p.

Planification, Orientation Travail, Région de St-Quentin-Menneval, 1987, 88 p.

St-Jean-Baptiste, 1926-1983, 1983, 38 p.

Société Clé Restigouche Lead Corporation, 1987, 107 p.

Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Divisions et subdivisions de recensement, Population, logements privés occupés, ménages privés, familles de recensement dans les ménages privés, Certaines caractéristiques, Nouveau-Brunswick, Ottawa, 1982, 104 p.

Statistique Canada, Recensement, Canada, 1986, Divisions et subdivisions de Recensement, Nouveau-Brunswick, Profil
Partie 1 94-107, Ottawa, 1987, 213 p.
Partie 2 94-108, Ottawa, 1988, 341 p.

ANNEXE 2 - LISTE DES PERSONNES INTERROGEES

Audet, Père Hermel, curé, Val D'Amour.

Babineau, Mme. Lionel, Directrice, Ecole St-Jean-Baptiste.

Babineau, Lionel, Coop. d'artisanat, St-Jean-Baptiste.

Bélanger, Alain, contracteur en sylviculture, Kedgwick.

Bélanger, Mme Jean-Guy, Bélanger Lumber Co., St-Arthur.

Bélanger, Mons. Jean-Guy, Bélanger Lumber Co., St-Arthur.

Bélanger, Morel, travailleur forestier, St-Quentin.

Bélanger, Onile, Garagiste, Kedgwick.

Belliveau, Ed. Ressources naturelles, Kedgwick.

Blanchet, Raymond, marchand, Glen Livett.

Bouchard, Mme Armand, sylviculture, St-Jean-Baptiste.

Bouchard, Mons. Armand, travailleur forestier, St-Jean-Baptiste.

Bouchard, Herménégilde, travailleur forestier, Kedgwick.

Boudreau, Llewellin, gardien, Robinsonville.

Caron, Ghislain, travailleur forestier, St-Quentin.

Castonguay, Lionel, Emploi et Immigration, St-Quentin.

Charest, Jean-Claude, Soutien du revenu, Campbellton.

Cormier, Sr Albertine, Pastorale, St-Jean-Baptiste.

Coulombe, Noëlla, employée du textile, St-Jean-Baptiste.

Couturier, Roland, comptable, Kedgwick.

Craswell, Denzil, guide, Mann Mountain.

Deschesne, Jean-Yves, Atelier OPT, St-Quentin.

Desjardins, Arthur, Président, Ass. Protect. Envir. Kedgwick.

Duclos, Suzanne, Comité d'Aide au Dév. des Collectivités, Campbellton.

Dugas, Jacques, travailleur forestier, Kedgwick.

Firth, Ray. Travailleur forestier, Dawsonville.

Fitzgerald, Grath, Employé du CN, Glen Livett.

Gagnon, Armand, Ressources naturelles, Kedgwick.

Gagnon, Donald, Ingénieur, Kedgwick.

Gallant, Thérèse, sylviculture, Kedgwick.

Gauthier, Lise, employée du textile, Kedgwick.

Gauvin, Monique, Soutien du revenu, Kedgwick.

Glidden, James, contracteur forestier, Glencoe,

Glidden, Mme Myrna, Femme d'affaire, Glencoe.

Irving, Wayne, Soutien du revenu, Campbellton.

Lajoie, Georges, Directeur, Syndicat Forestier, Bathurst.

Lebel, Juge Louis A. St-Quentin.

Leblanc, Suzanne, employée textile, St-Quentin.

Legresley, Jean, marchand, Kedgwick.

Lepage, Joanne, sylviculture, St-Quentin.

Lepage, Paul, Ministère du Travail, Bathurst.

Lévesque, Colette, citoyenne de St-Arthur.

Lévesque, Delphis, travailleur forestier, Val D'Amour.

Lévesque, Gilles, travilleur forestier, McKendrick.

Lévesque, Lucien, travailleur forestier, Val D'Amour.

Lévesque, Normand, travailleur forestier, McKendrick.

Lévesque, Omer, Président, Coopérative populaire, McKendrick.

Losier, Donald, travailleur forestier, St-Arthur.

Losier, Luc, travailleur du bâtiment, St-Arthur.

Maltais, Géraldine, Présidente de la Coopérative d'artisanat, St-Jean-Baptiste.

Mann, Blaine, contracteur forestier, Upsalquitch.

Mann, Mme Blaine, ménagère, Upsalquitch.

Melanson, Louise, Direct. gén. Cons. scolaire # 1. St-Quentin.

Michaud, Francine, sylviculture, St-Quentin.

Nadeau, Robert, guide, Kedgwick.

Ouellet, Patrick, Minist. de l'Agriculture, St-Quentin.

Ouellet, Paul, Directeur du marketing, Coopérative des producteurs de sirop d'érable du N.-B., St-Quentin.

Ouellette, Albert, guide, Kedgwick.

Paulin, Burt, Président du Conseil scolaire. St-Jean-Baptiste.

Perron, Sadie, Directrice, Commission industrielle de Restigouche, Campbellton.

Pitre, Hector, Centre Communautaire, St-Arthur.

Pitre, Normand, travailleur forestier, St-Arthur.

Plourde, Père Armand, curé, Kedgwick.

Pollack, Jack, Guide, Glen Livett.

Savoie, Claudin, travilleur forestier, McKendrick.

Savoie, Clément, travailleur forestier, Kedgwick.

Savoie, Delphis, travailleur forestier, McKendrick.

Savoie, Denise, sylviculture, Kedgwick.

Savoie, Emile, Coopérative Populaire, McKendrick.

Savoie, Jean-Paul, M.A.L., Restigouche-ouest.

Savoie, Juliette, employée du textile, St-Arthur.

Savoie, Lise, sylviculture, St-Quentin.

Savoie, Lucien, travailleur forestier, Kedgwick.

Savoie, Lyne, membre d'une famille de bûcherons, Kedgwick.

Savoie, Mario, travailleur forestier, Kedgwick.

Savoie, Micheline, employée du textile, St-Arthur.

Savoie, Richard, travailleur forestier, McKendrick.

Savoie, Suzanne, employée du textile, St-Quentin.

Simon, Anita, employée du textile, Kedgwick.

Somers, Gerry, Directeur, Santé et Services comm. Kedgwick.

Sullivan, Brennan, Guide, Kedgwick.

Thibault, Mme Octave, Secrét. pour contracteur en sylviculture, St-Jean-Baptiste.

Thibault, Omer, contracteur forestier, St-Jean-Baptiste.